

2016

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ

centre  
de  
création  
contemporaine  
olivier  
debré



**Tours**  
métropole  
Val de Loire

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

**4** ÉDITORIAL DE  
PHILIPPE BRIAND

**6** EN ROUTE VERS  
LA MÉTROPOLE !

DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE,  
TOURISME ET  
AMÉNAGEMENT  
NUMÉRIQUE **8**



MOBILITÉS ET  
INFRASTRUCTURES  
**24**



HABITAT ET  
POLITIQUE DE  
LA VILLE **34**





CULTURE  
ET SPORT **40**

COLLECTE  
ET PROPRIÉTÉ  
URBAINE **48**



ASSAINISSEMENT  
**58**



DÉVELOPPEMENT  
DURABLE ET  
ÉNERGIE **64**

**82** RELATIONS  
PARTENARIALES

**84** FONCTIONNEMENT  
ET BUDGET

# ÉDITO

Quelle année ! Nul doute qu'elle restera dans l'histoire de notre institution comme celle du renouveau. Qui aurait pu imaginer le parcours que nous avons réalisé ensemble, qui a abouti à cet après-midi du 22 mars 2017, quand, les voix chargées d'émotion, nous avons accueilli Jean-Michel Baylet, le ministre de l'époque en charge des collectivités territoriales, apportant avec lui ce fameux décret portant création de Tours Métropole Val de Loire ?

L'Histoire retiendra que ce fut la conjugaison des talents, des envies, des projets et d'un moment précis de l'Histoire de la Touraine qui nous a permis cette évolution institutionnelle sans précédent. Cette journée du 22 mars 2017 est l'aboutissement d'une année 2016 riche mais parfois compliquée. Rarement un tel projet aura suscité autant d'enthousiasme et d'engouement. La Touraine souvent si discrète, souvent endormie, souvent trop timide, a su se dépasser et déjouer tous les pronostics.

Je tiens d'ailleurs, par ces quelques lignes, à souligner l'engagement de chacun d'entre vous, élus métropolitains, élus municipaux et aussi équipes administratives qui ont accompagné le rythme effréné qu'appelait ce changement institutionnel.

Désormais nous voilà engagés ! Engagés et condamnés à réussir ! Il nous faut agir dans tous les domaines, être acteurs de notre ambition pour être

sur tous les fronts du développement. Car la seule voie qui vaille est celle du dynamisme, aussi bien sur le terrain économique, que sur celui des grands projets d'infrastructures ou encore sur celui des projets culturels comme le Centre de Création Contemporaine Olivier Debré inauguré le 10 mars dernier.

Je vous invite à lire attentivement ce rapport d'activité. Il constitue une photographie réaliste de notre métropole et permet aussi de prendre conscience du travail accompli et de tout ce qui nous reste à construire.

**Philippe Briand**

Président de Tours Métropole Val de Loire  
Maire de Saint-Cyr-sur-Loire





**TOURS MÉTROPOLE  
VAL DE LOIRE :  
LA MÉTROPOLE DE  
L'ART DE VIVRE !**

# 2016 : EN ROUTE VERS LA MÉTROPOLE !

**2016 est une année charnière pour le territoire. L'ensemble des élus locaux et au premier rang, les élus de la communauté d'agglomération, la classe politique tourangelle et les forces vives se sont fortement mobilisés pour atteindre un objectif ambitieux : devenir l'une des 22 métropoles françaises qui gagne !**

En effet, si les compétences déjà exercées ont hissé Tour(s)plus à un niveau de référence, il lui fallait évoluer institutionnellement pour disposer de nouveaux leviers d'action en matière de développement économique,

culturel, touristique, de gestion des réseaux d'énergie, de l'eau, d'urbanisme et d'habitat. La loi MAPTAM (loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles de 2014) a ouvert la possibilité à Tour(s)plus, au cœur d'une zone d'emplois de plus de 400 000 habitants, d'accéder au rang de métropole. Le périmètre de Tours Métropole Val de Loire reste inchangé. La métropole compte 22 communes, soit 297 232 habitants. Le bassin d'emploi regroupe 537 000 habitants, c'est le 1<sup>er</sup> bassin d'emploi en Région Centre-Val de Loire.

► Lire aussi page 88.

## Les étapes vers la Métropole

### Le 2 mai 2016

Le conseil communautaire dit oui à une modification de ses statuts afin d'étendre ses compétences.

### Le 13 juillet 2016

Le conseil départemental d'Indre et Loire accepte à l'unanimité de déléguer plusieurs compétences sociales au nouvel échelon intercommunal.

### Le 20 décembre 2016

Le texte du projet de loi accordant le statut de métropole à l'agglomération tourangelle est adopté en 1<sup>er</sup> lecture par l'Assemblée nationale. Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, Tour(s)plus devient Communauté urbaine, ce qui entraîne un transfert de compétences jusque-là exercées par les communes comme la voirie, la circulation, les espaces verts, l'eau.

### Le 9 mars 2017

Les élus de Tour(s)plus votent la transformation de la Communauté urbaine en métropole nommée « Tours Métropole Val de Loire ».

### Au cours de l'été

Les conseils municipaux des 22 communes votent (à l'exception de Saint-Pierre-des-Corps) en faveur de ces modifications statutaires.

### Le 19 septembre 2016

Le conseil communautaire « acte » à la quasi-unanimité, son intention d'accéder au statut de métropole. Les délégués valident le rapport « Tours Métropole en Val de Loire », plateforme du projet métropolitain. Puis les conseils municipaux des 22 communes (à l'exception de Saint-Pierre-des-Corps) se prononcent en faveur du nouveau statut.

### Le 16 février 2017

Le projet de loi portant sur « le statut de Paris et l'aménagement métropolitain » est définitivement adopté par l'Assemblée nationale.



*Vote en faveur du statut de métropole lors du Conseil communautaire du 19 septembre 2016*

## À PROPOS DE

## LE CODEV MIS EN PLACE EN 2016



Réunion plénière du CODEV de Tours Métropole Val de Loire, le 13 décembre 2016

Le Conseil de développement (CODEV) 2016-2020, a été installé le 9 septembre 2016. Le CODEV de Tours Métropole Val de Loire est présidé par Loïc Vaillant, ancien président de l'université de Tours. Composé de 116 membres bénévoles, le CODEV a pour mission d'apporter le regard de la société civile dans sa diversité, à côté des instances représentatives de la métropole, sur le projet de territoire ou encore sur la conception et l'évaluation des politiques locales de développement.

Force de proposition, le CODEV peut s'autosaisir de tout sujet d'intérêt général concernant le territoire et émettre des avis qui sont rendus publics. Lors de sa séance plénière du 13 décembre 2016, le CODEV a, par exemple, rendu un avis sur la stratégie locale de gestion des risques inondations. Le CODEV présente chaque année un rapport annuel devant le conseil métropolitain.

<http://codev.tours-metropole.fr>

## Le 22 mars 2017

À Tours, Jean-Michel Baylet, alors ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales remet officiellement ce décret au Président Philippe Briand. Tours Métropole Val de Loire est née !

## Le 21 mars 2017

Le décret n° 2017-352, portant création de Tours Métropole Val de Loire, est publié au Journal Officiel.





11 000 M<sup>2</sup>

DE LOCAUX À  
INVESTIR À MAME

54 000

EMPLOIS DANS LES PARCS  
D'ACTIVITÉS DU TERRITOIRE

198 897

PASSAGERS TRANSPORTÉS  
À L'AÉROPORT TOURS VAL DE LOIRE



# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISME ET AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Une année de dynamisation des entreprises du territoire **10**

Un séminaire consacré aux parcs d'activités **12**



© Léonard de Serres

## **Serge BABARY**

*1<sup>er</sup> Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire,  
Délégué au développement économique,  
à la recherche, au tourisme et à l'enseignement supérieur.  
Maire de Tours.*



© Léonard de Serres

## **Alain GUILLEMAIN**

*Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire,  
Délégué aux infrastructures et réseaux  
de communication et au SIG.  
Maire de Saint-Avertin.*



© Léonard de Serres

# UNE ANNÉE DE DYNAMISATION DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE



Identité graphique de MAME, composée en 2017 par un trio de startups résidentes.



Inauguration de MAME, Cité de la Création et de l'innovation.

**L'inauguration, le 10 juin, de MAME, Cité de la Création et de l'Innovation, bâtiment totem de la French Tech Loire Valley, a représenté le temps fort de l'année 2016 ! Ce bâtiment dont le rayonnement dépasse largement les frontières du territoire métropolitain, incarne la dynamique entrepreneuriale et porte les aspirations de la communauté numérique.**

Plus de  
**100**  
emplois déjà  
accueillis à Mame  
en 2016

L'ancienne et emblématique imprimerie MAME est définitivement entrée dans sa seconde vie, dédiée à la création et l'innovation, le vendredi 10 juin 2016 au cours d'une journée inaugurale rythmée par des visites, débats, rencontres, performances artistiques ! L'événement (connecté et en simultané avec le LAB'O à Orléans) construit avec les acteurs de la French Tech Loire Valley et coordonné par Tours Métropole Val de Loire a permis de démontrer au public l'ampleur de la mutation de ce lieu symbolique, soutenu par un engagement unanime

et sans précédent de la collectivité, avec un financement à hauteur de 20 millions d'euros.

Visite de l'accélérateur de startups et rencontres avec les entreprises, conférences et tables rondes avec des personnalités du monde de l'économie numérique, de l'innovation et des startups, ont composé un programme riche particulièrement apprécié par les 2000 visiteurs venus redécouvrir le lieu dans sa nouvelle configuration, et qui accueillait pour l'occasion un showroom d'innovations signées French Tech Loire Valley : démonstrations, ateliers,

expérimentations d'outils numériques, applications, jeux, 3D...

Des startups s'installent à MAME ou vont s'y installer (une trentaine aujourd'hui, une centaine attendue à terme) pour innover et inventer objets et services de demain. Elles y trouveront tout ce dont un créateur d'entreprise peut avoir besoin : soutien opérationnel, administratif et logistique, accompagnement personnalisé au développement par des experts et des mentors de grands groupes, animation collective de l'écosystème, accès à des financements privilégiés. À venir également : un restaurant, une bibliothèque, un studio web tv – radio, un concept store... Et surtout des espaces ouverts pour favoriser le partage de compétences.

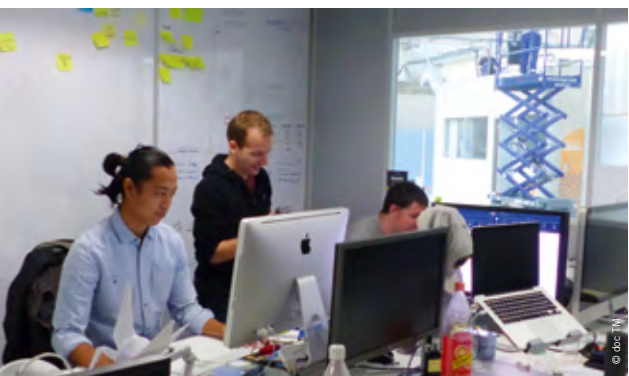
En 2017, Mame s'est doté d'un accélérateur de startups, baptisé « Le Château » qui propose un programme sur mesure. L'objectif : valider un projet et permettre à une startup de franchir le cap de la mise sur le marché.

La métropole soutient les étudiants entrepreneurs et jeunes entrepreneurs en s'engageant aux côtés des partenaires tant privés que publics (cafés de la création, financement de l'animation et de la gestion de pépinières d'entreprises, pôle Pépite...), et des professionnels des métiers d'art.

Autre événement marquant : un rendez-vous prospectif autour du devenir et de l'évolution des parcs d'activités du territoire, à travers un séminaire de travail qui a permis d'associer l'ensemble des élus et de nombreux professionnels, chefs d'entreprises et experts qui ensemble ont préparé la définition d'une stratégie et d'un plan pluriannuel d'investissements.

Enfin, la réflexion sur une démarche collective en matière de marketing territorial, menée à l'échelle de l'ensemble des intercommunalités du département, et en partenariat avec tous les représentants des acteurs économiques et futurs ambassadeurs du territoire, a achevé son instructive phase de diagnostic et d'étude d'image.

*En 2016, 65 bureaux regroupant plus de 30 startups et une centaine d'emplois étaient déjà installés dans la Cité de la création et de l'innovation.*



« Les cafés de la création » à Mame.

## Coup de projecteur sur...

### IL SE PASSE TOUJOURS QUELQUE CHOSE À MAME OU À PROPOS DE MAME !

- **2 startups weekends** : e-santé du 27 au 29 juin et édition généraliste du 18 au 20 novembre.
- Accueil de la deuxième édition du **TEDx Tours** le 3 juin.
- Lancement de **Make in Loire Valley**, première opération de crowdfunding territorialisée : 42 projets lancés, 18 financés, 123 000 € collectés.
- Soirée NR **Top des Entreprises** : **Peetch, startup de MAME** et prix spécial de la Métropole élue Top des Tops 2016.



Soirée Top des entreprises : Peetch, startup de Mame.

### Et aussi...

- 6 startups présentes au Consumer Electronic Show (CES) de Las Vegas du 6 au 9 janvier.
- 14 startups et un stand aux couleurs French Tech Loire Valley au Web Summit de Lisbonne du 7 au 10 novembre.

# UN SÉMINAIRE CONSACRÉ AUX PARCS D'ACTIVITÉS

54

parcs d'activités  
sur le territoire  
métropolitain

3375

entreprises  
installées



Réunion du séminaire parcs d'activités.

## FAITS MARQUANTS 2016

### FUTURS PARCS D'ACTIVITÉS

- Démarrage **des études** et procédure de dialogue compétitif en vue d'un accord cadre de **maîtrise d'œuvre urbaine pour le futur parc d'activités économiques de Fondettes** engagée avec la Société d'Équipement de la Touraine.
- **Parc d'activités de la Vrillonnerie sud à Chambray-lès-Tours** : plus de 16 000 m<sup>2</sup> commercialisés (Véloland, La Vie Claire, Nissan ou encore Système Auto).

Tours Métropole Val de Loire comptait sur son territoire, en 2016, 54 parcs d'activités répartis sur 17 communes, représentant 1 746 ha (dont 60 ha disponibles sur 8 sites), 3 375 entreprises et 54 000 emplois. Parmi ceux-ci, 13 parcs étaient déclarés d'intérêt communautaire (pour tout ou partie) et gérés directement par l'agglomération. Le 23 février 2016, les élus communautaires se sont retrouvés, avec divers acteurs économiques, lors d'un séminaire, véritable acte fondateur, qui a permis de dresser un état des lieux des parcs d'activités du territoire (un atlas des parcs d'activités a été réalisé à cette occasion, en partenariat avec l'OE2T et l'ATU), de présenter un panorama des enjeux liés aux parcs d'activités en France, d'échanger sur les bonnes pratiques et facteurs clés de succès pour améliorer leur attractivité, leur compétitivité et d'identifier les grands axes stratégiques d'intervention.

**EN CHIFFRES**

**Commercialisation dynamique  
du parc d'activités Les Deux Croix  
à Fondettes :**

**1 733 m<sup>2</sup>**

vendus au promoteur immobilier ARTPROM destinés à la construction d'un bâtiment déjà réservé pour partie par des professions libérales et par l'association Loisirs Culture Vacances. Des cellules sont encore disponibles.

**1 330 m<sup>2</sup>**

vendus à l'entreprise DOS SANTOS (maçonnerie).

**1 886 m<sup>2</sup>**

vendus à BeFit Studio (salle de sport et coaching).

C'est un nouveau souffle pour ce parc d'activités de 4,8 ha qui accueillait déjà le cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes RBA, la société de plâtrerie « La Guionnière » et le bar à vin « auTours du Vin ».



Bar à vin « auTours du Vin ».

Le séminaire a également permis d'aborder le transfert des parcs d'activités des communes vers la métropole par anticipation de la Loi NOTRe (transfert de l'intégralité des parcs d'activités au 1<sup>er</sup> janvier 2017) ou encore le lancement du déploiement d'une signalétique modernisée. À l'issue du séminaire, un groupe de travail, composé d'élus communautaires, a été chargé de visiter de manière exhaustive l'ensemble des parcs d'activités du territoire. Objectifs : procéder à une première évaluation afin d'améliorer la connaissance des parcs dans leur diversité, estimer le degré de performance et d'attractivité et enfin proposer des axes d'intervention pour définir les actions à engager (optimisation des coûts de gestion et de l'animation, programmation pluri annuelle des investissements).



2 usines du futur du groupe Galilé : Farman (systèmes robotisés de convoyage) et Corvaisier (moules de soufflage pour l'industrie aéronautique, auparavant à Larçay) sont installées désormais sur le parc d'activités de la Liodière à Joué-lès-Tours.

# FONCIER/ENTREPRISES/SOUTIEN AU COMMERCE ET À L'ARTISANAT

11179 m<sup>2</sup>

vendus à CITEOS CEGELEC sur le parc d'activités de La Liodière à Joué-lès-Tours en prévision de 6 projets d'implantation

## EN CHIFFRES

### TRAVAUX

Poursuite de la réhabilitation du parc d'activités des Granges Galand, réalisation de la 2<sup>e</sup> tranche (600 000 €/an) soit

**1,8 M€**

d'investissement global pour Tours Métropole Val de Loire.



Réhabilitation du parc d'activités des Granges Galand.

## Du côté des entreprises

- **2500 m<sup>2</sup>** de foncier cédés à la société **Ok Box** (location d'espaces de stockage) à **Saint-Cyr-sur-Loire**.
- Prise à bail avec option d'achat de **450 m<sup>2</sup>** de bureaux sur le **parc Pierre et Marie Curie** par la société **Vernon** (leader européen des capteurs à ultrasons médicaux).
- Cession de **2 ha** sur le parc d'activités du **Cassantin** à la **société SLC** pour l'implantation d'une concession de camping-cars haut de gamme.
- Prise d'option pour **7 ha** sur le parc du **Cassantin** par la **société ARGAN** pour l'implantation d'une plateforme logistique alimentaire.
- Création d'un **giratoire sur la RD77** pour sécuriser les entrées du **parc d'activités de la Fosse Neuve** et du bourg de **Parçay-Meslay**, un investissement de **430 000 €** pour la métropole.
- Poursuite du déploiement de la **signalétique unifiée** des parcs d'activités sur **Saint-Avertin, Parçay-Meslay, Notre-Dame-d'Oé**.
- Plus de **28 000 m<sup>2</sup>** **pré-commercialisés** sur le parc d'activités de **La Liodière à Joué-lès-Tours** en prévision de 6 projets d'implantation.
- Redémarrage de la **commercialisation du site Saint-François à La Riche** (pré-commercialisation d'une parcelle de **5 000 m<sup>2</sup>**).
- Engagement d'une démarche de fédération des **professionnels des Métiers d'art**.
- Finalisation de l'**étude pour le réaménagement de l'avenue Jacques-Duclos à Saint-Pierre-des-Corps** (engagement des travaux début 2018), investissement de réhabilitation de **7 M€** pour Tours Métropole Val de Loire.



4900 m<sup>2</sup>

de terrain sur Arche d'Oé 2  
vendus à la société ARAUCO  
(centre de dialyse et  
plateforme logistique)

## EN CHIFFRES

### TRAVAUX

Poursuite de la **réhabilitation de l'avenue Grand Sud**  
sur le **parc d'activités de la Vrillonnerie** avec la réalisation par Tours Métropole  
Val de Loire d'un **giratoire** au niveau du carrefour de la Grenouillère.

Un investissement global de

**700 000 M€**

pris en charge en intégralité par la société Castorama.



Avenue Grand Sud sur le parc d'activités de la Vrillonnerie.

## PARTICIPATIONS À...

- 3 comités d'agrément en pépinières d'entreprises pour **6 nouvelles entreprises implantées** (soit un total de **15 entreprises au Sanitas à Tours / 42 emplois, 6 à La Rabière à Joué-lès-Tours / 20 emplois**).
- 4 comités techniques du **Fonds Mutualisé Départemental de Revitalisation** (16 nouveaux dossiers d'entreprises étudiés).
- 4 comités techniques du **Fonds Michelin Développement**.



### Commerce et artisanat

- **Réaménagement** de la **place du 11 novembre à Ballan-Miré** (place de marché et abords des commerces).
- Aide à la **rénovation des façades commerciales** (12 dossiers traités et près de **40 000 €** de subvention accordée).
- Lancement d'un appel à projets auprès des unions commerciales et artisanales de la métropole pour soutenir la mise en place d'**animations commerciales à Chambray-lès-Tours, Fondettes, Joué-lès-Tours, St-Avertin, Tours**.
- Poursuite de **déploiement de la signalétique des pôles commerciaux de proximité** et des places de marchés à **Chambray-lès-Tours, Joué-lès-Tours, Saint-Cyr-sur-Loire, Tours**.
- Finalisation du projet d'aménagement relatif aux abords et à la **mise en accessibilité du pôle commercial de la Grange à Joué-lès-Tours**.
- Lancement des **études de programmation** pour l'implantation de **locaux d'activités** économiques, en partenariat avec la DDU, **quartier de la Rabaterie à Saint-Pierre-des-Corps et quartier du Sanitas à Tours**.
- Réalisation d'une étude de **redynamisation commerciale de l'avenue de Grammont à Tours** afin de valider des orientations stratégiques et un programme d'actions.

# SOUTIEN À LA RECHERCHE ET À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## 155 000 €

de subventions accordées aux pôles de compétitivité

### Des actions soutenues

- **13 et 14 octobre** à Paris, participation au **Salon Cosmetic 360**, afin de promouvoir une formation internationale en cosmétique et sensoriel réunissant des acteurs locaux de la formation et des startups.
- **Soutien** à hauteur de **20 000 €** pour l'**organisation de colloques et congrès** sur le territoire. **Conventions de financement** pour soutenir le **projet AERO** (travaux de recherche des Centres d'Etudes et de Recherche, **CEROC** et **CERMEL**, sur le thème aéronautique) et la **structuration** du **Cluster Santé Respiratoire** (travaux d'aménagement destinés aux équipes de recherche de l'Université de Tours).
- Groupes de travail avec l'Université de Tours et STMicroelectronics pour démarrer l'extension de la plateforme de recherche **CERTeM+**.
- **10 000 €** de subventions accordées pour accompagner l'association **The Education Valley** (accueil et animation du séjour des apprenants internationaux).

## 40 000 €

de subventions accordées pour financer des travaux de recherche dans le cadre du projet collaboratif **ZHART (Zones Humides ARTificielles)**

### À PROPOS DE

## BIO<sup>3</sup>INSTITUTE

Soutien financier à hauteur de **250 000 €** pour la construction du Bio<sup>3</sup>Institute (versement global de **600 000 €** sur les exercices 2015 et 2016).



### EN CHIFFRES

Renouvellement des conventions de partenariat avec les pôles **DREAM** et **Cosmetic Valley** (soutien financier de respectivement

**15 000 €** / an

et **40 000 €** / an

pour la période 2016-2018)

+ organisation

de petits déjeuners dans les locaux de Tours Métropole afin d'appuyer ces pôles de compétitivités dans la prospection de nouveaux adhérents implantés sur le territoire métropolitain/

**100 000 €**

accordés au pôle **S2E2**.





# PARTENARIATS, SOUTIEN À L'ENTREPRENARIAT

10 000 €

pour le concours  
Worldwide Active Citizen

et les 60 ans  
de la Jeune Chambre  
Économique de Tours

## FAITS MARQUANTS 2016

### CREA CAMPUS

Suivi et participation au jury du concours Créa Campus destiné à encourager l'entrepreneuriat de l'Université, de Polytech, et de l'IUT (près d'une centaine de participants pour l'année 2015/2016), 11 équipes concurrentes et 5 équipes récompensées).



Stand Tours au SIMI 2016.

### À PROPOS DE

## SIMI 2016: RENDEZ-VOUS RÉUSSI

Tours Métropole Val de Loire a participé au SIMI, rendez-vous d'affaires de référence des acteurs de l'immobilier d'entreprise, au Palais des congrès à Paris du 30 novembre au 2 décembre. Plus de 28 000 visiteurs sont venus à la rencontre des 450 exposants dont le stand partagé par Blois, Bourges, Châteauroux, Dreux, Orléans, la Région Centre-Val de Loire et bien sûr Tours Métropole Val de Loire qui a mis en avant les offres foncières de ses parcs d'activités et le parcours résidentiel d'entreprises proposé (pépinières, incubateurs, ateliers relais, bureaux). L'occasion de prendre des contacts pour des recherches de sites d'implantations ou d'opportunité d'investissements et de présenter les prochains grands projets immobiliers du territoire (futur parc d'activités de Fondettes, Site des casernes, redéploiement de Monconseil, poursuite du développement du Cassantin...).

## Soutien financier en chiffres

des initiatives  
locales en matière  
de développement  
économique

- **4 000 €** pour les Trophées de la Performance Globale 2016 du Centre des Jeunes Dirigeants de Tours
- **12 000 €** pour la Convention de partenariat avec BGE Touraine. Bilan positif : 39 créations d'entreprises (commerces et services aux entreprises)
- **5 000 €** pour le soutien à la mise en relation employeurs/citoyens (accès emploi) : rencontres aéronautiques 2016 d'Aérocentre.
- **10 000 €** pour le soutien à l'innovation sociale : Coopérative d'Activités et d'Emploi Artéfacts. Bilan positif : 44 porteurs de projets pris en charge et accompagnés sur les secteurs de l'écriture, des arts visuels et des métiers de conseils
- **43 000 €** pour le pôle territorial de coopération économique COOPAXIS, dernier volet
- **180 000 €** pour le maintien du partenariat avec l'Observatoire de l'Économie et des Territoires de Touraine, **33 000 €** pour Touraine Point Affaires et **700 €** pour le Club de l'Immobilier de Touraine.

50%

**des communes de Tours Métropole Val de Loire ont au moins un point de connexion au Wifi public en 2016**

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

# LE RÉSEAU DE BORNES WIFI WiTM S'ÉTEND

Après une phase de test de 6 mois, 85 bornes Wifi réparties sur 45 sites différents dans 11 communes de Tours Métropole Val de Loire ont été déployées en 2016. L'Hôtel de ville, le site Mame ou le CCC OD à Tours, l'office de tourisme de Rochecorbon, la Loire à Vélo à Savonnières, pour ne citer que quelques exemples, proposent des points d'accès pour une connexion d'une heure par 24 heures et par appareil. Le réseau Wifi est accessible également dans des jardins publics et sur la ligne de tramway aux stations Jean-Jaurès et Gare à Tours, La Rabière à Joué-lès-Tours.

Pour mettre en place ce réseau Wifi public, Tours Métropole Val de Loire a investi 65 000 € en 2016 et a choisi le prestataire QOS Telecom en tant qu'opérateur Wifi pour prendre en charge les phases de conception, de déploiement et d'exploitation du service.

La 100<sup>e</sup> borne de Wifi public a été inaugurée en mai 2017. Cette borne équipée de capteurs solaires a été implantée en 2016 sur l'aire de camping-car de Saint-Genouph. Unique dans la Région Centre-Val de Loire qui l'a cofinancée, cette borne est connectée à Internet par routeur 4 G. La Région accompagne Tours Métropole Val de Loire dans son programme de développement des services numériques liés aux infrastructures très haut débit.

## Le FTTH (Fiber To the Home ou la fibre jusqu'à la maison), le très haut débit pour tous

Le déploiement de la fibre engagé par l'opérateur Orange s'est poursuivi en 2016. Une convention a été signée en mars 2014 entre Tours Métropole Val de Loire, l'opérateur, l'État, la Région et le Département. Cette convention prévoit la couverture de l'intégralité du territoire aujourd'hui métropolitain.

Les chiffres du déploiement de la fibre en 2016 (programme de 145 000 logements à couvrir) :

- **85 312 logements adressables, soit 59 % (rappel 2015 : 69 600 logements, soit 48 %)**
- **49 450 logements raccordables, soit 33 % (rappel 2015 : 39 000 logements, soit 27 %)**



## TMN, l'aménageur numérique de Tours Métropole Val de Loire

Tours métropole numérique (TMN), c'est en 2016 plus de mille entreprises connectées au réseau public et 29 opérateurs

télécom partenaires. Créé en 2007, le réseau public TMN, ouvert à tous les opérateurs et fournisseurs d'accès internet, a permis l'émergence d'un marché local des télécoms. Ce modèle permet à tous les opérateurs de services d'accéder à leurs clients avec la fibre optique publique sans avoir besoin de construire leur propre réseau. Il permet aussi aux entreprises tourangelles d'accéder au très haut débit en gardant le choix de l'opérateur le plus pertinent pour traiter leurs besoins spécifiques.

### **Les principales réalisations de TMN en 2016 :**

- L'extension du réseau public à deux nouveaux parcs d'activités : Le Cassentin à Parçay-Meslay et Le Chatenay à Rochecorbon.
- L'élaboration, en concertation avec la Direction des Systèmes d'Information de Tours Métropole Val de Loire, du projet Netcity consistant en l'interconnexion en très haut débit des mairies et centres techniques municipaux de la métropole.
- L'élaboration d'un guide télécom à destination des entreprises
- La diffusion de dix lettres d'information « produits THD » vers le marché entreprise
- La diffusion de la lettre d'information « échos numériques » à l'attention des acteurs économiques du territoire.

- **29 opérateurs télécom partenaires**
- **1062 entreprises connectées au réseau public en 2016**
- **2506 usagers résidentiels**



Borne wifi solaire à Saint-Genouph

# L'AÉROPORT TOURS VAL DE LOIRE TOUJOURS EN CROISSANCE

*L'aéroport de Tours Val de Loire a fait voyager 11 366 passagers supplémentaires en 1 an.*

**La fréquentation de l'aéroport Tours Val de Loire a frôlé le cap des 200 000 passagers avec 198 897 personnes transportées en 2016, soit une progression de 6 % sur un an.**

En croissance régulière depuis 2010, l'aéroport Tours Val de Loire, premier aéroport civil du Centre-Val de Loire, a fait voyager 11 366 passagers supplémentaires sur un an et affiche un taux de remplissage des avions très satisfaisant tant pour les départs que pour les arrivées sur les destinations assurées par la compagnie Ryanair :

- **Tours- Marrakech (Maroc)**: 91 % de remplissage, soit 34 221 passagers enregistrés (+ 5 %).
- **Tours-Porto (Portugal)**: 90 % de remplissage, soit 54 160 passagers enregistrés (+ 3 %).
- **Tours-Marseille**: 85 % de remplissage, soit 20 304 passagers enregistrés (- 3 %, la ligne a ouvert plus tard au printemps 2016).
- **Tours-Londres-Stansted (Royaume-Uni)**: 85 % de remplissage, soit 63 073 passagers enregistrés (+ 12 %).
- **Tours-Dublin**: 85 % de remplissage, soit : 20 370 passagers enregistrés (+ 11 %).

Par ailleurs la fréquentation des vols pour **Figari en Corse** a également progressé de 3 % (3 265 passagers pour des vols de mai à septembre). L'activité charters a représenté 2 386 passagers au total.



© Léonard de Sèrres



© Léonard de Sèrres

*La salle d'embarquement de l'aéroport de Tours Val de Loire*

L'aéroport est la propriété du SMADAIT, le Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement de l'aéroport international de Tours Val de Loire qui regroupe la Région Centre-Val de Loire, le Département d'Indre-et-Loire, Tours Métropole Val de Loire et la CCI Touraine.

Depuis le 30 décembre 2016, l'exploitation de l'aéroport est assurée par **Edeis**, société française née d'un partenariat entre la société de participation Impact Holding et le fonds Ciclad qui a repris toutes les activités ingénierie et construction du groupe SNC Lavalin en France, dont l'aéroport Tours Val de Loire. Le personnel de l'aéroport, soit 17 salariés (personnel de piste, contrôle, administration, commercial, assistance aéroportuaire, exploitation) a été transféré à Edeis.

**+45%**

**c'est le taux de progression de l'aviation d'affaires en 2016 avec 1118 passagers**

# L'ÉLABORATION DU 2<sup>E</sup> SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

## CADRE D'INTERVENTION DE LA MÉTROPOLE



1511879€

Produit de la taxe de séjour en 2016

*La guinguette de Tours, l'un des points d'attraction touristique de la métropole.*

Le 7 novembre 2016, Tours métropole Val de Loire a lancé la démarche d'élaboration de sa nouvelle stratégie touristique, après un premier schéma défini pour la période 2011-2016. Cette première phase a permis de faire un bilan des actions réalisées et d'associer l'ensemble des acteurs à cette démarche. Le premier schéma a porté la création de l'office de tourisme intercommunal pour assurer les missions de service public d'accueil et d'information ainsi que la mise en marché de l'offre locale, sur la base d'une convention de délégation de service public.

**La taxe de séjour**, instaurée dès 2009, est acquittée par les touristes séjournant sur le territoire. Le produit de cette taxe, d'un montant de 1511 879€ en 2016 (avant reversement de la taxe additionnelle de 10% au Département), contribue à la réalisation des projets touristiques. Située au cœur de la destination internationale du Val de Loire, la métropole de Tours, pour la période 2017-2022, ambitionne de renforcer son attractivité et sa notoriété auprès des clientèles touristiques afin d'optimiser les retombées économiques de ce secteur sur son territoire.

# L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL TOURS VAL DE LOIRE AU SERVICE DE LA POLITIQUE TOURISTIQUE

Afin d'assurer l'accueil des clientèles touristiques au plus près du terrain, outre le siège de l'office de tourisme à Tours, des antennes territoriales sont ouvertes en saison à Villandry (sur 8 mois), Rochecorbon et Luynes (sur 6 mois). De plus, l'office de tourisme de Tours Val de Loire est ouvert au public 7 jours sur 7 et 363 jours par an. Ainsi l'obligation d'accueil, d'information et de conseil du public est largement remplie et ce d'autant que le site internet est à disposition des touristes 24 heures sur 24 et 365 jours par an.

Pour l'année 2016, la participation financière de Tours métropole Val de Loire à l'office de tourisme intercommunal s'élève à 1 717 500 €. L'agence réceptrice de l'office qui commercialise l'offre des prestataires du territoire a généré un chiffre d'affaires de près de 830 000 € en 2015. Enfin, un bureau des congrès a été créé à l'OTI en juillet 2016 afin d'offrir les services d'un guichet unique aux organisateurs de rencontres professionnelles, de séminaires et aux partenaires locaux.



L'office de tourisme intercommunal Tours Val de Loire.

## À PROPOS DE

# « FAITES UNE PAUSE À TOURS ET... LAISSEZ-VOUS SURPRENDRE! »

Lancée en 2014 en partenariat avec l'office de tourisme Tours Val de Loire, la campagne « Faites une pause à Tours » veut, en début de saison touristique, susciter l'envie de découvrir le territoire, inciter les visiteurs à en faire la destination de courts séjours urbains pour partir à la découverte d'une ville (et alentours) certes patrimoniale mais aussi créative, en mouvement, contemporaine.

La campagne s'est affichée dans une quinzaine de villes situées à moins de trois heures de Tours dont Bourges, Le Mans, Nantes, La Rochelle, Dijon, Troyes. Elle s'est également déployée sur le web et les réseaux sociaux, ciblant plus spécifiquement Paris et l'Île-de-France.

Une campagne aux visuels renouvelés sera déployée pour la saison 2017.



536 000 €

de fonds de concours versés par Tours Métropole (dont 66 000 € pour le financement de la rénovation de la basilique) pour les actions autour du 1700<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Saint-Martin

100 000

personnes participent au Grand Repas organisé par Tours, Cité internationale de la Gastronomie en Val de Loire, en octobre

## Étude et tourisme

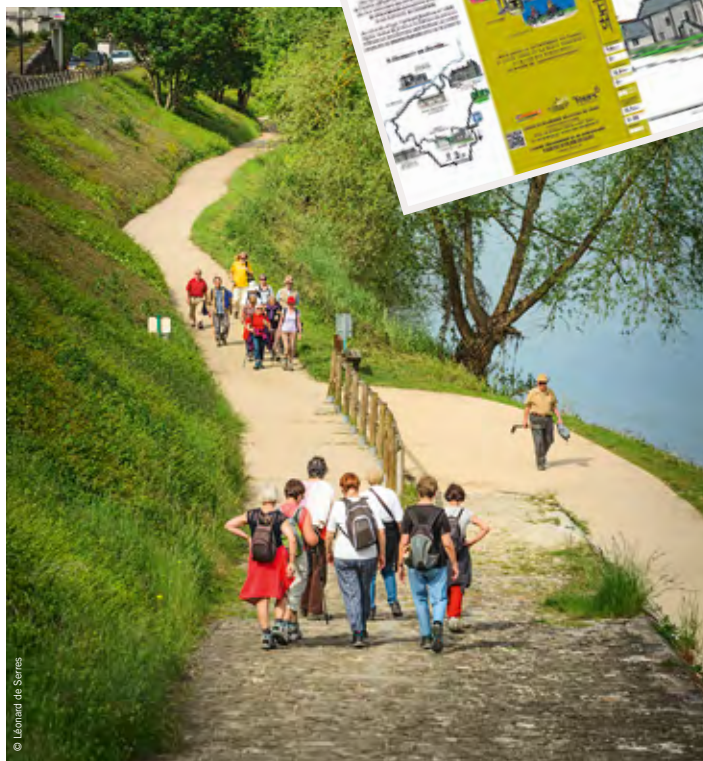
### • Un tourisme martinien accessible

- > Dans le cadre de la commémoration du 1700<sup>e</sup> anniversaire de Saint-Martin en 2016, la Direction du Tourisme et le Service Patrimoine ont réalisé un circuit piétonnier dans Tours (accessible aux personnes à mobilité réduite) permettant de relier les principaux sites martinien, matérialisé par une signalétique dédiée et un dépliant multilingue.
- > Tours Métropole Val de Loire a contribué au financement des travaux de rénovation de la basilique Saint-Martin, avec l'attribution d'un fonds de concours à la Ville de Tours pour la restauration du dôme et de la statue qui le surplombe.
- > Une subvention de fonctionnement de 20 000 € pour l'année 2016 a été accordée au Centre culturel européen Saint-Martin de Tours, par Tours Métropole Val de Loire, afin de contribuer à la mise en valeur et à l'animation du chemin de Saint-Martin sur le territoire.



### • Une étude de mobilité des clientèles touristiques entre Touraine et Loir-et-Cher

Afin de mieux appréhender les déplacements des touristes entre les principaux sites de visite d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher, Tours Métropole Val de Loire a cofinancé avec les deux départements une étude menée par les deux observatoires économiques sur la base d'enquêtes par questionnaires pendant l'été 2016. Cette étude a permis d'identifier les difficultés en termes d'accessibilité des sites touristiques et de cerner les attentes et les besoins de la clientèle en matière de mobilité. Meilleure desserte, meilleure lisibilité de l'offre, liaisons entre les sites majeurs, transport et mise à disposition de vélos sont autant de pistes à explorer et à coordonner entre les acteurs du transport et du tourisme.



## LA VALORISATION DES SENTIERS PÉDESTRES DE PETITES RANDONNÉES (PR)

Afin de garantir aux touristes et aux marcheurs une offre labellisée par la fédération nationale, un important travail de qualification des sentiers de petite randonnée a été réalisé avec l'expertise du Comité départemental de randonnée pédestre (CDRP) sur les 22 communes du territoire. L'objectif est de proposer une trentaine de circuits de randonnée praticables en famille, présentant les tracés, les informations pratiques et les points d'intérêt touristiques.

Ce travail aboutira en 2017 avec l'édition de nouvelles fiches de randonnées par commune ainsi qu'un panneau de présentation des itinéraires faisant apparaître une charte graphique harmonisée. Par ailleurs, une convention conclue avec le CDRP permet d'assurer le balisage des sentiers de randonnées pédestres sur le territoire.

Coût de l'opération : 27 700 € de subventions au CDRP dans le cadre de la convention 2014-2016, 16 120 € pour le marché de fourniture de données numériques et 20 500 € pour le mobilier (panneaux de présentation des sentiers).

À PROPOS DE

# LA RENAISSANCE DU PATRIMOINE FLUVIAL ET DE LA BATELLERIE TRADITIONNELLE

Au titre de sa compétence touristique, la Métropole accompagne le développement de la batellerie de Loire afin d'encourager la complémentarité des offres proposées aux touristes et aux Tourangeaux. En 2016, Tours Métropole Val de Loire a apporté un soutien financier de 17 000 € à l'association Boutavant afin de conforter les promenades thématiques sur le fleuve au départ du pont Wilson et du Château de Tours, et alloué une aide de 10 000 € à l'association La Rabouilleuse à Rochecorbon. Boutavant a embarqué 7 306 passagers en 2016 et la Rabouilleuse 1 800, des promenades commercialisées par l'Office de tourisme intercommunal Tours Val de Loire.



Gabare sur la Loire.



La Villa Rabelais, siège de la Cité Internationale de la gastronomie en Val de Loire.

## LA MONTÉE EN PUISSANCE DE « TOURS, CITÉ INTERNATIONALE DE LA GASTRONOMIE EN VAL DE LOIRE »

Suite à sa candidature au concours lancé en 2012 par la Mission française du patrimoine et des cultures alimentaires, la Ville de Tours fait partie du réseau des « Cités de la gastronomie » avec Paris-Rungis, Lyon et Dijon. Tours Métropole Val de Loire a apporté son soutien à l'association « Tours Cité Internationale de la Gastronomie en Val de Loire », créée en 2015, pour animer le réseau des acteurs publics et privés autour de la gastronomie et mettre en place un plan d'actions spécifique.

Ainsi, des subventions de fonctionnement ont été allouées à hauteur de 90 000 € à cette association en 2015 et en 2016. « Le Grand Repas », événement emblématique porté par l'association, a été partagé par quelques 100 000 convives pour sa seconde édition en octobre 2016.

## Coup de projecteur sur...

### DES « ABRICYCLOS » POUR MIEUX ACCUEILLIR LES CYCLOTOURISTES DANS LES CAMPINGS MÉTROPOLITAINS

Afin d'accompagner le développement du tourisme itinérant à vélo sur son territoire, Tours Métropole Val de Loire a répondu à l'appel à projet régional visant à soutenir la création d'hébergements spécialisés, les « abricyclos ». Ces hébergements légers, conçus pour accueillir deux personnes avec leur matériel, privilégient l'utilisation de matériaux durables et sont commercialisés à un tarif accessible de 15 € par jour dans les campings de Saint-Avertin et de Savonnières. Tours Métropole Val de Loire a donc acquis quatre « abricyclos » (11 460 € avec une aide de 8 000 € de la Région).

L'abricyclo, un havre pour le cyclotouriste.





**10,3** MILLIONS  
DE KM PARCOURUS EN 2016  
SUR LE RÉSEAU BUS-TRAM

**+6%**  
AUGMENTATION DE  
LA FRÉQUENTATION DU  
TRAMWAY EN 2016

**57**  
ARRÊTS DE BUS  
RENDUS ACCESSIBLES  
EN 2016



# MOBILITÉS ET INFRA- STRUCTURES

Le réseau bus-tram plébiscité **26**

La ponctualité **27**  
et la régularité du réseau

Un réseau, toujours **28**  
plus accessible



**Frédéric AUGIS**

*Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire.  
Délégué aux mobilités, aux infrastructures et aux voiries.  
Maire de Joué-lès-Tours.*





Le tramway sur le pont Wilson à Tours.

# LE RÉSEAU BUS-TRAM PLÉBISCITÉ

Fréquentation  
du réseau

36,1 M

de voyages  
en 2016

Le tramway a enregistré 15,7 millions de voyages, soit 43 % des voyages réalisés sur le réseau global, une augmentation de fréquentation de 6 % par rapport à 2015, malgré l'incendie du pont de l'avenue de Grammont. La ligne 2 de bus Tempo a comptabilisé 4,7 millions de voyages. La fréquentation des lignes fortes a continué d'augmenter, notamment la ligne 4 avec 1,9 million de voyages, soit une progression de 2 % sur un an. L'année 2016 est également marquée par la préparation du renouvellement de la délégation de service public (DSP) relative à l'exploitation du réseau Fil Bleu en 2019 et par le lancement d'études pour le développement à long terme du réseau de Transport en Commun en Site Propre. En ce qui concerne les infrastructures, l'année 2016 a vu se dérouler le chantier de construction de la nouvelle passerelle Fournier.



Ligne de bus tempo.

Le tramway  
rue Nationale.

# LA PONCTUALITÉ ET LA RÉGULARITÉ DU RÉSEAU

Un bus est considéré « ponctuel » lorsqu'il est présent à l'arrêt entre - 1 minute et +1 à +3 minutes, par rapport à l'horaire affiché. La ponctualité des bus est en continue progression et atteint en 2016 un taux de 75,6%.

Ce qui explique ce bon score :

- L'amélioration continue du fonctionnement de la Priorité aux Feux (PAF) pour les bus.
- L'optimisation des temps de parcours sur chacune des lignes.
- Le management de Keolis, individualisé pour la ponctualité de chaque conducteur.
- Une régulation en temps réel, active, pour maintenir la ponctualité globale du réseau.

La ligne de bus Tempo et celle du tramway sont considérées « régulières » lorsque le passage à une station est compris entre 0 et +2 minutes, par rapport à l'intervalle théorique de passage entre deux véhicules. En 2016, la régularité de ces lignes est maintenue, et ce, malgré la hausse significative de leur fréquentation sur un an : +1,1 % pour la ligne 2 et +4,9 % pour la ligne A.

*La ligne de tram  
a circulé toute la nuit  
de la Saint Sylvestre.  
Pour la Fête  
de la musique,  
les lignes de Tram  
et Tempo  
ont circulé jusqu'à  
1h du matin avec  
une fréquence renforcée.*



## UN SERVICE AMÉLIORÉ EN 2016

Afin de répondre mieux encore aux besoins des usagers, d'améliorer la ponctualité, d'apporter du confort de voyage et de réduire les problèmes de surcharges, des services ont été ajustés pour la rentrée de septembre 2016, d'autres modifiés pour travaux :

- **Fréquence augmentée de 30''** le samedi après-midi de 15 h à 20 h, sur la ligne A du tramway.
- **Fréquence améliorée de 8'30'' à 7'30''** en journée de semaine de période scolaire, sur la ligne Tempo.
- **Fréquence prolongée d'une heure** le soir, sur la ligne 3 (branches 3a et 3b).
- Passage par les quais Tanneurs et Malraux et déplacement du terminus à Ursulines pour la ligne 57 à Tours afin d'améliorer la desserte du lycée Paul-Louis Courier.
- **Modification de la ligne 31** à Joué-lès-Tours dans le sens Ballan-Joué pour améliorer la régularité.
- **Par ailleurs, des lignes ont été modifiées** pendant les travaux sur le pont Maupas en février 2016. Ligne 3b : nouveau terminus à l'arrêt Chambray 2, les lignes 14 et 118 ont un itinéraire modifié par le nouveau pont des Touches et desservent les nouveaux arrêts Faraday et Coulomb. 3 courses sont ajoutées sur la ligne 118 en rabattement sur le tram à Verdun entre 12h et 14 h pour compenser la dégradation.

# UN RÉSEAU TOUJOURS PLUS ACCESSIBLE



*L'ensemble du parc de bus est accessible.*

## 450 000 € HT

ont été consacrés  
aux arrêts prioritaires

Le Schéma directeur d'accessibilité « Agenda d'accessibilité programmée » (Sd'AP) du réseau de transport public urbain de la métropole tourangelle a été approuvé par arrêté préfectoral le 17 août 2016.

### DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

Au 31 décembre 2016, l'ensemble du parc est accessible. Un dispositif de contrôle hebdomadaire, par les conducteurs, des palettes UFR (Usager en Fauteuil Roulant) pour une meilleure manipulation du système, est mis en place pour limiter les dysfonctionnements.

- 57 arrêts de bus ont été rendus accessibles suite à des travaux d'aménagement dont 40 identifiés comme prioritaires par le Sd'Ap :
- > 26 arrêts sur les lignes fortes (2, 3, 4 et 5).
- > 7 arrêts de centre-ville (Berthenay, Chanceaux, Savonnières, Villandry).
- > 7 arrêts desservis par au moins 2 lignes.



*Des agents Fil Bleu se mettent dans la situation de personnes mal voyantes, avec la participation de l'association Valentin Haüy.*

Le repère « porte avant » a été déployé sur la Tempo et les lignes fortes. Il permet le repérage de la porte avant du bus pour les personnes en situation de handicap visuel et le bon positionnement de la 2<sup>e</sup> porte face à la section élargie du quai, pour la montée et la descente des personnes en fauteuil roulant.

### SUR LES 500 STATIONS TRAM ET ARRÊTS DE BUS DITS « PRIORITAIRES » IDENTIFIÉS AU SD'AP

- 75 % sont accessibles
- 20 % sont non accessibles
- 5 % sont en « impossibilité technique avérée »

Les lignes A du tramway et ligne 2 Tempo, armature du réseau, sont accessibles (à l'exception de deux stations et des arrêts reconnus « impossibilité technique avérée »).



#### À PROPOS DE

## FIL BLANC: + DE 77 500 VOYAGES RÉALISÉS EN 2016

Fil Blanc est un service sur réservation qui fonctionne de 7h à 1h, tous les jours (sauf 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre), d'adresse à adresse, sur le périmètre de la métropole et les 3 communes de Vouvray, Vernou-sur-Brenne et La Ville aux Dames. Fil Blanc s'adresse aux déficients visuels et handicapés moteurs titulaires d'une carte d'invalidité à 80 %, qui ne peuvent utiliser les transports en commun.

Une nouvelle délégation de service public (DSP) a été signée pour 3 ans avec TPMR Tours (Transdev). En 2016, la recette billettique s'établit à 104 851 € (chaque voyage coûte à l'utilisateur 1,50 €, soit le même prix que le ticket unitaire Fil Bleu, tandis que le coût de production d'une course est d'environ 23,70 €). La contribution forfaitaire à la charge de Tours Métropole Val de Loire a atteint 1 838 856 € HT en 2016.

### FAITS MARQUANTS 2016

#### L'ARRACHEMENT DE LA LAC

Le lundi 6 juin 2016, à 9h30, un poids lourd arrache la Ligne Aérienne de Contact (LAC) en traversant l'intersection du rond-point de la Tranchée. Le bras de sa grue, non replié, dépassait en hauteur d'environ 2,50 m. À la rupture, la LAC s'est détendue et a touché la Borne d'Information Voyageur (BIV) du quai de la station Tranchée. Ce contact a provoqué un arc électrique et la disjonction de la section de voie. Immédiatement, le Poste de Contrôle Centralisé (PCC) a été averti de l'incident par une remontée d'alarme. Les équipes techniques de Keolis ont pu intervenir de suite, pour un retour à la normale dès le lendemain à 21h.

# 19

minibus aménagés pour les personnes à mobilité réduite (PMR), propriété de Tours Métropole au 31 décembre 2016

# 1207

usagers inscrits en 2016 : 222 personnes aveugles ou mal voyantes, 630 en fauteuils et 355 en marche difficile

### Amélioration du réseau et des services

- Pour le confort des usagers, **Tours Métropole Val de Loire améliore en continu les systèmes d'information** : cinématique de l'information-voyageur visuelle et sonore revue dans les bus et les tramways pour améliorer l'accès du réseau aux personnes handicapées, optimisation du site Internet de Fil Bleu (30 000 € alloués) notamment pour la diffusion des horaires en temps réel.
- **Sécurisation des carrefours**  
En 2016, Tours Métropole Val de Loire a procédé, en lien avec les services de l'État, à l'amélioration de la sécurité sur 9 carrefours traversés par le tramway (par exemple sur l'avenue Pont-Cher à Joué-lès-Tours).  
Avril 2016 : **travaux de remise en état de la plateforme minérale du tramway** entre les rues Nationale et Charles-Gille suite aux réserves émises lors de la réception du marché.



#### • La Carte JVMALIN

Elle a vocation à devenir l'unique carte de transport utilisée sur le bassin régional. Elle a fait l'objet d'une convention cadre et est donc distribuée à Tours depuis mars 2016. Elle permet de charger les titres de transports des réseaux TAO (Orléans), Azalys (Blois), TER Centre-Val de Loire et Fil Bleu! >>>



Amélioration du réseau et des services

• **Une alerte vidéo expérimentée**

Tours Métropole Val de Loire et Keolis ont expérimenté une solution de vidéo protection en temps réel, développée par Orange et Faiveley. Installé dans un bus, le dispositif permet aux régulateurs du Poste de Contrôle Centralisé (PCC), sur un appel de détresse du conducteur, d'observer les événements dans le véhicule. Objectifs : renforcer la sécurité à bord et améliorer l'efficacité des interventions des forces de police et des équipes de Keolis.

• **Un observatoire des mobilités**

Il s'agit d'une base de données en perpétuelle construction, développée depuis 2015 et qui permet de centraliser les données sur la mobilité, afin d'alimenter les études en la matière. Afin de communiquer et de partager une culture de la mobilité, **un baromètre des mobilités** a été mis en place en 2016. Chaque trimestre, ce document synthétise un panel d'indicateurs notamment sur les transports en commun, les parkings relais et l'usage des vélos. À télécharger *via* le portail de la mobilité :

<http://mobilite.tours-metropole.fr>

• **Le réseau de bus**



**13 véhicules standards SCANIA** (2,9M€HT) et **6 bus articulés SOLARIS** (1,9M€HT) ont été livrés, équipés, réceptionnés et mis à la route entre juillet et octobre 2016.

**6 véhicules (2 standards et 4 articulés) ont été rénovés** dans le cadre du Programme Pluriannuel d'investissement (312 000 €HT valeur 2011).

**Coup de projecteur sur...**

**PRÉPARATION DU RENOUELEMENT DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP) RELATIVE À L'EXPLOITATION DU RÉSEAU FIL BLEU EN 2019**

La procédure de renouvellement de la DSP qui arrive à échéance le 31 décembre 2018, a été anticipée. La Direction des Mobilités s'est organisée en « mode projet » et a défini un calendrier. Suite à la réalisation de l'enquête « Origine-Destination / Montées-Descentes » (ODMD) d'octobre 2014, Tours Métropole Val de Loire a poursuivi son travail de bilan du réseau bus + tram par ligne et par secteurs géographiques, pour préparer les études sur l'évolution du réseau Fil Bleu. Dans cette perspective d'évolution du réseau en 2019 et à moyen terme, Tours Métropole Val de Loire a recensé l'ensemble des projets urbains prévus dans les communes à court et moyen termes ainsi que leurs besoins en transport urbain afin de les intégrer aux études d'évolution de l'offre.



**À PROPOS DE**

**+ DE 20 SCÉNARIOS POUR L'AVENIR**

Tours Métropole Val de Loire a lancé les études préalables pour le développement à long terme du réseau de Transport en Commun en Site Propre (TCSP). Les communes-membres de la métropole sont associées et les projets et attentes de chacun sont pris en compte dans la réflexion globale.

Constituées de 3 grandes phases, les études ont commencé à l'automne 2016 par la réalisation d'un diagnostic et la mise en lumière des enjeux de mobilité. Sur la base d'une étude multicritères en matière d'insertion et de définition des besoins de transport, une hiérarchisation des corridors a pu être identifiée. Plus de 20 scénarii de réseaux-armatures TCSP émergent et seront modélisés lors de la 2<sup>e</sup> étape afin d'identifier les fréquentations potentielles des lignes et d'estimer les coûts d'investissement. Cette phase a débuté en 2017.



### Amélioration du réseau et des services

#### • Renouvellement des équipements du réseau de bus

En 2016, **40 abris bus** ont été renouvelés sur les communes de Joué-lès-Tours, Chambray-lès-Tours, Parçay-Meslay, Saint-Avertin, Chanceaux-sur-Choisille, La Riche et Saint-Cyr-sur-Loire, pour un montant global de **267 000 € HT**, **63 poteaux d'arrêt** ont été renouvelés à Saint-Cyr-sur-Loire, Mettray et La Membrolle-sur-Choisille, pour un montant global de **67 637 € HT**.

## EN CHIFFRES

### TRAVAUX

#### Réfection des parkings de remisage des bus du dépôt

##### de Saint-Pierre-des-Corps :

ces travaux (à réaliser avant fin 2018), permettront la mise aux normes des parkings par la création de nouveaux réseaux et leur réhabilitation tout en optimisant le nombre de stationnements. Au 1<sup>er</sup> semestre 2016, des études portant sur différentes possibilités d'orientation et de disposition des places de stationnement des bus ont été menées.

Le montant global de l'opération est de

**152 000 € HT**

#### Des travaux d'aménagement de voiries, arrêts de bus, parkings et équipements du réseau

ont représenté en 2016 un investissement global de

**1,6 M € HT**

sur les communes de Joué-lès-Tours, Chambray-lès-Tours, Mettray, Tours, Luynes, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire.

Le programme annuel sur les axes structurants du réseau bus pour la réfection des voiries et des arrêts sur l'ensemble des communes du territoire ont représenté un investissement de

**450 000 € HT**

# PLACE AU VÉLO !

Engagée dans une politique volontariste en faveur de la pratique du vélo et des modes de déplacements doux, Tours Métropole Val de Loire a choisi de créer un équipement métropolitain destiné aux cyclistes, cyclotouristes et randonneurs. Un comité de pilotage s'est réuni le 4 octobre 2016 afin de choisir un lieu pour installer cet équipement proposant des services de type « capitainerie de port » et « maison du terroir ». Le lieu retenu est un local de 125 m<sup>2</sup> situé 31 boulevard Heurteloup. L'équipement, baptisé « Accueil vélo et rando », a été inauguré le 8 juillet 2017 avant son ouverture au public.



On peut monter dans le tramway avec son vélo... sur la dernière plateforme accessible par la dernière double porte.

Tours Métropole Val de Loire favorise l'usage du vélo en ville.

# 34 200

**cyclistes empruntent le pont Wilson chaque mois** (moyenne de juin à novembre 2016)

# 54 000

**piétons empruntent le pont de Fil chaque mois** (moyenne de juin à novembre 2016)

## Amélioration du transport des vélos

#### • Ouverture du tramway aux vélos sans restriction horaire

Initialement autorisés en queue de rames en dehors des heures de forte affluence, les cycles peuvent dorénavant pointer le bout de leur roue à toute heure !

#### • Compteurs vélos

Installés à partir de juin 2016, les capteurs piétons et vélos permettent de disposer de données fiables pour évaluer les effets des politiques développées en faveur des modes actifs. Au nombre de 4, ils sont disposés sur le pont Wilson (vélos), la Passerelle Saint Symphorien (piétons et vélos) et le pont d'Arcole (vélos).

Les compteurs transmettent chaque jour le nombre de vélos ou piétons enregistrés la veille.



# LE GRAND CHANTIER DE LA PASSERELLE FOURNIER



La nouvelle passerelle a été inaugurée le 2 juin 2017.



L'assemblage des 2 parties de la passerelle (bow-windows), de 54 m et 40 tonnes chacune, s'est déroulé en 2 nuits, les 14 et 19 septembre. Une opération soigneusement préparée par l'entreprise Viry qui dispose d'une grue de levage, unique en France, capable de soulever 700 tonnes.

## À SAVOIR 2016

### TRAVAUX

- Travaux de génie civil pour la construction des culées est et ouest par l'entreprise GTM.
- Construction, assemblage et pose de la nouvelle passerelle par l'entreprise Viry.
- Démolition de l'ancienne passerelle par l'entreprise ADS.

En 2016, le programme sur les ouvrages d'art a porté principalement sur la fin des travaux de réhabilitation du pont de l'Alouette (1,48M€) et la construction de la nouvelle passerelle Fournier (coût : 6,8M€) à Tours. Des travaux spectaculaires se sont déroulés au long de l'année, au-dessus des voies ferrées, en gare de Tours, pour construire la nouvelle passerelle qui relie le quartier Velpeau au quartier du Sanitas. Le chantier s'est poursuivi début 2017 avec les travaux d'aménagements de la passerelle, officiellement inaugurée le 2 juin 2017.





## LES TRAVAUX DE VALORISATION DE L'ACCUEIL TOURISTIQUE SONT LANCÉS À VILLANDRY

L'opération, menée sous maîtrise d'ouvrage de Tours Métropole Val de Loire, a pour objectif de conforter l'accueil des visiteurs avec la construction d'un nouvel office de tourisme, d'organiser et de mieux intégrer dans le paysage l'offre de stationnement et de sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes. L'aménagement d'aires de stationnements spécifiques pour les campings car et les cars de tourisme s'inscrit également dans cette démarche. Les travaux de voirie et de réseaux et la construction de l'office de tourisme ont été réalisés en 2016. L'inauguration a eu lieu le 10 juillet 2017.

## Coup de projecteur sur...

### RÉSEAU ROUTIER NORD

La section Ouest du périphérique nord a été mise en service en 2011. Depuis, réflexions et propositions d'actions, reprises dans le SCOT et le PDU approuvés en 2013, sont venues enrichir le débat sur les mobilités. Dans ce contexte, Tours Métropole Val de Loire a dressé un bilan des études et données à sa disposition afin de proposer des réponses au traitement des points de congestion routiers identifiés. À l'issue d'une première phase de diagnostic, une palette de scénarios a été présentée et mise en œuvre avec les communes concernées, avec une première tranche opérationnelle sur la section Nord du Bd Charles de Gaulle à Saint-Cyr-sur-Loire.



*Tours Métropole Val de Loire, avec le concours du département, a engagé à Saint-Cyr-sur-Loire la mise en 2x2 voies de la partie nord du bd Charles de Gaulle entre le carrefour de la Croix de Pierre (sortie de la tranchée couverte du BP Ouest-RD37) et le carrefour Katrineholm. Ces travaux, réalisés de juillet à septembre 2016, d'un coût global de 800 000 €, ont permis de fluidifier la circulation, à la sortie du périphérique Ouest. Les aménagements ont été inaugurés le 10 octobre 2016.*

## TRAVAUX

### • Interventions sur les ouvrages d'art

D'un montant de 750 000 € T.T.C., ces interventions ont concerné 23 opérations de petites et moyennes importances (remise en état, réparations). Les opérations principales réalisées au titre de notre marché à bons de commande (avec la société NGE) ont été :

- > **À Tours** : les ponts du Sanitas et du lac pour protection des poutres précontraintes. Le pont de Montjoyeux pour la reprise complète et la rénovation de l'état de surface (étanchéité comprise).
- > **À Joué-lès-Tours** : le pont de Chinon (Vallée Violette) : reprise des bétons et remplacement des garde-corps.
- > **À Saint-Avertin** : les ponts de Rochepinard : reprise des états de surface (étanchéités et structures) sur des ponts entre la piscine et le centre bourg.
- > Le lancement des études pour la réalisation de **la passerelle du Placier à Joué-lès-Tours, la réparation du pont Mirabeau à Tours** (suite à l'accident survenu sur les joints de l'ouvrage en août 2016 / coût estimé des travaux prioritaires à faire sur cet ouvrage : 1,3 M€).

### • Le réseau des voiries communautaires

Le programme de l'année 2016 a porté sur une vingtaine de chantiers de gros entretien répartis sur les 194 km du réseau de voiries d'agglomération pour un montant de 1,8 M€, notamment :

- > **Au nord de la Loire** : avenue Gustave-Eiffel et boulevard du Maréchal Juin à Tours, Quai de Loire à Saint-Cyr-sur-Loire, rue René-Cassin et rue Willy-Brandt à Notre-Dame-d'Oé...
- > **Entre la Loire et le Cher** : boulevard Heurteloup, boulevard Louis XI, avenue Pompidou, avenue du Général de Gaulle à Tours, avenue Duclos à Saint-Pierre-des-Corps, rue Mendès-France et rue de la Mairie à La Riche...
- > **Au sud du Cher** : rue de Rochepinard à Saint-Avertin, rue des Martyrs et giratoire de la Gitonnière à Joué-lès-Tours, avenue Stendhal, route de Savonnières, avenue de l'Alouette et route des 2 Lions à Tours...

### • Le schéma cyclable d'agglomération

Le montant des travaux engagés dans le cadre du schéma directeur deux roues d'agglomération a atteint en 2016 700 000 €. Ces travaux ont concerné :

- > **Au nord de la Loire** : la rue de la Pinauderie et la rue Pierre de Coubertin

à Saint-Cyr-sur-Loire, le giratoire Jean Le Reste (accès Marmoutier) à Tours, la rue de Bel Air (tranche 2016) à Mettray

- > **Entre la Loire et le Cher** : la remise en état de la Loire à Vélo à Tours et la liaison entre le Prieuré St Cosme et la commune de Tours, à La Riche.
- > **Au sud du Cher** : l'avenue du Général de Gaulle (tranche 2016) et la rue Jules-Romains à Saint-Avertin, le giratoire de l'Alouette (suite aux travaux de réfection du pont) à Tours, l'avenue Gustave-Eiffel (tranche 2016) et le Giratoire de la Mignonne à Joué-lès-Tours, la rue Maupas (suite à l'ouverture du pont de l'A10), à Chambray-lès-Tours.



Aménagement du pont Maupas.



568

LOGEMENTS LOCATIFS  
SOCIAUX FAMILIAUX  
AGRÉÉS EN 2016

4300

LOGEMENTS SOCIAUX  
ATTRIBUÉS AU SEIN  
DU PARC HLM

346

PRÊTS IMMO%  
ACCORDÉS EN 2016

# HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

Habitat : Favoriser **36**  
le logement abordable

Engager de nouveaux projets **39**  
de rénovation urbaine



© Léonard de Serres

**Christian GATARD**

*Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire, délégué à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à l'habitat. Maire de Chambray-lès-Tours*



© Photographie E. Piémont

**Wilfried SCHWARTZ**

*Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire, Délégué à la Politique de la Ville et aux politiques contractuelles. Maire de La Riche*



© Léonard de Serres



# UNE POLITIQUE MÉTROPOLITAINE EN FAVEUR DU LOGEMENT ABORDABLE

**Tours Métropole Val de Loire poursuit une politique active afin de proposer aux habitants des logements adaptés à leurs besoins et à leurs moyens. La promotion d'un logement social de qualité constitue un des domaines prioritaires de l'action publique dont les objectifs visent plus largement à bâtir une agglomération équilibrée, à préparer notre territoire aux mutations démographiques, à répondre aux enjeux écologiques et à renforcer la solidarité sociale et urbaine.**

## **ÉLABORATION DU 3<sup>ÈME</sup> PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT**

En 2016, Tours Métropole Val de Loire a finalisé l'élaboration du nouveau Programme Local de l'Habitat, dont le projet a été arrêté à l'unanimité par le conseil métropolitain du 24 avril 2017. Fruit d'un travail soutenu de co-construction avec les communes, moteurs du développement territorial, et l'ensemble des professionnels du logement, acteurs de ce développement, ce nouveau PLH qui entrera en vigueur en 2018, vise à renforcer l'attractivité résidentielle de la métropole, faciliter les parcours résidentiels des habitants et faire du logement un vecteur de la qualité de vie.

## **ORGANISATION DE LA PRODUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX**

En 2016, Tours Métropole Val de Loire a agréé 38 opérations représentant 568 logements locatifs sociaux familiaux sur les communes de Ballan-Miré, Chambray-lès-Tours, Chanceaux-sur-Choisille, Druye, Fondettes, Notre-Dame-d'Oé, La Riche, Parçay-Meslay, Rochecorbon, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre-des-Corps et Tours. Pour permettre la réalisation de cette offre nouvelle, elle a consacré une enveloppe de près de 4,5 M€ au titre de la politique en faveur du logement social, complétée par une enveloppe de près de 0,7 M€ de crédits d'État délégués. Action logement a consacré, par ailleurs, près de 2,1 M€ de prêts pour la réservation de 115 logements locatifs sociaux destinés spécifiquement aux salariés d'entreprises.

Résidence Jean-Jaurès à Joué-lès-Tours (maître d'ouvrage groupe Pierreval) : 16 logements sociaux gérés par Touraine Habitat, avec une aide financière de Tours Métropole Val de Loire

# UNE GESTION METROPOLITAINE DE LA DEMANDE DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX



© Jeanmarc de Serres

La nouvelle passerelle Fournier améliore la qualité de circulation dans le quartier du Sanitas.

En 2016, Tours Métropole Val de Loire a installé la Conférence Intercommunale du Logement destinée à débattre des orientations en matière d'attributions du logement social avec l'État, le Département, Action Logement, les communes, les bailleurs sociaux, les représentants d'associations de locataires et de personnes mal logées. Elle a également adopté un plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs chargé d'organiser l'accueil des candidats au logement social et de renforcer la transparence des conditions d'accès au parc locatif social. Dans ce cadre, le site Internet Demande Logement 37 a évolué, afin d'offrir de nouveaux services aux habitants et une meilleure information.

<https://www.demandelogement37.fr>

Près de 11 000 demandes locatives sociales étaient en cours sur le territoire au 31 décembre 2016, pour un total de 14 100 à l'échelle du département. Près de 4 300 logements sociaux ont été attribués en 2016 au sein du parc HLM de Tours Métropole Val de Loire, dont plus de 1 060 au bénéfice de ménages rencontrant des difficultés selon l'accord collectif intercommunal.

## Octroi de garanties d'emprunts des opérations de logements locatifs sociaux

Tours Métropole Val de Loire a garanti, en 2016, les emprunts de 21 opérations représentant 424 logements locatifs sociaux pour un montant total garanti de plus de 17,5 M€.

## Soutien à l'accession sociale à la propriété

Tours Métropole Val de Loire a validé la distribution, par ses 5 banques partenaires, de **346 prêts Imm0%** dont 50 pour l'acquisition d'un logement ancien avec travaux d'amélioration énergétique, moyennant une dépense métropolitaine de plus de 0,8 M€. Ces prêts ont aidé majoritairement de jeunes actifs aux revenus modestes à devenir propriétaire de leur logement. Tours Métropole Val de Loire a agréé, par ailleurs, la réalisation de 42 logements en location-accession (PSLA) en 2016.



Quartier du Sanitas à Tours

### MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MÉTROPOLITAINE EN FAVEUR DU LOGEMENT PRIVÉ EXISTANT

Dans le cadre du programme d'intérêt général « Habitat+ » de la Métropole, 190 propriétaires privés ont bénéficié, en 2016, d'une aide financière de l'ANAH et de l'État d'un montant de plus de 1,3 M€, et de la métropole de près de 0,5 M€ pour rénover leur logement, générant près de 3 M€ de travaux. Près de 100 de ces logements ont fait l'objet de travaux spécifiques permettant une amélioration significative de leur performance énergétique dans le cadre du programme national « Habiter Mieux ».

### MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE FONCIÈRE MÉTROPOLITAINE EN FAVEUR DE L'HABITAT

Tours Métropole Val de Loire a décidé, en 2016, de soutenir, d'une part, les acquisitions foncières destinées à la réalisation du nouveau quartier « Plessis Botanique » à La Riche comptant à terme 1 100 logements et, d'autre part, l'aménagement du quartier de la Pasqueraie 3 à Ballan-Miré composé à terme de 340 logements. Par ailleurs, la métropole a décidé d'acquérir, à la demande de la commune, un terrain sur la Membrolle-sur-Choisille, pour permettre la réalisation d'une opération de logements, notamment locatifs sociaux, et contribuer, ainsi, au développement résidentiel de la commune.

### MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MÉTROPOLITAINE EN FAVEUR DE POPULATIONS SPÉCIFIQUES

#### GENS DU VOYAGE

En 2016, Tours Métropole Val de Loire a versé 0,1 M€ aux communes de Chambray-lès-Tours, Joué-lès-Tours, Saint-Avertin, Saint-Pierre-des-Corps, Luynes, Saint-Cyr-sur-Loire, Fondettes et Tours pour contribuer au financement du fonctionnement des aires d'accueil des gens du voyage.

#### JEUNES EN PARCOURS D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Tours Métropole Val de Loire a contribué, en 2016, au financement de la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale départementale confiée à l'association Jeunesse et Habitat visant à organiser la production et la gestion de logements destinés aux jeunes en situation de mobilité sur l'agglomération tourangelle.

#### PUBLICS DÉMUNIS

Tours Métropole Val de Loire a contribué, en 2016, au financement de l'activité de la FICOSIL chargée d'organiser la production et la gestion de logements d'insertion sur le territoire métropolitain au titre du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées d'Indre et Loire.

# UNE POLITIQUE MÉTROPOLITAINE EN FAVEUR DES QUARTIERS PRIORITAIRES

## 527 235 €

au bénéfice d'actions du  
Contrat de Ville en 2016



*Temps d'échange et de convivialité avec le Conseil Citoyen dans le quartier de la Rabaterie à Saint-Pierre-des-Corps, le 19 mai 2016.*

## LA PROGRAMMATION 2016 DU CONTRAT DE VILLE

Tours Métropole Val de Loire a financé 59 actions au titre du Contrat de Ville 2015-2020, en faveur de l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, de l'accès à l'emploi et du développement économique, de la prévention et de l'accès à la santé, de la citoyenneté et la prévention de la délinquance des habitants des principaux quartiers d'habitat social de l'agglomération, moyennant 527 235 €.

## LE NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN ÉLABORÉ

Tours Métropole Val de Loire, l'État, la Région, le Département, Tours, Joué-lès-Tours, Saint-Pierre-des-Corps, La Riche, 5 bailleurs sociaux, la CDC, l'EPARECA ont signé le 8 avril 2016 avec l'ANRU un protocole de préfiguration des projets de renouvellement urbain du quartier de la Rabièrre à Joué-lès-Tours, du quartier de la Rabaterie à Saint-Pierre-des-Corps et des quartiers du Sanitas et Maryse Bastié à Tours.

Ce protocole précise la stratégie urbaine mise en œuvre à l'échelle du territoire et sa déclinaison par quartier et présente le programme d'études, les moyens d'ingénierie, ainsi que les modalités de gouvernance et de participation des habitants, nécessaires pour concevoir des projets urbains de qualité.

## DÉMARCHE DE GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ

Tours Métropole Val de Loire, l'État, Tours, Joué-lès-Tours, Saint-Pierre-des-Corps, La Riche et 5 bailleurs sociaux ont signé, le 1<sup>er</sup> juin 2016, des conventions d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties dont bénéficient les bailleurs sociaux dans les quartiers du Contrat de Ville, visant à programmer les actions à mener pour améliorer le niveau de qualité de service proposé aux habitants.

## LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

Dans le cadre du contrat de Ville de l'agglomération tourangelle, Tours Métropole Val de Loire met en œuvre son Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi. Il vise à organiser, sur la période 2015-2020, l'accompagnement individuel et collectif renforcé de demandeurs d'emploi en lien avec le secteur économique local, à soutenir l'émergence et l'accompagnement d'actions d'insertion professionnelle et à promouvoir l'emploi par la commande publique.



À ce titre, plus de 430 demandeurs d'emploi ont été accompagnés en 2016 dans leurs démarches de retour à l'emploi durable. Près de 200 demandeurs d'emploi ont pu visiter une quarantaine d'entreprises et des centres de formation dans le cadre de rencontres de découverte des entreprises et de leurs métiers. Tours Métropole Val de Loire a, également, soutenu 8 dispositifs d'insertion professionnelle destinés à lever les freins à l'emploi et à mettre en relation des demandeurs d'emploi avec le monde de l'entreprise.

## Mise en œuvre de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics

Tours Métropole Val de Loire, l'État, la Région, le Département, 16 communes, 7 bailleurs sociaux, 2 chambres consulaires, la FFB 37 et la CAPEB 37 ont signé, le 8 septembre 2016, une charte locale d'application de la clause de promotion de l'emploi, visant à organiser les bonnes pratiques en matière d'insertion professionnelle et d'accès à l'emploi des personnes les plus fragiles de l'agglomération de Tours.



100 000

NOMBRE DE VISITEURS ATTENDUS  
AU CCC OD CHAQUE ANNÉE

600

PLACES DEBOUT DANS LA  
SALLE DE SPECTACLE DE LA  
PARENTHÈSE À BALLAN-MIRÉ

1,4 M€

DE TRAVAUX  
RÉALISÉS AU CENTRE  
AQUATIQUE DU LAC



# CULTURE ET SPORT

CCC OD: **42**  
les travaux s'achèvent

La Parenthèse, **43**  
un nouvel équipement culturel  
au sud du territoire

Le Centre Aquatique  
du Lac (CAL) a fait peau neuve **44**

La halle des sports  
de Berthenay est prête **45**



**Cédric de OLIVEIRA**

*Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire.  
Délégué à la culture et à la communication.  
Maire de Fondettes.*



**Marie-France BEAUFILS**

*Vice-Présidente de Tours Métropole Val de Loire.  
Déléguée aux équipements sportifs.  
Maire de Saint-Pierre-des-Corps.*





## CULTURE ET SPORT : UNE ANNÉE RICHE

35 000

spectateurs  
au Théâtre Olympia  
sur la saison  
2015/2016

2016 est une année importante pour les équipements culturels et sportifs du territoire. Le bâtiment du Centre de Création contemporaine Olivier Debré, 1<sup>er</sup> centre d'art en Région Centre-Val de Loire, est achevé au cœur de Tours et un nouvel équipement dédié à la culture et au multimédia « La Parenthèse » est inauguré à Ballan-Miré. Coté sport, le Centre aquatique du Lac (CAL) fait l'objet d'une réhabilitation pour ses 10 ans et le chantier du gymnase de Berthenay s'achève.

# CCC OD : LES TRAVAUX S'ACHÈVENT

Les travaux de construction du bâtiment imaginé par les architectes portugais Aires Mateus sur la trame d'une construction des années 50 (l'ancienne école des Beaux-Arts) se sont achevés à l'automne 2016. Le CCC OD, association gestionnaire, a pu faire son entrée dans les lieux.



Le CCC OD a été inauguré le 10 mars 2017.



## + de 5 000

personnes accueillies au CCC OD à l'automne 2016

### Coup de projecteur sur...

#### PLUSIEURS TEMPS FORTS ONT PONCTUÉ LA PÉRIODE DE FIN DES TRAVAUX :

- **2 décembre 2016** : le Président Philippe Briand remet officiellement les clefs du bâtiment à Patrice Debré, fils du peintre Olivier Debré et Président du CCC OD en présence de Serge Babary, Maire de Tours, Jean-Gérard Paumier, Président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire (autres partenaires financiers : la Région Centre-Val de Loire, la DRAC Centre-Val de Loire).



Philippe Briand remet les clefs à Patrice Debré

- **2 et 3 décembre 2016** : « Le CCC OD est à vous » : opération portes ouvertes qui permet de découvrir le travail de restauration sur des œuvres monumentales d'Olivier Debré par le restaurateur Marc Philippe, installé dans la grande Nef.



Le public a pu découvrir la restauration de grands formats d'Olivier Debré.

- **6 décembre 2016** : « Le Tours Val de Loire Convention bureau », instrument au service du tourisme d'affaires, est lancé au CCC OD, affirmant le lien établi entre culture et tourisme.

# LA PARENTHÈSE, UN NOUVEL ÉQUIPEMENT CULTUREL AU SUD DU TERRITOIRE



*Inauguration de La Parenthèse, le 18 novembre 2016.*

## 1500<sup>m<sup>2</sup></sup>

**dédiés à la culture et au numérique à  
La Parenthèse de Ballan-Miré**

Les travaux de construction de La Parenthèse, bâtiment culturel bio climatique sont achevés à l'automne et le bâtiment inauguré le 18 novembre 2016 par Philippe Briand, Président de Tours Métropole Val de Loire, en présence des partenaires financiers (Mairie de Ballan-Miré, conseil départemental d'Indre-et-Loire, Région Centre-Val de Loire, DRAC Centre-Val de Loire).

Cet équipement de 1500m<sup>2</sup>, en gestion municipale, accueille une médiathèque, une salle de spectacles de 300 places, un espace « gaming », une salle de formation,

un espace de co-working et de consultations et un espace auditorium et visionnage. Un axe numérique fort, porté par Tours Métropole Val de Loire et la Ville de Ballan-Miré, est intégré au projet. Cet axe numérique, unique sur le territoire, concerne la lecture publique numérisée, la formation, le gaming, l'espace dédié aux entreprises. Les matériels informatiques (tablettes, consoles de jeux, ordinateurs, liseuses numériques...) ont été acquis avec l'aide financière de la DRAC.

## LE FESTIVAL INTERNATIONAL DU CIRQUE EN VAL DE LOIRE EST LANCÉ

Tours Métropole Val de Loire a décidé la création d'un Festival International du Cirque en Val de Loire, afin de proposer au public, un événement populaire et fédérateur, alliant à la fois tradition et modernité. Une consultation publique a été lancée en 2016, pour désigner un opérateur. La société Impérial Show a été retenue.

Le Festival International du Cirque en Val de Loire se déroulera les vendredi 29, samedi 30 septembre et dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2017, dans l'espace naturel du parc de La Gloriette, accessible en tramway.

7 représentations de plus de 2 heures permettront de découvrir 14 numéros d'artistes internationaux et des prix seront décernés par différents jurys composés d'élus, du public, d'enfants, et de personnalités du monde du cirque et du spectacle.

L'accueil de publics spécifiques sera organisé grâce au soutien des « partenaires de cœur » (Magie à l'hôpital, Cultures du Cœur, Lion's club...). Conscient du caractère emblématique de l'opération, des partenaires publics et privés (conseil départemental, EDF, Vinci Autoroutes, Mc Donald's) ont choisi de soutenir financièrement l'événement.



# 18000

**spectateurs  
accueillis au Temps  
Machine en 2016**

## Coup de projecteur sur...

### LE THÉÂTRE OLYMPIA

Le Centre dramatique de Tours dirigé par Jacques Vincey, continue d'élargir son audience avec en 2016 plus de 35 000 spectateurs accueillis dont plus de 7 200 abonnés. Par ailleurs, plus de 8 000 personnes (scolaires, public d'ateliers, partenaires de structures culturelles) ont bénéficié de plus de 200 actions de sensibilisation.



*La Dispute de Marivaux par le Jeune Théâtre en Région Centre-Val de Loire.*

La saison 2015-2016 a été marquée par les événements suivants :

- Création de « La Dispute » de Marivaux, mise en scène de Jacques Vincey avec 6 comédiens du Jeune Théâtre en Région Centre-Val de Loire (JTRC) ;
- Reprise de « Yvonne, princesse de Bourgogne », mise en scène de Jacques Vincey à Tours et en tournée nationale ;
- Reprise de « Und » d'Howard Barker mise en scène de Jacques Vincey avec Natalie Dessay (première apparition au théâtre) et Alexandre Meyer ;
- Premier festival « WET° », Week-End au Théâtre, 9 spectacles sur 3 jours du 1<sup>er</sup> au 3 avril 2016 avec les comédiens du dispositif JTRC.



## À PROPOS DE

# LE TEMPS MACHINE

Un nouveau délégataire, l'ASSO, a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 2016, année marquée par une hausse de tous les indicateurs de fréquentation.

En 2016, Le Temps Machine a accueilli plus de 18 000 personnes (+2 000 par rapport à 2015), 558 abonnés (441 en 2015), 79 concerts y ont été organisés (63 en 2015), 181 groupes accueillis (150 en 2015), 141 groupes ont utilisé les studios de répétition (102 en 2015) pour 7 000 heures de répétitions (5 000 en 2015), 150 actions culturelles ont été menées (95 en 2015).

### LES NOUVEAUTÉS 2016 AU TEMPS MACHINE :

- Arrivée de la fibre qui inscrit Le Temps Machine dans l'ère numérique ;
- Du son à la maison : concerts chez l'habitant ;
- Afterwork au Temps Machine : fréquentation entre 250 et 400 personnes ;
- Festival Allotropiques : 1 300 personnes présentes sur 2 jours pour 18 propositions artistiques. Une 2<sup>e</sup> édition est envisagée en février 2018. La spécificité est toujours l'utilisation de lieux innovants (ex : site Mame en 2017).

# LE CENTRE AQUATIQUE DU LAC (CAL) A FAIT PEAU NEUVE



**5** MILLIONS  
**d'entrées au Centre  
 Aquatique du Lac  
 depuis son ouverture  
 en 2006**

Après une malfaçon dans la pose initiale des carrelages, des soulèvements récurrents se sont produits depuis fin 2011. Pour remédier à ces désordres, une réfection totale des plages et des fonds de bassins intérieurs s'est révélée indispensable, nécessitant une fermeture partielle puis totale du CAL pour une durée réduite au minimum, soit 2,5 mois. À cette occasion, des travaux ont été menés pour remettre à niveau certains ouvrages et équipements, mettre en conformité le bâtiment vis-à-vis des évolutions réglementaires en matière d'accessibilité et améliorer sa fonctionnalité pour permettre un meilleur accueil des usagers compte tenu de sa fréquentation intensive. Cette opération représente un investissement d'1,4 M€, avec une maîtrise d'œuvre confiée au cabinet d'architecture Bourgueil et Rouleau.

## TRAVAUX

- **Le chantier de réhabilitation de la piscine de Luynes a commencé**

La réhabilitation de cette ancienne piscine d'été va permettre de conserver une offre de plein air tout en assurant un fonctionnement à l'année. L'équipement se composera d'un bâtiment neuf de 1300 m<sup>2</sup>, comprenant un hall d'accueil, des locaux administratifs, des vestiaires, un solarium d'hiver, un espace bien-être offrant saunas, hammam et jacuzzi et des locaux techniques en sous-sol. Les bassins seront situés à l'extérieur et comprendront un bassin sportif de type nordique d'une longueur de 25 m, et un bassin d'apprentissage et ludique. Une plage aqualudique, 1400 m<sup>2</sup> de plages minérales et 2400 m<sup>2</sup> de plages végétales intégrant une aire de jeux extérieure compléteront cette opération dont le montant atteint 6,9 M€. La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architecture Bourgueil et Rouleau.

- **Nouvelle DSP pour le centre aquatique du Carré d'Ô**

Auparavant confiée à la ville de La Riche, la délégation de service public pour l'exploitation de la piscine du Carré d'Ô est désormais assurée par la métropole. Suite à la passation d'un appel d'offres, un nouveau délégataire a été retenu. La société Prestalis basée près de Rennes et spécialisée dans le secteur aquatique est chargée de l'exploitation de cet équipement pour les 5 ans à venir.

- **La Métropole a acquis le Parc des Sports de Beauregard**

Ce site sportif situé rue de la Loire à Rochecorbon a été reconnu d'intérêt métropolitain et acquis par la métropole. Il comprend 7 courts de tennis, dont 3 couverts, 4 terrains de squash, 1 terrain de badminton, 1 secrétariat omnisports et 1 club house. La gestion est confiée à l'ASPTT, qui y poursuit et y développe ses activités sportives, en particulier le tennis, le badminton et le squash.

- **Mieux connaître les pratiques sportives des habitants**

Dans le prolongement du recensement et de la qualification des 888 équipements sportifs du territoire, le travail s'est poursuivi pour mieux connaître les pratiques sportives des habitants en fonction de leur profil et de leur secteur géographique. L'objectif est d'identifier les besoins du territoire en rapprochant l'offre d'équipement et les disciplines présentes et ainsi préparer un schéma directeur des actions à mener en matière sportive.

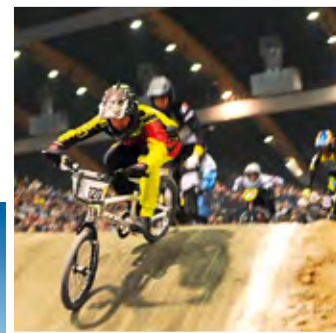
# LA HALLE DES SPORTS DE BERTHENAY EST PRÊTE!

## 1,5 M€

est le coût de la réalisation des architectes Breust et Chabrier

Un bâtiment construit il y a 30 ans en centre-bourg, sur la base d'un hangar agricole accueillait la pratique de sports d'intérieur (basket-ball, badminton et tennis), pour un usage des clubs et des enfants scolarisés. Son état avancé de dégradation nécessitait une réhabilitation comprenant l'isolation thermique par l'extérieur, l'installation de l'aération et du chauffage par le biais d'une chaufferie bois. À l'occasion de cette restructuration lourde, une extension de 256 m<sup>2</sup>, avec vestiaires sanitaires, rangements et salle de réunion, a été intégrée au programme, afin d'atteindre une surface totale de 910 m<sup>2</sup>.

*Les pratiques sportives des habitants sont identifiées pour préparer un schéma directeur des actions à mener en matière sportive.*



*Rénovation et extension du gymnase de Berthenay.*





153786 TONNES

DE DÉCHETS MÉNAGERS  
TRAITÉS EN 2016

-4,9%

BAISSE DU TONNAGE  
DES ORDURES MÉNAGÈRES  
EN 2016

518 KG

DE DÉCHETS  
PRODUITS/  
HABITANT/AN



# COLLECTE ET PROPRETÉ URBAINE

L'organisation de la collecte **51**

Bien trier, valoriser... **52**

La prévention des déchets en 2016 **53**

Une communication de proximité **54**

Propreté urbaine, **56**  
un service au quotidien



**Jean-Luc GALLIOT**  
*Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire.  
Délégué à la collecte des déchets et à la propreté urbaine.  
Maire de Notre-Dame-d'Oé.*





*Le bilan de l'année écoulée fait apparaître une légère baisse du tonnage global de 0,6% par rapport à 2015. Le tonnage total collecté et traité est de 153 786 tonnes soit 518 kg de déchets produits au total par habitant et par an.*

## UN SERVICE TOUJOURS AMÉLIORÉ ET UNE FISCALITÉ STABLE

# 48%

**Taux global en 2016 de valorisation des déchets (le Grenelle de l'environnement impose 45%)**

Le service d'élimination et de collecte des déchets ménagers et assimilés (ainsi que le tri, la gestion des déchèteries, le traitement et la valorisation des déchets) des 22 communes membres est assuré par Tours Métropole Val de Loire pour 297 732 habitants répartis sur un territoire de 39 000 hectares.

Le service compte au 31 décembre 2016, 274 agents et 39 agents saisonniers ou remplaçants et fait appel à des sociétés privées pour certaines collectes en milieu rural et pour le transport, le tri et le traitement des déchets. Le service a pour objectifs d'offrir aux habitants des prestations de qualité, efficaces et harmonisées sur l'ensemble du territoire dans le respect de la réglementation et de la sécurité des agents et des usagers, de valoriser le maximum de déchets par recyclage, compostage ou valorisation énergétique, et de développer des économies d'échelle sur l'ensemble des missions.

## À SAVOIR 2016

Le financement du service public de gestion des déchets est assuré par la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) dont le taux unique de 8,78 % n'a pas changé depuis 2004.

# L'ORGANISATION DE LA COLLECTE

Tours Métropole Val de Loire dispose d'une unité de collecte dont une partie est assurée en régie directe. Les agents sont répartis sur trois dépôts (dépôt nord, dépôt centre et dépôt sud). La régie de collecte a pour missions :

- la collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages recyclables en porte-à-porte à Tours, Joué-lès-Tours, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Avertin, Chambray-lès-Tours, La Riche, Notre-Dame-d'Oé, La Membrolle-sur-Choisille, Mettray et Saint-Genouph,
- la collecte des déchets verts en porte-à-porte à Joué-lès-Tours, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Avertin, Chambray-lès-Tours, Notre-Dame-d'Oé, La Membrolle-sur-Choisille et Mettray,
- la collecte des encombrants sur rendez-vous sur les communes collectées pour les ordures ménagères résiduelles et les emballages recyclables + les communes de Fondettes, Luynes et Saint-Étienne-de-Chigny,
- le verre en porte-à-porte pour les gros producteurs de l'hyper centre de Tours,
- le carton en porte-à-porte pour les gros producteurs de l'hyper centre de Tours.

Tours Métropole Val de Loire fait également appel à des prestataires privés pour :

- les collectes sélectives et celles des déchets ménagers résiduels réalisées par l'entreprise COVED à Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry,
- les collectes sélectives et celles des déchets ménagers résiduels réalisées par l'entreprise OURRY à Saint-Étienne-de-Chigny, Fondettes, Luynes, Chanceaux-sur-Choisille, Parçay-Meslay et Rochecorbon,
- les collectes de cartons des commerces sur l'ensemble du territoire de la métropole (sauf Tours Centre) par l'entreprise TRI 37,
- la collecte des conteneurs d'apport volontaire réalisée par l'entreprise VÉOLIA.

## LES AUTRES COLLECTES :

- la collecte des déchets ménagers résiduels est conteneurisée et donc mécanisée. La fréquence de collecte est majoritairement de deux passages par semaine, auprès de l'ensemble des usagers.

- la collecte sélective des emballages et des journaux-magazines en mélange est conteneurisée. La fréquence de collecte est d'un passage par semaine et les tonnages collectés ne tiennent compte que des emballages et journaux/revues/magazines produits par les ménages et entreprises assimilées.
- la collecte des végétaux est organisée sur 19 communes entièrement conteneurisées à raison d'un passage par semaine. Pendant la période de repos végétatif (décembre à février inclus), la collecte est maintenue avec une périodicité de deux passages par mois. Un bac roulant est mis gracieusement à disposition des usagers. Il est possible d'en obtenir un second qui, dans ce cas, est facturé.
- la collecte des objets encombrants des ménages est réalisée en porte-à-porte, sur rendez-vous obtenu auprès des services de Tours Métropole Val de Loire, pour les 22 communes. Certains bailleurs bénéficient d'un planning de collecte annuel. Il s'agit d'une collecte manuelle, réalisée en régie par l'unité "Encombrants et collectes spécifiques", selon un zonage permettant, *a minima*, une collecte hebdomadaire sur chaque zone. Deux équipes de deux agents en sont chargées, à l'aide de 2 camions plateaux.

La collecte des cartons



## BIEN TRIER, VALORISER

# 399 451

visites dans les déchèteries  
de la métropole en 2016

# 1957

tonnes d'encombrants  
déposés sur la plate-forme de  
démantèlement des Douets



La nouvelle déchèterie de Joué-lès-Tours

À PROPOS DE

## LES DÉCHÈTERIES

L'unité déchèteries et moyens matériels est chargée de la gestion des déchèteries, de l'habillement et des commandes de moyens matériels. Tous les habitants des 22 communes disposent d'une déchèterie dans un rayon de 7 km de leur domicile. En 2016, les déchèteries ont reçu 399 451 visites, et 44 978 tonnes ont été déposées, soit un apport moyen de 112 kg par visite. L'accès aux déchèteries est autorisé uniquement aux véhicules des particuliers disposant d'une carte individuelle à code-barres.

## Le tri et la valorisation des emballages et des journaux-magazines

Tous les emballages recyclables et le papier collectés sont triés au centre de tri de La Grange David à La Riche avant d'être expédiés vers des filières de recyclage. Le transport des matériaux est assuré par les repreneurs qui sont COVERED pour la reprise des cartons, des canettes alu et acier et des briques alimentaires, PAPREC pour les bouteilles, pots, barquettes et films plastiques, et VERALLIA pour le verre ménager. Les recettes totales sur le centre de tri liées à la vente des produits et le soutien des Eco-organismes atteignent la somme de 5020 641 €.

## Le tri et la valorisation des encombrants

En 2016, 1 957 tonnes d'encombrants ont été déposés sur la plate-forme de démantèlement des Douets par l'équipe de collecte, les services techniques des communes ainsi que certaines associations ou bailleurs sociaux. Les encombrants sont démantelés en 3 fractions (ferrailles, DEEE et bois) lesquelles sont valorisées à hauteur de 72%.

## Le transfert et l'enfouissement des déchets

Les déchets non recyclables produits sur le territoire, soit 78 967 tonnes, sont traités par enfouissement sur le centre de Sonzay ou celui de Chanceaux-près-Loches. Afin de limiter les transports, les déchets non recyclables collectés en porte-à-porte transitent par des centres de transfert où ils sont déversés dans des véhicules de forte capacité, en vue de leur transport vers les exutoires. Tours Métropole Val de Loire utilise ainsi deux centres de transfert : La Grange David, à La Riche et Le Bois de Plantes, à Saint-Pierre-des-Corps.

## LE TRI ET LA VALORISATION DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

En 2016, 29 224 tonnes de déchets verts et souches ont été traitées sur les cinq plates-formes de compostage utilisées par la métropole : Charentilly, Saint-Pierre-des-Corps, Chanceaux-sur-Choisille, Chancay, gérées par des sociétés privées et Saint-Avertin, propriété de la métropole. Le compost produit est utilisé par les particuliers, agriculteurs, pépiniéristes, horticulteurs...



Enlèvement d'un conteneur enterré dans le quartier du Sanitas à Tours



- la collecte des cartons : Il s'agit d'une collecte manuelle, mécanisée pour partie lorsqu'elle est effectuée à l'aide d'une benne à ordures ménagères, permettant une compaction des volumes collectés et réalisée en porte-à-porte, auprès des gros producteurs de la métropole. Elle est effectuée en régie dans l'hyper centre de Tours et par Tri 37, dans le cadre d'un marché de service, sur le reste du territoire, selon une répartition territoriale hebdomadaire élaborée en fonction des zones industrielles ou commerciales à collecter.
- la collecte du verre : les particuliers déposent leur verre dans les colonnes d'apport volontaire tandis que les gros producteurs disposent d'une collecte en porte-à-porte, notamment dans l'hyper centre de Tours. Il s'agit d'une

collecte manuelle, à l'aide d'un camion plateau avec caisson insonorisé. Les commerçants sont équipés de caissettes spécialement dédiées.

- l'unité BACS : cette unité a en charge la gestion des conteneurs de collecte en porte à porte et des composteurs individuels sur l'ensemble des 22 communes. Les missions principales sont la livraison en porte à porte des conteneurs (nouveau producteur, échange, prêt...), les réparations et la distribution des composteurs individuels et des « trisacs ». Le parc total de bacs roulants représente 231 852 bacs tous flux confondus.
- l'unité « points d'apport volontaire (PAV) » : en charge du nettoyage et de la maintenance des conteneurs d'apport volontaire, l'unité travaille également au développement du réseau, plus particulièrement dans l'habitat collectif, en partenariat avec les bailleurs sociaux. Le nettoyage concerne les PAV enterrés du territoire mais aussi les conteneurs hors sol de l'hyper centre de Tours. Un agent à plein temps est affecté à cette mission. À l'aide d'un véhicule utilitaire équipé d'un nettoyeur haute pression il procède à un lavage bi-hebdomadaire. Deux agents à plein temps sont affectés à la maintenance.

Ils procèdent aux remplacements des pièces détachées et au maintien en bon état des équipements et positionnent les bornes sur les nouveaux points d'apport volontaire enterrés, avant leur mise en service, à l'aide d'un véhicule PL équipé d'une grue et d'un atelier.

## LA PRÉVENTION DES DÉCHETS EN 2016

Tours Métropole Val de Loire s'est engagée en 2011, en partenariat avec l'ADEME, dans un programme de prévention des déchets, dont le but était de réduire de 7 % les déchets de la collectivité d'ici 2015. C'est-à-dire un total de 7 000 tonnes, soit 26 kg/habitant sur les 5 ans. Les objectifs ont été atteints avec une réduction finale de 7,13 %. Ce programme est terminé mais Tours Métropole Val de Loire poursuit ces actions en faveur de la réduction des déchets.

- 18 644 composteurs ont été distribués depuis 2003 aux particuliers possédant un jardin, soit un taux d'équipement sur le territoire de 27,6 %.
- Le lombricompostage : 350 lombricomposteurs étaient en 2016 en fonctionnement dans des appartements ou maisons de ville, dans des foyers tests. Cela permet de détourner et de valoriser environ 75 kg de déchets par an et par foyer.
- La Trimobile : 6 173 personnes (+ 33 % en un an) sont venues à la Trimobile, soit pour y déposer des déchets, soit pour y demander des renseignements.
- La collecte des textiles : 128 bornes textiles sont implantées sur le territoire. L'entreprise Le Relais accompagnée de nombreuses associations locales ont collecté, recyclé et valorisé 838 tonnes de textiles.
- Stop Pub : 25 000 étiquettes Stop-Pub sont recensées, soit un taux d'apposition de 19 % soit environ 1 000 tonnes/an de prospectus évités.



La Trimobile sur le boulevard Béranger à Tours.

# UNE COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

## 6000

guides PAVE

## 1600

mémos du tri

## 400

autocollants

## 220

affiches locaux poubelles

## 1200

aides mémoires ont été distribués pour l'habitat collectif

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, 7 ambassadeurs de collecte dont un référent sont basés dans les 3 dépôts de collecte sous l'autorité du chef de dépôt, et assurent la communication auprès de la population. Leurs interventions sont directement liées à l'optimisation de la collecte sélective des déchets, impliquant les usagers dans le but d'augmenter les performances qualitatives et quantitatives de tri. Les ambassadeurs ont pour tâches d'expliquer aux usagers les consignes de tri, de répondre aux questions concernant les déchets et d'organiser des animations afin de sensibiliser les usagers au tri des déchets.

Au quotidien, les ambassadeurs de collecte interviennent auprès des foyers, des commerçants ou des bailleurs, notamment après des refus de collecte ou des demandes de riverains sur des problèmes de non-respect des consignes liées aux déchets.

Par ailleurs, les ambassadeurs interviennent auprès de groupes adultes pour les informer sur les consignes de tri et le recyclage. 13 animations en résidences universitaires et maisons de retraite ont permis de rencontrer 289 personnes.

## DANS L'HABITAT COLLECTIF...

L'action de Tours Métropole Val de Loire a consisté en 2016 à informer ou ré informer les habitants sur les consignes de tri, à apporter des solutions aux gardiens afin de faciliter le geste de tri et sa compréhension et de vérifier ou mettre en place la signalétique sur le tri dans les locaux poubelles des immeubles.

Par ailleurs un prestataire privé est mandaté pour assurer les visites grand public du centre de tri des emballages ménagers : 12 visites incluant 223 adultes issus de publics relais (associations, centre de loisirs sans hébergement, divers) ont eu lieu en 2016. 10 visites « portes ouvertes » en soirée ont permis d'accueillir 203 personnes.



## LES STANDS ET LES MANIFESTATIONS

En 2016, 25 stands d'information (Week-Ends verts de Joué-lès-Tours, braderie de Tours, accueil des nouveaux Jocondiens et des nouveaux Tourangeaux, Sport' Ouvertes, City Raid Andross, Nature O cœur, Stand STMicroelectronics, Salon de l'enfance, Fête du Sanitas, Fête de la gastronomie, Convergence Bio) ont permis de rencontrer plus de 2.000 personnes.



## DANS LES ÉCOLES...

### LE TRI ET LA VALORISATION DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

En 2016, 29 224 tonnes de déchets verts et souches ont été traitées sur les cinq plates-formes de compostage utilisées par la métropole : Charentilly, Saint-Pierre-des-Corps, Chanceaux-sur-Choisille, Chancay) gérées par des sociétés privées et Saint-Avertin, propriété de la métropole. Le compost produit est utilisé par les particuliers, agriculteurs, pépiniéristes, horticulteurs...

### Les scolaires sensibilisés aux gestes de tri et à la valorisation

Depuis octobre 2016, 4 prestataires, retenus sur appel d'offres (JTS, SEPANT, Couleurs sauvages, et ARTEFACTS), ont en charge l'information auprès des établissements scolaires, et les visites d'équipements de tri (centre de tri, plate-forme de compostage). À la demande des enseignants, ils peuvent intervenir dans une classe, sur des thématiques concernant le tri des déchets. Le but est de sensibiliser les enfants en milieu scolaire au tri et au recyclage des déchets et plus largement à la gestion des déchets et son impact sur l'environnement.

### Les activités pédagogiques sur les déchets

Le projet a ciblé 93 écoles du territoire pour les classes de cycle 3 (CE2 au CM2). Pour l'année 2016, les 4 prestataires ont mené 198 animations pour environ 4 625 élèves sensibilisés :

- « Rien ne se perd, tout se transforme » : 47 animations avec la participation de 1100 enfants.
- « Une brique, 3 matériaux » : 4 animations avec la participation de 92 enfants.
- « Du papier au papier » : 13 animations pour environ 301 élèves
- « Malle rouletaboule » : 40 animations avec la participation de 975 enfants.
- « Les secrets du compost » : 8 animations avec la participation de 214 enfants.
- « Les secrets du lombricompostage » : 9 animations pour 243 élèves.

- « Le centre de stockage des déchets ultimes animé » : 52 animations pour 1075 élèves.
- « Trop de déchets, qu'est-ce qu'on fait ? » : 7 animations pour 178 élèves.
- « Gaspillage alimentaire » : 18 animations pour 447 élèves.

### Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

54 animations de 3 heures sur la thématique des déchets ont été proposées aux écoles sur le temps périscolaire pour environ 840 élèves.

- Les visites du centre de tri : 173 visites dont 108 incluant la prise en charge du transport par Tours Métropole Val de Loire, représentant 3149 visiteurs scolaires au total.
- Les visites de la plateforme de compostage des déchets végétaux : 326 élèves ont pu y participer, répartis en 13 visites incluant la prise en charge du transport.

# 198

animations avec activités pédagogiques sur les déchets

# 4 625

élèves sensibilisés



#### À PROPOS DE

## LE DÉFI DES ÉCOLES ACTE XI

*Bien trier, ça s'apprend dès l'école primaire !*

Le défi consistait en un concours de collecte de bouteilles et flaconnage en plastique.

38 écoles ont participé, soit 6 400 élèves pour un poids collecté de 2 268 kg. Les meilleurs ont gagné un chèque de 500 euros valable dans les magasins de sport ou de culture. Tous les participants ont reçu un cahier de dessins avec les photos des écoles participantes et un crayon recyclé.

# PROPRETÉ URBAINE : UN SERVICE AU QUOTIDIEN !

Les missions de propreté urbaine de deux des communes membres, Tours et Joué-lès-Tours sont assurées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 par une unité rattachée au service Environnement et Déchets de Tours Métropole Val de Loire dans le cadre d'un dispositif de service commun. L'unité met en œuvre les moyens nécessaires au maintien de la propreté sur les voies, espaces, places, parvis publics. 182 agents assurent un travail de fond respectant de nombreux plannings prévisionnels (nettoyage des espaces publics et des places de marchés, désherbage des trottoirs et des voies (Ville de Tours), collecte des corbeilles de rue, enlèvement des déjections canines, lutte contre les graffitis et l'affichage sauvage, fauchage des fossés et talus). Dans le même temps, les agents restent très réactifs aux demandes urgentes et ponctuelles (viabilité hivernale, balayage après accident ou manifestation, etc.), une disponibilité qui est un atout pour la métropole.

# 5453

**tonnes de déchets éliminés en 2016 dont 1230 tonnes de déchets valorisés.**

*La collecte des corbeilles de rue : 1250 corbeilles réparties sur les deux communes sont vidées selon des fréquences variables (d'une à trois fois par jour). Ce travail est effectué par les agents des secteurs à l'aide de petits véhicules thermiques ou électriques, munis de bennes basculantes appelées « pickups » ou à l'aide d'une micro-benne de collecte.*

## LE NETTOIEMENT DES VOIES, PLACES ET TROTTOIRS

Le linéaire de voies à entretenir est estimé à 355 km pour la commune de Tours et 150 km pour celle de Joué-lès-Tours. Le linéaire de trottoirs qui en découle est estimé à 800 km. La périodicité de nettoyage est adaptée en fonction de différents paramètres (fréquentation du public, présence de commerces...). La polyvalence des équipes doit s'adapter à toutes les situations : produits pétroliers, terre ou béton sur la chaussée, graffitis sur les

murs d'un monument public, quartier recouvert d'affiches, manifestation...

Les agents (motorisés ou non) sont répartis sur l'espace public dès 5 heures du matin. Le balayage mécanique de la voirie est effectué par des machines dont le volume de chargement (qui peut varier de 1 à 4 m<sup>3</sup>) ainsi que la maniabilité, sont adaptés au lieu traité. Chacun participe à l'effort commun de nettoyage, les agents d'entretien, non motorisés, parcourant les rues, à l'aide de balais et de chariots de propreté.







#### À PROPOS DE

## L'ENLÈVEMENT DES GRAFFITIS ET DE L'AFFICHAGE SAUVAGE

L'enlèvement des graffitis sur Tours et Joué-lès-Tours est effectué gratuitement sur les façades des immeubles visibles et facilement accessibles depuis une voie publique sur demande des particuliers, syndics de propriété ou gestionnaires immobiliers (des formulaires types sont accessibles sur les sites internet des 2 communes et disponibles dans les 2 mairies et au siège de Tours Métropole Val de Loire). Le service utilise depuis quelques années un procédé innovant, sans danger pour l'environnement : « l'hydrogommage ». Celui-ci consiste à projeter sur la zone à traiter, un mélange de granulats fins, d'eau et d'air à basse pression à l'aide d'une buse adaptée assurant un flux homogène et tourbillonnant, provoquant ainsi le « gommage » de l'inscription sans dégradation du support.

# 14 032

graffitis traités

# 7 509 m<sup>2</sup>

de graffitis effacés

# 13 140

affiches et autocollants  
enlevés

#### LA PROPRETÉ DES MARCHÉS FORAINS

Des agents de l'unité assurent la mise en place et l'évacuation de conteneurs métalliques utilisés par les commerçants pour leurs déchets. Pour chacun des marchés (il y a 25 marchés de quartier à Tours et Joué-lès-Tours), l'unité propreté urbaine assure la mise en place et le vidage d'un à quatre conteneurs de grande capacité (10 à 14 m<sup>3</sup>) ainsi que le nettoyage de la place immédiatement après le départ des commerçants, à l'aide de balayeuses et de laveuses compactes. Tous les déchets récupérés sont transportés au centre de transfert de la Grange David à La Riche.  
Poids annuel collecté :  
718 tonnes !



16

STATIONS  
D'ÉPURATION

60 M<sup>3</sup>

D'EAU TRAITÉS  
PAR HABITANT  
ET PAR AN

1,15 € LE M<sup>3</sup>

COÛT DE LA REDEVANCE  
ASSAINISSEMENT



# ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif : un parc performant et modernisé **60**

Assainissement non collectif : des subventions pour réhabiliter les installations **62**

**Bertrand RITOURET**

*Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire, délégué à l'assainissement, l'eau potable, les eaux pluviales, la fourrière animale.  
Maire de Luynes.*





Serre fleurie à la station de Luynes

## UN PARC PERFORMANT ET MODERNISÉ

Le parc du patrimoine assainissement est de 16 stations d'épuration. Le linéaire de réseaux atteint 1309 km contre 1212 en 2015. Le nombre de postes de refoulement est passé à 233, quatre de plus qu'en 2015. Plus de 17,7 millions de m<sup>3</sup> ont été traités sur les différentes stations dont 16 millions pour la station d'épuration de la Grange David, soit un traitement de l'ordre de 60 m<sup>3</sup> par habitant et par an. La redevance assainissement a été maintenue à 1,15 € HT le m<sup>3</sup> pour l'année 2016.

### Études et travaux sur les stations

- **Station d'épuration de La Madeleine à Chambray-lès-Tours**

Les travaux de remplacement des prétraitements existant à la station de La Madeleine, commencés en 2015 ont été achevés en 2016 et l'unité a été mise en service. Le nouvel équipement, mis en œuvre dans un bâtiment couvert avec traitement des odeurs et compactage des déchets, est plus efficace et apporte une solution aux nuisances olfactives.

- **Station d'épuration de Gannay à Fondettes**

De nouveaux automates ont été mis en service dans cette station.

- **Station d'épuration de Savonnières**

Des travaux d'extension ont été réalisés avec la construction d'un bassin d'anoxie et la mise en place d'un système d'épaississement des boues plus efficace.

# LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE STATION DE LUYNES

*La nouvelle station d'épuration, mise en service fin 2016, ajoute au prétraitement classique des eaux, un écosystème planté.*

Commencés au cours de l'été 2015, les travaux de construction de la nouvelle station, (qui développe le procédé Organica/ MSE) se sont achevés fin 2016. Cette nouvelle unité a une capacité nominale pouvant traiter la pollution de 6500 équivalent-habitants. Située à proximité des habitations, elle regroupe dans un seul bâtiment les différents ouvrages d'assainissement tout en préservant l'aspect environnemental du site. La chaîne de traitement est constituée d'une filière classique de prétraitement, d'un bassin biologique de type boues activées, associée à un écosystème planté qui assure la finition du traitement par une culture fixée. Cet ensemble permet de maîtriser les odeurs. Il est valorisé par sa serre fleurie qui donne un aspect de jardin botanique.

Une nouvelle canalisation a été mise en place avec un rejet en Loire afin d'assurer une protection maximale de la Petite Bresme.



# FORAGE SOUS LA LOIRE : UN CHANTIER HORS NORMES



Les travaux de restructuration du poste de refoulement du Pont de la Motte à Saint-Cyr-sur-Loire ont commencé en juin 2016. La structure d'enceinte du poste constituée de pieux sécants a été réalisée en juillet et août 2016. Le terrassement de l'ouvrage (Ø 10 m - profondeur 8 m) a été effectué jusqu'à mi-poste. Les travaux de génie civil du poste ont repris en avril 2017, après le forage de la galerie sous fluviale.

La construction du nouveau poste de refoulement s'accompagne du forage par micro tunnelier d'un imposant tunnel technique sous la Loire pour le transfert des eaux usées. Les tirs en microtunnelier Ø 800 mm pour le raccordement au futur poste des deux collecteurs intercommunaux du nord du territoire métropolitain sont terminés.

L'enveloppe globale des travaux s'élève à près de 7 M€. Il a été jugé opportun de profiter des installations de microtunnelier Ø 800, pour remplacer un tronçon ancien du collecteur intercommunal nord sur 185 ml dans la rue du Pain Perdu. Ces travaux supplémentaires d'un montant global 0,4 M€ ont fait l'objet d'un avenant représentant 7 % du marché initial.

*Le puits de départ du forage sous la Loire (microtunnelier Ø 2200) a été achevé en décembre au sud du site du prieuré Saint Cosme à La Riche.*

# ÉTUDES SUR LES RÉSEAUX ET POSTES DE RELÈVEMENT

## ACCORD DE PROGRAMMATION AVEC L'AGENCE DE L'EAU LOIRE- BRETAGNE

L'accord conclu entre la métropole et l'agence de l'eau Loire-Bretagne dote la collectivité de 8,2 M€ d'aides financières entre 2016 et 2018, pour financer un programme de travaux d'un montant global de 17 M€ de travaux avec l'objectif de maintenir l'efficacité du dispositif d'assainissement sur l'ensemble du territoire et préserver la qualité de l'eau et des milieux naturels. Un programme de 15 opérations incluses dans l'accord, a été validé fin 2016 et l'accord signé en janvier 2017 lors du lancement du forage du microtunnelier sous la Loire, dans le cadre de la restructuration du poste de refoulement du Pont de la Motte, opération majeure de l'accord.

## ÉTUDE DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX DU SUD DE LA MÉTROPOLE

Cette étude concerne les communes de Ballan-Miré, Joué-lès-Tours, Chambray-lès-Tours, Saint-Avertin et Tours sud et a débuté en janvier 2016. Le groupement d'entreprise SAFEGE-COMA réalise les prestations pour un montant de 282 900 euros HT. Les phases 1 « Collecte et analyse des informations disponibles » et 2 « Mesure de terrain et évaluation des flux » sont achevées. Les campagnes de mesures ont été réalisées en avril/mai 2016 pour la nappe haute et en octobre/novembre 2016 pour la nappe basse.

## ÉTUDES DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Elles définissent pour chaque commune, après enquête publique, les périmètres qui seront desservis en assainissement collectif. Les zonages doivent être régulièrement révisés en fonction de l'évolution du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de chaque commune. Les révisions du zonage d'assainissement de Savonnières et de la Membrolle-sur-Choisille ont été réalisées durant l'année 2016.

## TRAVAUX

### • Travaux sur réseaux existants

- > Réhabilitation par l'intérieur de 10,7 km de réseaux pour un montant de près de 1,3 M€ HT, sans ouverture de tranchée (réalisables quand le profil en long de l'ouvrage n'a pas évolué et que ses capacités hydrauliques ne nécessitent pas d'être renforcées. Cela permet de limiter les nuisances pour les riverains car la durée d'intervention est moindre de même que le coût.)
- > Le renouvellement de 2,5 km de réseaux a été réalisé pour un montant de 1,5 M€ HT.

### • Travaux neufs

0,66 km de réseau a été créé pour un montant de 275 000 € HT.

### • Mise à niveau du dispositif d'assainissement de la commune de Rochecorbon

Le projet, d'un montant prévisionnel de 2,4 M€, comprend la construction d'un poste de refoulement sur le site de l'actuelle STEP qui sera démolie et la mise en place de 3,7 km de conduite de refoulement sur la RD 952 pour se raccorder au réseau gravitaire de Tours à l'extrémité est du quai Paul Bert. La demande d'autorisation pour la pose d'une canalisation dans la digue domaniale du val de Marmoutier a reçu fin juin 2016 un avis favorable de la Direction Départementales des Territoires. Les études d'avant-projet et de projet ont été lancées fin 2016, dans l'objectif d'un démarrage des travaux pour la fin 2017.

### • L'unité de production d'air comprimé de la ville de Tours renovée

La seconde tranche de travaux qui consistait à mettre en place deux compresseurs pour un secours total de l'installation, s'est achevée début 2016. À noter que pour permettre le bouclage ultérieur du réseau d'air comprimé qui dessert le poste Dublineau, à l'est de l'hyper-centre de Tours, deux fourreaux en acier ont été intégrés à la structure de la nouvelle passerelle Fournier à Tours.



## LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Le service assainissement instruit les demandes d'avis relatifs aux branchements d'assainissement, prévus dans le cadre de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

### La cellule contrôle

Cette cellule intervient dans le cadre :

- du contrôle de conformité des branchements
- du suivi des rejets industriels,
- de l'instruction des demandes de renseignements lors des transactions immobilières,
- du suivi de l'application des redevances et de la Participation Financière pour l'Assainissement Collectif (PFAC)
- du suivi métrologique des points de transfert et des déversoirs d'orage.

### Le contrôle des branchements

À ce titre 1046 contrôles de branchement ont été diligentés et 74% des installations étaient conformes. Lorsqu'une non-conformité est constatée, un délai de 6 mois est accordé pour réaliser les travaux de mise en conformité avec relance du service à l'issue de ce délai si les travaux ne sont pas réalisés et application d'une majoration de la redevance (en cas de risque sanitaire ou de pollution).

### Le suivi des rejets industriels

Le nombre d'autorisations de déversement des établissements industriels est de 93 pour l'année 2016, assorti d'une contravention pour 52 d'entre elles.

### L'instruction des demandes de notaires

1626 demandes ont été traitées en 2016, un chiffre stable depuis 5 ans. Plus de 86 % sont de simples demandes de renseignements. 219 demandes ont fait l'objet d'un contrôle de conformité.

### Le suivi de l'application des redevances et de la PFAC :

En 2016, 227 contrôles liés à l'établissement de la Participation Financière pour l'Assainissement Collectif (PFAC) ont été réalisés pour un montant des 552.866.92€ HT.

# 964

dossiers de demandes de branchements d'assainissement traités en 2016 soit une augmentation de 15,31% par rapport à 2015.

# L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

# 3726

installations d'assainissement non collectif en 2016

Le Service Public d'Assainissement non Collectif est assuré en régie. Le SPANC assure les contrôles de projet et de réalisation des installations neuves. Il vérifie, avec une périodicité de 6 ans, le bon fonctionnement des installations par une visite sur site.

- 248 visites de contrôles sur installations neuves ou réhabilitées réalisées (152 visites pour avis sur projet et 96 pour avis sur les travaux de réalisation).
- 454 installations ont fait l'objet d'un contrôle de l'existant (376 dans le cadre d'un contrôle de fonctionnement, 9 dans le cadre d'un diagnostic initial, 69 lors de la vente d'un bien immobilier).

Le taux de conformité et de bon fonctionnement des installations est de 88%.

En 2014, dans le cadre de son programme d'aide, l'Agence de l'Eau Loire - Bretagne a décidé de subventionner la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif pour les communes rurales (Berthenay, Chanceaux-sur-Choisille, Druye, Saint-Étienne-de-Chigny, Saint-Genouph, Savonnières et Villandry). En 2016, la démarche s'est étendue aux communes urbaines. Les usagers qui remplissent les critères d'éligibilité ont été sollicités directement par le SPANC. En 2016, 86 dossiers ont bénéficié de cette subvention.





**60** JARDINS  
COLLECTIFS À VENIR À  
LA GLORIETTE

**50 000** PORTIONS  
DE FRUITS ET LÉGUMES COLLECTÉES  
EN 6 MOIS PAR LA PLATEFORME  
CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

**700** FOYERS  
CHAUFFÉS PAR LE BIOGAZ ISSU  
DE L'UNITÉ DE MÉTHANISATION  
DE LA GRANGE DAVID



# DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉNERGIE

Un projet de jardins collectifs naturels à La Gloriette **66**

Milieux aquatiques et inondations, une nouvelle compétence pour la métropole **72**

Le service commun de l'Énergie au service des communes **78**

**Jean-Luc GALLIOT**

*Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire.  
Délégué au développement durable et à l'énergie.  
Maire de Notre-Dame-d'Oé.*



# UN PROJET DE JARDINS COLLECTIFS NATURELS À LA GLORIETTE

Tours Métropole Val de Loire projette la création de jardins collectifs naturels au 35, avenue de Pont-Cher, Plaine de La Gloriette, à Tours. Ces jardins, tout en remplissant leur fonction sociale et nourricière, constitueront une nouvelle entrée sur le parc de La Gloriette.

La gestion du jardin collectif respectera les principes fondamentaux de la démocratie au sein de l'association gestionnaire ou du groupe d'habitants qui en aura la charge, qu'il s'agisse de la participation aux décisions ou de la réalisation de projets.

La participation des habitants du quartier à la vie du jardin (plantations collectives, fêtes, évènements culturels) sera encouragée. L'ouverture du jardin sur son quartier contribuera à construire des solidarités actives avec d'autres structures (associations, établissements d'enseignement, crèches, administrations, entreprises). Elle favorisera les rencontres entre générations et entre les cultures, elle facilite les échanges et le lien social.

Dans un souci de santé publique et de préservation de l'environnement, les jardiniers veilleront à :

- Respecter la ressource en eau en luttant contre le gaspillage, en favorisant le paillage et la récupération des eaux de pluie, en choisissant des végétaux adaptés au sol et au climat, en se dispensant d'intrants chimiques.
- Respecter la vie du sol en renonçant à l'usage des herbicides, en pratiquant le compostage des déchets organiques, en privilégiant le désherbage manuel ou mécanique ainsi que l'utilisation des engrais verts.
- Accueillir la biodiversité végétale et animale en diversifiant les plantations, en créant des conditions d'accueil favorables à la faune, en supprimant le recours aux pesticides chimiques.

Par conséquent, la promotion d'un jardinage naturel et biologique sera encouragée par l'organisation de formations et l'échange d'expérience entre jardiniers.



60

**premiers jardins attendus dès 2018**



2015

CONCEPTION DU PROGRAMME : **100 JARDINS NATURELS**



2016

SÉLECTION DU **MAÎTRE D'ŒUVRE** ET DÉFINITION DE L'AVANT-PROJET



2017

RÉALISATION D'UNE PREMIÈRE TRANCHE DE **60 JARDINS**



## GESTION NATURELLE DES ESPACES VERTS

Depuis l'adoption de son Plan Climat, Tours Métropole Val de Loire promeut et met en œuvre des modes de gestion naturels des espaces verts métropolitains. 2016 a vu la poursuite des animations consacrées au jardinage écologique dans les jardins familiaux ; les jardins de l'Ouche Saint Martin, de Bois Rideau et de la Pichonnière, société de jardins de la Ville de Tours dont les parcelles sont situées à la Ville aux Dames, ont bénéficié de ces animations, confiées à la SHOT (Société d'horticulture de Touraine). Le programme d'investissement pour du matériel mutualisé entre communes s'est poursuivi pour des gros travaux de gestion sans pesticide des espaces verts, avec l'achat d'un broyeur. Par ailleurs, des équidés ont été utilisés à titre expérimental pour pâturer les zones enherbées du parc de La Gloriette, gardés par des clôtures mobiles. Tours Métropole Val de Loire étudie la possibilité de développer ce mode d'entretien de certains de ses espaces avec différents herbivores à partir de 2017.

Les opérations de plantation d'arbres locaux dans les communes ont été également reconduites en 2016 : 10000€ ont été consacrés aux plants confiés aux communes.

# 10 000 €

ont été consacrés aux plants  
confiés aux communes

## 2015

INTERVENTIONS DE LA  
**SHOT DANS LES JARDINS FAMILIAUX**  
EN FAVEUR DE MODES DE JARDINER NATURELS.  
CAMPAGNE « O PHYTO » DANS LES EV DE L'AGGLOMÉRATION.



## 2016

- ACHAT DE **MATÉRIEL MÉTROPOLITAIN** MUTUALISÉ D'ENTRETIEN DES EV (BROYEUR).
- POURSUITE DES INTERVENTIONS DE LA **SHOT** DANS LES JARDINS FAMILIAUX EN FAVEUR DE MODES DE JARDINER NATURELS.
- UTILISATION DE **CLÔTURES** MOBILES À LA GLORIETTE POUR DU PÂTURAGE ÉQUIN (PONEYS).
- OPÉRATION DE **PLANTATION** D'ARBRES LOCAUX DANS LES COMMUNES DE TOURS MÉTROPOLITAIN VAL DE LOIRE .



## 2017

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU  
**PÂTURAGE MÉTROPOLITAIN :**  
PÂTURAGE OVIN ET/OU CAPRIN DES ÎLES DU CHER.



# PROJET DE GESTION ÉCOLOGIQUE DES PRAIRIES DE CANGÉ À SAINT-AVERTIN



**2015**  
ACQUISITION DES  
**PRAIRIES DE CANGÉ**



**2016**  
RÉFLEXION, EN PARTENARIAT AVEC  
LA **VILLE DE SAINT-AVERTIN**,  
SUR UN PROJET D'AMÉNAGEMENT ALLIANT  
À TERME RESTAURATION D'UN ÉCOSYSTÈME,  
ÉCOPÂTURAGE, ACTIVITÉ ANIMALIÈRE  
ET JARDINS FAMILIAUX.



**2017**  
LANCEMENT D'UNE ACTIVITÉ  
**D'ÉDUCATION CANINE**;  
MISE EN PLACE  
DE PÂTURAGE BOVIN.

Dès l'adoption de son Plan Climat Energie Territorial en 2011, Tours Métropole Val de Loire, s'est montrée soucieuse de contribuer à conserver aux secteurs naturels les plus remarquables de son territoire leur valeur paysagère, écologique et récréative. Tours Métropole Val de Loire a saisi l'opportunité de pérenniser la vocation naturelle des bords de Cher et de préserver la ressource en eau potable (puits de captage de la boucle de Cangé), par l'achat, en 2015, de 25 ha aux Prairies de Cangé, puis en recherchant une occupation des lieux compatible avec ces objectifs (pâturage, élevage, écotourisme, à terme jardinage écologique par l'installation prévue à horizon 2 ou 3 ans, en partenariat avec la Ville de Saint-Avertin, de jardins collectifs naturels).

- En 2016, la collectivité a été sollicitée par Madame Lydie Assas, éducateur canin, pour une mise à disposition de terrain aux fins d'un projet d'éducation canine. Des agrès y sont prévus afin de créer un parcours d'entraînement pour des chiens. Le démarrage de l'activité a lieu en 2017.
- En 2017, la métropole proposera à un éleveur bovin, M. Aldo Moreau, G.A.E.C. Le Patouillard, à Azay-sur-Cher, de mettre à sa disposition 15 ha de prairies pour du pâturage bovin. Cet entretien par pâturage extensif sera complété par l'entretien du système bocager du site et par la fauche et le stockage d'une partie des foin au bénéfice de la métropole.



# LE PLAN DE PAYSAGE DU VAL DE LUYNES (PPVL)

**1000**  
hectares concernés  
par l'appel à projets



© Vincent Dupré



**2015**

- APPEL À PROJET PPVL PORTÉ PAR LE MEDDE ET REMPORTÉ PAR **TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE** EN MAI 2015.
- CONSULTATION D'UN **BE PAYSAGISTE**



**2016**

- **LANCEMENT DE L'ÉTUDE** (PHASE DIAGNOSTIC) : CONSULTATIONS PUBLIQUES (INTERNET, FORUMS), ATELIERS D'ÉLUS ET D'EXPERTS



**2017**

- **POURSUITE DE L'ÉTUDE**

Un périmètre d'environ 1000 ha, assis sur la plaine alluviale, le coteau nord et le plateau nord du secteur des communes de Berthenay, Saint-Genouph, Savonnières, Saint-Étienne-de-Chigny et Luynes, a été distingué fin 2015 par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie au titre du dernier appel à projets Plan de Paysage. Cette sélection permet un soutien

technique et financier de l'État à un programme d'étude opérationnelle, programme dont Tours Métropole Val de Loire a confié en 2016 la mise en œuvre au bureau d'études la Fabrique du Lieu.

Dès 2016, le diagnostic paysager du périmètre d'étude a été engagé; le diagnostic est l'occasion pour tous les acteurs locaux de s'exprimer sur ce qui constitue le paysage de ce secteur, ses qualités, ses faiblesses, ses sites remarquables, mais aussi ses points noirs. Cette expression s'inscrit dans le temps présent mais aussi dans une perspective historique plus importante. Quels étaient les paysages d'autrefois ? Pourquoi ont-ils évolué ? Quelles sont les évolutions souhaitables et celles qui ne le sont pas ? Cette réflexion sert à mieux comprendre les caractéristiques structurelles identitaires du paysage dans l'optique de mieux accompagner le développement futur du territoire. Pour exprimer cela, le regard de l'expert est important mais doit être complété par le regard de ceux qui font le paysage : élus locaux, acteurs économiques, aménageurs, agriculteurs, habitants, etc. Une fois le diagnostic posé, il s'agira, en 2017 de rentrer dans le projet de paysage en définissant les Objectifs de Qualité Paysagère (OQP).

# AMÉNAGEMENT DURABLE : VALORISATION DES ÎLES NOIRES À LA RICHE

Depuis le printemps

## 2015

la Ville, les services de l'État et la métropole travaillent en partenariat à l'élaboration d'un nouveau projet d'aménagement

Tours Métropole Val de Loire est bénéficiaire, aux termes d'une convention signée le 10 janvier 2017 avec la Ville de la Riche, d'un droit de préemption au titre d'une Zone d'Aménagement Différé (ZAD) aux Îles Noires. Cette ZAD, créée initialement dans le cadre du Grand Projet de Ville (2002), a été renouvelée le 30 septembre 2016 avec une extension du périmètre à l'ensemble du site. Cet outil permet à la métropole d'intervenir sur l'aménagement des Îles Noires en premier lieu par des actions de maîtrise foncière. Depuis le printemps 2015, la Ville, les services de l'État et la Métropole travaillent en partenariat à l'élaboration d'un nouveau projet d'aménagement.

Les objectifs de ce projet sont les suivants :

- Réduire la vulnérabilité des populations vivant en zone inondable (ici le lit mineur du fleuve).
- Résorber l'habitat précaire, insalubre et illégal.
- Lutter contre les dépôts sauvages d'ordures et sécuriser les terrains précédemment acquis.
- Poursuivre la réappropriation du site par la maîtrise foncière afin de faire des Îles Noires un site conjuguant loisirs verts, tourisme et agriculture de proximité à l'ouest de la métropole en définissant des fonctions aux secteurs singuliers du site : belvédère(s), par l'ouverture de fenêtres paysagères sur la Loire, vélotourisme, randonnée, par la viabilisation des chemins existants en bord de Loire, nautisme vert, par l'appropriation et l'aménagement des carrières de Gévrioux (en activité jusqu'en 2019) agriculture, éco pâturage, apiculture, etc.



## 2015

CONSTITUTION D'UN GROUPE DE PILOTAGE

ÎLES NOIRES ENTRE TOURS MÉTROPOLÉ VAL DE LOIRE ET LA RICHE ET ACQUISITIONS FONCIÈRES.



## 2016

• POURSUITE DES ACQUISITIONS FONCIÈRES.

• GRANDE OPÉRATION DE **NETTOYAGE** AVEC PARTICIPATION DU PUBLIC LE 8 OCTOBRE 2016.



• GESTION DES DÉCHETS : INSTALLATION OU CONFORTEMENT DE **8 POINTS DE COLLECTE** DE DÉCHETS MÉNAGERS

• AMÉNAGEMENTS : SÉCURISATION DE CERTAINES ENTRÉES DU SITE ET DES PRINCIPALES PARCELLES ACQUISES ONT ÉTÉ MISES EN DÉFENS (FOSSÉS ET MERLONS)

• EXPULSION D'OCCUPANTS ILLÉGAUX.

## 2017

• POURSUITE DES ACQUISITIONS FONCIÈRES.

• PRÉPARATION D'UN PROJET D'INSTALLATION **MARAÎCHÈRE** EN PERMACULTURE.





## INSTALLATION D'UN ACCROBRANCHE AU PARC DES GRANDES BROSSES

Tours Métropole Val de Loire est propriétaire du parc des Grandes Broses à Mettray. Une partie de cet espace accueille aujourd'hui le « 37<sup>e</sup> parallèle », collectif de troupes d'arts de la rue. L'espace restant est composé notamment d'un terrain boisé de 12,72 ha, relevant du domaine public de la métropole, ouvert au public et spécialement aménagé pour la promenade.

La société Gadawi Nord, établie à Saint-Avertin, dont l'activité est la conception et l'animation de parcours aériens dans les arbres pour tout public, a souhaité obtenir une autorisation d'occupation temporaire d'une partie du bois afin d'y exercer son activité. Considérant l'intérêt pour le site et pour ce secteur de la métropole d'une telle activité, complémentaire de l'affectation qu'il avait jusqu'alors, Tours Métropole Val de Loire a mis à disposition 5 ha de bois à Gadawi pour un parc d'accrobranche de 7 pistes. La convention prévoit que Gadawi conduit son activité en assurant la parfaite intégrité physique des arbres et du bois qui lui est confié.

5<sup>ha</sup>

de bois pour  
un parc d'accrobranche  
de 7 pistes



2015

MISE À DISPOSITION DE 5 HA DE BOIS  
À GADAWI POUR UN PARC D'ACCROBRANCHE  
DE 7 PISTES

OUVERTURE

2016

RÉALISATION ET OUVERTURE AU PUBLIC  
DU PARC AVENTURE



2017

INSTALLATION DE  
PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES



# MILIEUX AQUATIQUES ET INONDATIONS, UNE NOUVELLE COMPÉTENCE POUR LA MÉTROPOLE



2015

**PREMIÈRES OPÉRATIONS DE FAUCARDAGE DES PLANTES INVASIVES SUR LES COURS D'EAU ET PLANS D'EAU**



2016

**FINALISATION DE LA STRATÉGIE LOCALE DE GESTION DU RISQUE D'INONDATION**



2017

**ADHÉSION DE LA MÉTROPOLE AUX SYNDICATS DE RIVIÈRE**

**SIGNATURE DE LA CONVENTION DE GESTION DU SYSTÈME D'ENDIGUEMENT**

Quels sont les 3 événements naturels qui font peser, en théorie, le risque le plus important sur le territoire français ? Réponse : une inondation de Paris, un tremblement de terre sur la côte d'Azur et... une crue majeure de la Loire. Si l'on ajoute que, dans la vallée de la Loire, le territoire métropolitain est lui-même le plus exposé, on comprend la nécessité d'une réponse coordonnée à l'échelle du Territoire à Risque Important (15 communes de la métropole et 3 de la communauté de communes Touraine Est Vallées).

Cette réponse prend forme au travers de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation, qui s'est appuyée sur des ateliers de travail, organisés entre octobre 2015 et mai 2016, et rassemblant des élus communaux et métropolitains. Elle résulte également d'un travail collaboratif entre les services de la métropole, ceux de l'État et de l'Agence d'Urbanisme, et revendique la volonté de poursuivre le développement démographique et économique du territoire, tout en le rendant plus résistant et résilient au risque inondation. En parallèle, Tours Métropole Val de Loire a décidé de se doter à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la nouvelle compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations.

D'ici là, elle a poursuivi ses opérations de faucardage des plantes invasives sur les plans d'eau fermés, les cours d'eau, le Cher et, depuis 2016, la Loire et participé au financement des travaux de renforcement des digues de Loire, pour une tranche reliant La Ville-aux-Dames à Saint-Pierre-des-Corps.





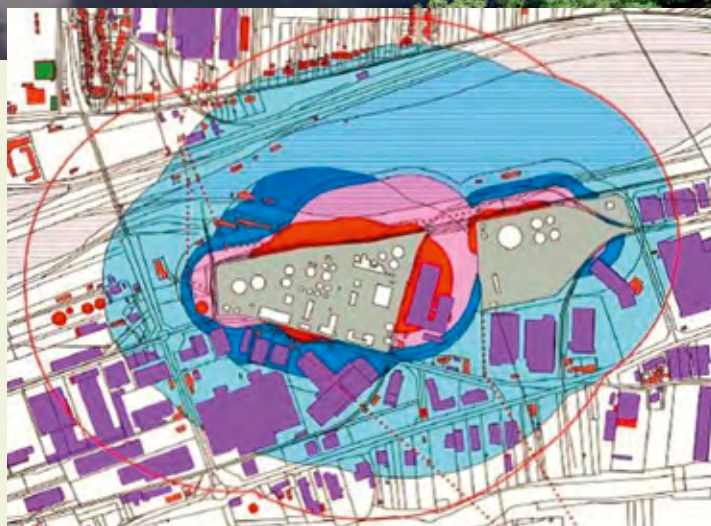
## RISQUES

## TECHNOLOGIQUES : DÉLOCALISATION DU SITE PRIMAGAZ DE SAINT- PIERRE-DES-CORPS

Depuis 2003 et l'accident sur le site AZF à Toulouse, les pouvoirs publics sont particulièrement attentifs à la sécurisation des sites qui présentent un danger potentiel pour leur environnement. Sur le territoire métropolitain, 2 sites sont classés « Seveso seuil haut » et font de ce fait l'objet d'un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) : Sangosse à Mettray et Primagaz-CCMP-GPSPC à Saint-Pierre-des-Corps.

L'arrêt des activités de stockage de l'entreprise Primagaz sur le site de Saint-Pierre-des-Corps d'ici quelques années a été confirmé (le centre emplisseur de bouteilles a cessé son activité en fin d'année, seule se poursuit l'activité de « vrac »). Tours Métropole Val de Loire a approuvé la convention de relocalisation, qui prévoit une participation à hauteur de 27% du coût total des collectivités percevant la Contribution Economique Territoriale.

En revanche, le site des entreprises pétrolières CCMP-GPSPC ne serait pas relocalisé, rendant nécessaire la mise en œuvre de mesures foncières, au travers du financement de travaux dans les habitations qui figurent dans le périmètre. L'année 2017 devra permettre de poursuivre les investigations en vue de réimplanter l'activité de « vrac » de Primagaz, une activité largement moins dimensionnée qui ne nécessitera plus la mise en œuvre d'un PPRT.



### 2015

PREMIÈRES RECHERCHES DE SITES POTENTIELS DE RELOCALISATION DE L'ENTREPRISE PRIMAGAZ



### 2016

APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE LA RELOCALISATION

MISE À L'ARRÊT D'UNE PARTIE DU CENTRE EMPLISSEUR DE SAINT-PIERRE-DES-CORPS



### 2017

APPROBATION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

# PLAN CLIMAT : UN FONDS DE CONCOURS POUR LES COMMUNES

L'impact de la métropole sur le climat n'est pas neutre. Sa dynamique démographique, son poids économique, ses services à la population et les besoins de mobilité qu'ils impliquent, sont autant de générateurs de gaz à effet de serre. C'est consciente de cette responsabilité que la collectivité s'est engagée très tôt dans la lutte contre le changement climatique et a mis en place des politiques publiques en matière de mobilité, d'énergie ou de préservation de la biodiversité.

C'est pour les mêmes raisons et pour démultiplier ces efforts qu'elle a souhaité adopter un dispositif incitatif en

direction de ses communes membres. Chacune d'entre elles peut ainsi faire appel au fonds de concours Plan Climat, dont le règlement a été revu en 2016 et qui permet de financer 3 types d'actions :

- La mobilité bas carbone, au travers d'aides à l'achat de véhicules propres (complémentaires à celles versées par l'État) ou à la réalisation de plans de déplacements et d'aires de covoiturage ;
- La gestion durable du territoire, qui vise à protéger la biodiversité et à soutenir l'agriculture périurbaine (des vignes en Noble Joué ont par exemple pu être financées dans ce cadre) ;
- L'éco-sensibilisation, qu'elle s'adresse aux agents communaux (recyclage des papiers de bureau) ou aux habitants (des tables de tri des déchets ont été acquises dans deux écoles de Saint-Cyr-sur-Loire).



2015

ADOPTION DU **NOUVEAU RÈGLEMENT** DE FONDS DE CONCOURS



2016

ACQUISITION DE **6 VÉHICULES LÉGERS ÉLECTRIQUES, D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE ET UN CHEVAL**



2017

RENFORCEMENT DU **DISPOSITIF DE RECYCLAGE** DES PAPIERS DE BUREAU



À PROPOS DE

# ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT : UN PROJET POUR TOUS LES PUBLICS

Éduquer à l'environnement, c'est donner les moyens à chaque habitant de la métropole d'appréhender les problématiques liées au réchauffement climatique et, surtout, c'est lui donner les outils pour diminuer, quand c'est possible, son empreinte carbone. Dans ce but, la métropole a créé un service commun d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Si une partie importante des activités du service se déroule sur le site de La Gloriette, trois autres sites sont concernés : le jardin botanique de Tours, les étangs de Narbonne à Joué-lès-Tours et le bois des Hâtes à Chambray-lès-Tours, auxquels s'ajoutent les groupes scolaires, crèches, établissement pour personnes âgées ou publics empêchés qui en font la demande. Au total, 18 communes métropolitaines ont bénéficié de cette offre et une tarification différenciée a été adoptée entre les communes adhérentes au service commun, les autres communes de la métropole et les communes hors métropole.

L'offre d'animations a été renforcée, avec de nouvelles thématiques : la découverte du milieu ligérien, la pollution atmosphérique, les économies d'énergie. L'offre a été également affinée, pour épouser les nouvelles aspirations du public : « Do It Yourself », ateliers de cuisines, soirées jeux de société, etc. (les PM 2.5, particules les plus fines). Quant à la gestion des pics de pollution et des mesures spécifiques qu'ils impliquent, elle doit constituer l'un des chantiers de 2017.



2015

**250 ATELIERS** ORGANISÉS DANS LE CADRE DES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

2016

**7 791 PERSONNES ACCUEILLIES DANS LES DIFFÉRENTS ATELIERS** ORGANISÉS PAR TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE



**ADHÉSION DE LA COMMUNE DE JOUÉ-LÈS-TOURS**, APRÈS CELLE DE TOURS, AU SERVICE COMMUN D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

2017

**NOUVEAU PROGRAMME D'ANIMATIONS :** FABRICATION DE PRODUITS COSMÉTIQUES, DÉCOUVERTES DES MILIEUX AQUATIQUES, CUISINE DÉTOX...



## POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE, ON RESPIRE !

Si la métropole fait figure de bonne élève en matière de qualité de l'air comparativement à des territoires de taille équivalente, elle n'est exempte ni d'une pollution chronique, ni d'épisodes de dépassement des seuils réglementaires, liés à la saisonnalité ou aux conditions météorologiques.

En matière de pollution chronique, la présence des 3 polluants principaux – oxydes d'azote, particules et ozone – est due principalement au transport routier, aux secteurs résidentiel et industriel. Les investissements massifs réalisés par Tours Métropole Val de Loire, pour soutenir la mobilité douce (tramway et renouvellement des bus en tête) et en matière de logement, participent de la tendance baissière constatée sur les 4 stations de mesures gérées par Lig'Air. La surveillance des pesticides présents dans l'air suit la même dynamique.

Pour autant, certaines mesures restent préoccupantes, notamment aux abords des grands axes routiers, et des évolutions doivent être apportées afin de prendre mieux en compte certains polluants (les PM 2.5, particules les plus fines). Quant à la gestion des pics de pollution et des mesures spécifiques qu'ils impliquent, elle doit constituer l'un des chantiers de 2017.



2015

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LIG'AIR** POUR LA SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LA MÉTROPOLE



2016

SUITE AU PIC DE POLLUTION SURVENU FIN 2016, **INTERPELLATION DES POUVOIRS PUBLICS PAR TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE** AFIN DE RENFORCER L'INFORMATION DU PUBLIC



2017

ADOPTION D'UN NOUVEAU DISPOSITIF MÉTROPOLITAIN DE **LUTTE CONTRE LA POLLUTION**



- 

**2015**  
FINALISATION DU PROJET AVEC LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES : L'ÉTAT, TOURAINE PROPRE, SOLAAL ET LES ASSOCIATIONS DE REDISTRIBUTION
- 

**2016**  
PREMIER BILAN APRÈS 6 MOIS DE FONCTIONNEMENT DE LA PLATEFORME : **23 630 KG DE FRUITS ET LÉGUMES REDISTRIBUÉS**
- 

**2017**  
MONTÉE EN PUISSANCE AVEC L'ARRIVÉE DE **NOUVEAUX DONATEURS**

# GASPILLAGE ALIMENTAIRE : UNE PLATEFORME POUR TRIER LES DÉCHETS

16 milliards d'euros pour 10 millions de tonnes de nourriture gaspillée chaque année (rien que pour la France !) : les chiffres du gaspillage alimentaire ne laissent pas insensibles. La plateforme de collecte de fruits et légumes constitue l'une des réponses de la métropole à cette problématique. La principale difficulté dans sa mise en place a consisté à fédérer les principales associations de distribution alimentaire – Restos du Cœur, Banque Alimentaire et Secours Populaire – autour du projet. Il s'est agi également de trouver des denrées auprès d'agriculteurs et de les transporter jusqu'à la plateforme. Avec un résultat qui représente l'équivalent de 50000 portions de fruits et légumes collectées en 6 mois de fonctionnement. Tours Métropole Val de Loire poursuit son engagement auprès de la population, en organisant notamment des stands de dégustation sur les marchés, des ateliers de cuisine... Et le premier repas « anti gaspi », organisé en octobre 2016 à La Gloriette, a rassemblé plus de 350 personnes venues déguster un repas composé essentiellement de produits consommables mais non vendables.





2015

ORGANISATION DE « LA GLORIETTE  
FAIT LA FÊTE »  
15 000 PARTICIPANTS



2016

LA GLORIETTE REDÉCOUVRE QU'ELLE  
EST UN ESPACE INONDABLE

OUVERTURE D'UN TERRAIN  
DE DISC GOLF



2017

INSTALLATION D'UN QUINTET  
D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

RENFORCEMENT DE  
LA SIGNALÉTIQUE DU SITE



# LA GLORIETTE, UN PARC NATUREL URBAIN !

La Gloriette abrite un potager expérimental d'exception, des bocages classés « Espaces Naturels Sensibles » et une biodiversité végétale et animale importante. C'est également un parc urbain, accessible en transports doux et doté de fonctions multiples : éducative et scientifique, ludique et festive, culturelle et sportive... C'est enfin et parfois... un parc aquatique ! L'inondation de mai et juin 2016 a eu des conséquences importantes sur le fonctionnement du site : annulation du festival Aucard de Tours et de l'ensemble des animations scolaires et grand public organisées en extérieur. Et quand l'eau s'est effacée, les dégâts étaient innombrables sur les infrastructures, mobilisant l'équipe du service commun d'éducation à l'environnement durant plusieurs mois pour rendre le site pleinement accessible au public.

Un public qui a pu profiter des nouveautés de l'année 2016 (un parcours de disc-golf de 18 trous, une pyramide de cordes pour les enfants, des bacs de jardinage adaptés aux personnes à mobilité réduite, un service estival de location de gyropodes) et faire connaissance avec de nouveaux occupants, les poneys Eole, Elliott et Hélette chargés d'entretenir les prairies !

# LE SERVICE COMMUN DE L'ÉNERGIE AU SERVICE DES COMMUNES

Le schéma directeur intercommunal de l'énergie est une des composantes de la compétence communautaire « énergie » validée fin 2013. Ce schéma vise à structurer une politique énergétique communautaire à travers des actions d'efficacité ou de sobriété énergétique et de développement des réseaux de chaleur ainsi que des énergies renouvelables. Ce schéma n'est pas concrètement constitué à l'heure actuelle, mais le travail a débuté sur plusieurs axes.

## DANS LE DOMAINE DES BÂTIMENTS

### LE CADASTRE ÉNERGÉTIQUE DES COMMUNES

Il permet de classer différents bâtiments d'un patrimoine en fonction de leur qualité énergétique et donc de l'urgence d'entreprendre des interventions de réhabilitation. Depuis 2013, le périmètre du cadastre énergétique traite de l'ensemble des communes du territoire et reprend, pour chaque collectivité, chaque site avec les données de localisation (adresse, parcelle), de surface et de volume bâti, la rigueur hivernale, les consommations et les dépenses par combustible, et l'étiquette énergétique du site. Pour 2015, dernier cadastre consolidé (sans les communes de Saint-Pierre-des-Corps et de Chambray-lès-Tours), 102581 MWh énergie finale ont été consommés pour une facture globale de 9515193 €TTC, soit un coût de 35,25 €TTC/habitant et un coût moyen énergie à 92,59 €TTC/MWh.

### UN OUTIL FINANCIER D'APPUI : LE FONDS DE CONCOURS DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Pour aider les communes à passer à l'acte et les assister dans la réalisation de projets vertueux, Tours Métropole Val de Loire met à leur disposition un fonds de concours. En 2016, 191000 € ont été attribués avec un taux d'aide moyen correspondant à 22% du coût des projets présentés.

### LE SERVICE COMMUN DE L'ÉNERGIE, UN OUTIL ORGANISATIONNEL AU SERVICE DES COMMUNES

Ce service commun accompagne les communes dans le suivi de leurs dépenses énergétiques, le suivi et la préparation de leurs contrats de fourniture d'énergie ou des contrats

d'exploitation-maintenance des installations de chauffage, de climatisation ou de ventilation, l'assistance à maîtrise d'ouvrage énergétique sur les projets de constructions neuves ou les réhabilitations.

### PARMI SES MISSIONS PRINCIPALES, LE SERVICE COMMUN A EN CHARGE :

- la création de nouveaux points de livraison d'énergie ou d'injection, demande de devis, suivi de travaux, négociation des nouveaux contrats de fourniture d'énergie et des contrats existants de fourniture d'énergie,
- le suivi des contrats d'exploitation de chauffage, ventilation, climatisation et des installations d'eau chaude sanitaire,
- le contrôle et le suivi de l'action de l'exploitant,
- la gestion des doléances chauffage par la direction de l'énergie, numéro unique 02 47 21 60 90.
- le suivi des consommations et de dépenses,
- l'accompagnement de la commune sur des projets travaux et AMO et l'identification des améliorations énergétiques à prévoir, l'identification des pistes de travaux et étude de faisabilité, avec recherche de financement et la rédaction des cahiers des charges.

### L'ACTION SUR LES RÉSEAUX

#### Les réseaux de distribution d'énergies (électricité et gaz)

La direction de l'énergie a assuré le suivi des concessions d'électricité et de gaz auprès des gestionnaires de réseaux historiques (Enedis et GrDF).

#### Les réseaux de chaleur

La direction de l'énergie a assuré le suivi des concessions des réseaux de chaleur pour le compte des villes de Tours et La Riche. Outre le suivi quotidien et l'analyse des Comptes Rendus Annuels 2015 de délégation, la direction de l'énergie a mené des négociations avec le délégataire pour la signature à venir de l'avenant n°21 au traité de concession de la ville de Tours.

600

bâtiments communaux et communautaires gérés

43

contrats d'exploitation des installations thermiques et ventilation gérés sur le service commun, dont 384 chaufferies sur l'ensemble des communes

4250

factures contrôlées en 2016 pour Tours et Tours Métropole Val de Loire

## L'ACTION DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

### Le développement du bois énergie

Les études sur le développement d'un réseau de chaleur de grande importance (66 GWh) à l'ouest de Tours se sont poursuivies sur un périmètre couvrant le futur

quartier des Casernes, le CHRU Bretonneau, la faculté des Tanneurs, l'ouest de la ville de Tours et l'est de celle de La Riche. L'appel à candidature de prestataires privés pour la création d'une délégation de service public de réseau de chaleur urbain a été lancé fin 2016. Les offres économiques en cours d'analyse permettront de prendre la décision de poursuivre avant la fin 2017.

# 3000

factures contrôlées en  
2016 pour les communes

# 1752

demandes de dépannage  
traitées par la Direction  
de l'énergie et suivi  
concernant les contrats  
d'exploitation de génie  
climatique et  
de ventilation

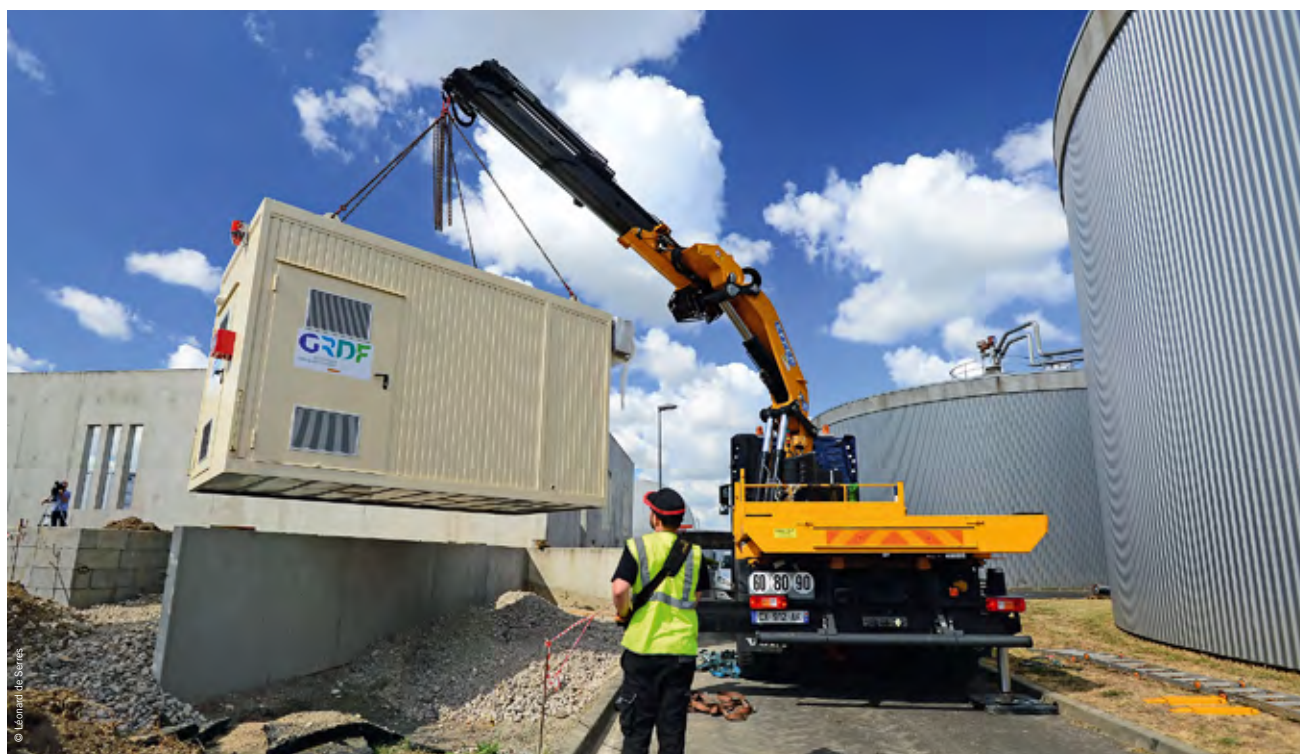
# INJECTION DE BIOGAZ À LA STEP DE LA GRANGE DAVID

Construite en 2006, la station d'épuration des eaux urbaines de la Grange David à La Riche bénéficie d'un processus de traitement de l'eau doté d'une unité de méthanisation qui produit du gaz combustible. Ce gaz est constitué à 60% de méthane (CH<sub>4</sub>) qui est le principal composé du gaz naturel utilisé pour les applications domestiques ou industrielles. Ce gaz servait jusqu'à aujourd'hui à chauffer les digesteurs, l'excédent étant brûlé à la torchère. La valorisation énergétique de ce biogaz excédentaire a

été mise en service en 2016 en passant par les étapes : traitement et épuration du biogaz (afin de le rendre compatible aux spécifications techniques du réseau de gaz naturel), injection puis acheminement, via le réseau public, au consommateur.

Cet investissement a été délégué à un opérateur privé (montant : 1,7 M€) qui va alimenter le territoire avec 8,5 GWh PCS de gaz, soit l'équivalent de 700 foyers chauffés par le biogaz injecté, pour une durée d'au minimum 15 ans.

*Une unité d'injection de biométhane a été mise en place à la station de la Grange David. Suite à la construction de l'unité d'injection de biométhane, le biogaz généré est traité dans un but de valorisation énergétique. Le gaz produit fournit de la chaleur aux bâtiments métropolitains, chauffe les boues des digesteurs et les locaux situés à proximité. Une partie de ce gaz est maintenant vendue à EDF.*





© Doc TM



## À PROPOS DE

## UNE ÉNERGIE MAÎTRISÉE

Dans l'objectif de qualifier son expérience, la direction de l'énergie a intégré un programme Européen visant la certification ISO 50 001 « Système de Management de l'Énergie ». Ce travail documentaire, d'organisation et de programmation a été évalué à travers un audit, qui a abouti à la certification en juin 2016. Le service Éclairage public, l'Assainissement et le service Déchets de Tours Métropole Val de Loire participent à cette démarche d'amélioration continue, dans l'objectif de réduire l'empreinte énergétique et environnementale de leurs activités respectives.



## Le développement de la géothermie

La réflexion sur le développement de la géothermie s'est concrétisée en 2016 à travers plusieurs projets :

- Le projet du Centre de Création Contemporaine Olivier Debré bénéficie d'un dispositif de rafraîchissement par une thermo-frigo-pompe qui s'appuie sur un dispositif de 26 sondes géothermiques verticales. Ce dispositif, d'une grande efficacité énergétique et environnementale, évite la mise en place d'un système de rafraîchissement aérothermique dont la compatibilité avec les règles d'urbanisme dans le secteur sauvegardé aurait été difficile à trouver.
- Un dispositif de géothermie sur nappe sur la piscine de Saint-Avertin a été mis en œuvre en partie en 2016 et se terminera en 2017 en cohérence avec l'avancement des travaux de la piscine.

## La production d'électricité renouvelable

Le développement d'installations photovoltaïques s'est poursuivi par la mise en service fin 2016 de 85 m<sup>2</sup> de panneaux pour une puissance de 14 kWc à la STEP de la Grange David, devant produire environ 15 000 kWh/an (0,2% de la consommation annuelle du site).

## ET AUSSI 2016

### NOUVEAU : LA FOURRIÈRE ANIMALE

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, une fourrière animale est accessible à Larçay, sur un ancien terrain militaire appartenant à la ville de Tours. Gérée par Tours Métropole Val de Loire, dans le cadre d'un service commun, la fourrière animale a accueilli en 2016, 273 animaux.

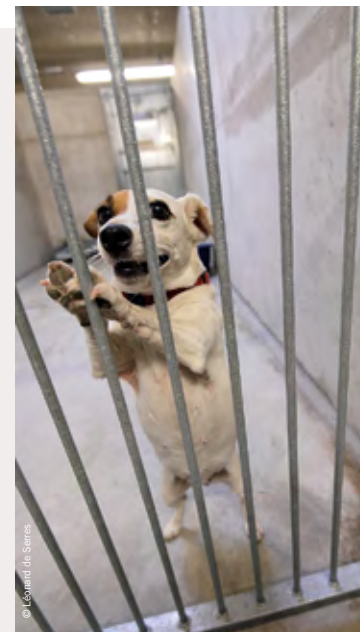
Le maire de chaque commune est responsable des animaux errants sur son territoire et doit s'organiser pour les capturer et les placer en fourrière. Avant juillet 2016, 11 communes du territoire confiaient ce service public à la Ville de Tours. Aujourd'hui le service commun exerce les missions de capture et de fourrière pour 18 communes adhérentes qui y font appel pour la capture des animaux errants ou saisis sur leur territoire et/ou pour l'accueil de ces animaux capturés par le service commun ou par leurs propres moyens.

La rénovation et la réalisation de l'aménagement spécifique du bâtiment ont été réalisés par la Ville de Tours qui le met à la disposition de la métropole. La fourrière, éloignée des habitations, se compose de 23 box de 6 à 10 m<sup>2</sup>, entièrement couverts et d'une chatterie pouvant accueillir une vingtaine de chats, de vivarium et terrarium. Les animaux errants capturés sont gardés en fourrière pendant 8 jours ouvrés. En moyenne près de 60% des animaux retrouvent leur propriétaire (78% de chiens et 22% de chats). Les frais de capture, de garde en fourrière et éventuellement d'identification (obligatoire) sont facturés aux propriétaires des animaux. Une centaine d'animaux a été cédée à la SPA en sortie de fourrière.



**02 47 21 67 72**

C'est le numéro à composer pour récupérer un animal à la fourrière de Larçay, pour les communes qui adhèrent au service commun.



## EN CHIFFRES

**380**

Nombre d'interventions pour capture ou ramassage d'animaux morts

**269**

Nombre d'animaux capturés dont 65% de chiens et 33% de chats

**273**

Nombre d'animaux accueillis en fourrière dont 61% de chiens et 34% de chats

# SMAT : 2016, ANNÉE CHARNIÈRE POUR LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Le périmètre du Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle (SMAT) a évolué au 1<sup>er</sup> janvier 2017, dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

Dans le cadre de l'application de la loi portant Nouvelle Organisation territoriale de la République du 7 août 2015, le préfet d'Indre et Loire a engagé fin 2015 la révision du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. Le fondement de ce schéma repose sur la volonté de réduire le nombre d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) en fixant leur périmètre sur la base de niveaux de population minimale. De plus, du fait de

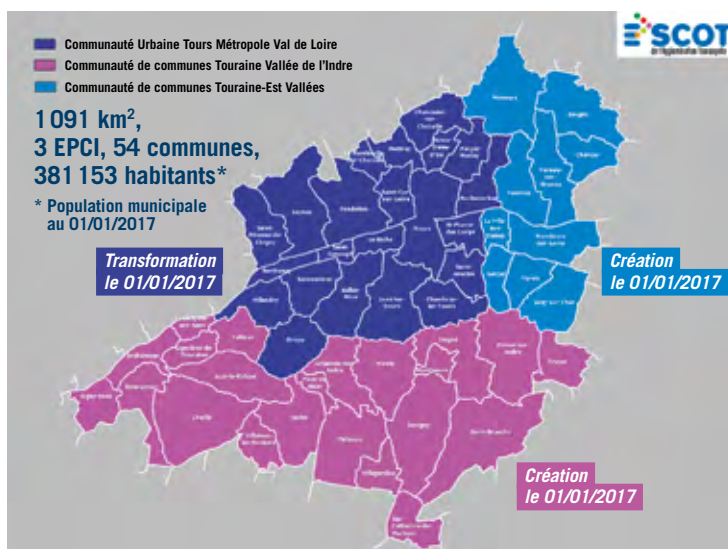
la prise de compétences supplémentaires par les EPCI, la réduction du nombre de syndicats intercommunaux a été programmée. Ce schéma a été arrêté le 30 mars 2016. À l'issue d'une phase de consultation, il est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Sa mise en œuvre a un impact significatif sur le périmètre du SCoT (Schéma de COhérence Territoriale), puisque celui-ci comprendra désormais 54 communes regroupées en trois EPCI, alors qu'il comptait jusqu'alors 40 communes regroupées en quatre structures intercommunales.

Parallèlement à cette évolution, la communauté d'agglomération a entrepris une démarche visant à transformer la structure en métropole. Pour ces raisons, le SMAT a engagé une réflexion portant sur l'évolution de la structure (les statuts du SMAT) et a préparé la mise en révision du SCoT afin d'intégrer les évolutions à venir, notamment liées à son périmètre. C'est dans ce cadre qu'il a été décidé de réaliser un bilan à mi-parcours de la mise en œuvre du SCoT.

À l'issue d'un travail mené en étroite collaboration avec l'Agence d'urbanisme et les territoires de son périmètre, le bilan du SCoT à mi-parcours a été présenté lors d'un séminaire qui s'est tenu à Chambray-lès-Tours, le 4 novembre 2016 et complété par une brochure parue en 2017.

## L'ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DU SMAT AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017



## LES MISSIONS

- Le SMAT fait partie des membres de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF). À ce titre, il s'est prononcé sur différents projets de Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes du département ou sur certains projets.
- Le SMAT fait partie de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) lorsque celle-ci a été amenée à se prononcer sur des projets (de plus de 1 000 m<sup>2</sup> de surface de vente) inclus dans le périmètre du SCoT.
- En tant que Personne Publique Associée à l'élaboration des documents d'urbanisme, le SMAT a suivi dix PLU en 2016, dont six concernent des communes de la métropole.
- Le SMAT a suivi la révision du SCoT Amboise-Bléré-Château-Renault (SCoT ABC) ainsi que l'élaboration du SCoT du Pays du Chinonais.



# 526 528€

**budget 2016 du SMAT**

- Le SMAT a suivi le bilan du PLH2 de la métropole, ainsi que celui du PLH2 de la communauté de communes du Val de l'Indre. Il a par ailleurs assisté à un diagnostic Habitat de la communauté de communes du Vouvrillon.
- Le SMAT a participé à l'élaboration de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation.
- Le SMAT a suivi le projet d'extension de la Zone Agricole Protégée de Montlouis-sur-Loire.

La contribution 2016 des quatre Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) du périmètre du SMAT a été établie sur la base de 0,47 € par habitant.

## Comité Syndical : 9 délibérations

Le comité syndical s'est réuni 2 fois durant l'année. 9 délibérations ont été prises. Le comité syndical a émis un avis réservé sur le dossier d'avant-projet du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) Val de Tours-Val de Luynes.

## Réunion de la commission plénière

La commission plénière s'est réunie une fois dans l'année pour la présentation d'un projet de relocalisation/extension d'un centre commercial à Fondettes, pour préparer la formalisation du bilan du SCoT à mi-parcours et pour évoquer le projet d'extension du périmètre du SMAT. Par ailleurs, la commission de suivi s'est réunie pour la présentation de l'avant-projet de PPRI Val de Tours-Val de Luynes et préparer l'avis du SMAT sur ce dossier.

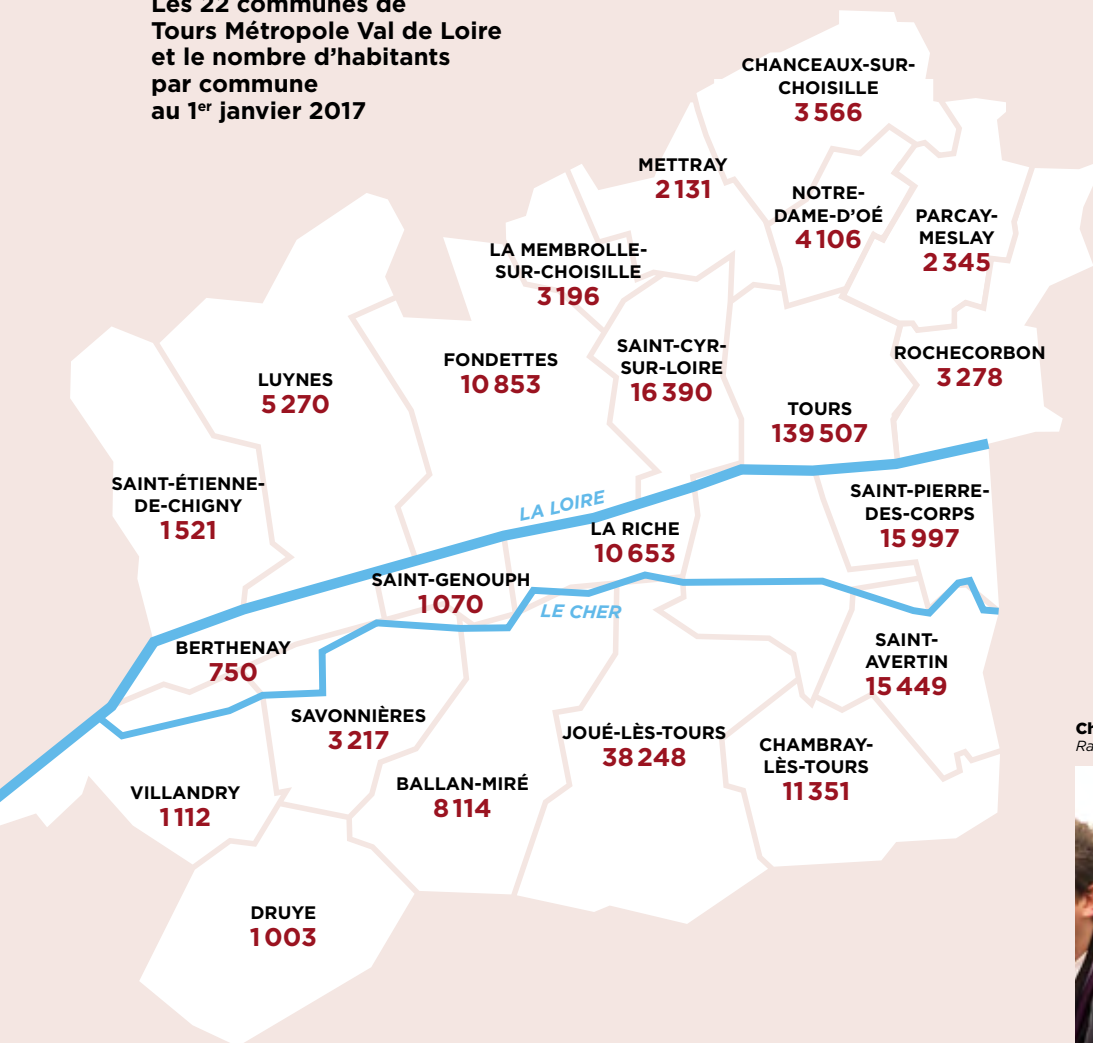
# FONCTIONNEMENT ET BUDGET

Fonctionnement et ressources **80**

Comptes administratifs 2016 **86**

Ressources humaines **94**

Les 22 communes de  
Tours Métropole Val de Loire  
et le nombre d'habitants  
par commune  
au 1<sup>er</sup> janvier 2017



**Christian GATARD**  
Rapporteur du budget. Maire de Chambray-lès-Tours.



## TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE : LES INSTANCES DE DÉCISION

55

**membres  
titulaires  
composent  
le conseil  
métropolitain**

Le Président de Tours Métropole Val de Loire représente le pouvoir exécutif de la métropole et met en œuvre, avec l'aide du bureau, les décisions prises. Il fixe l'ordre du jour et préside les séances du conseil métropolitain.

Le conseil métropolitain est composé de 55 membres titulaires et de 7 membres suppléants. Le nombre de délégués est établi en fonction de la population de chacune des communes et de l'effectif de son conseil municipal. Les délégués métropolitains sont issus des élections municipales de 2014 (élus en même temps que les conseillers municipaux pour les communes de + de 1 000 habitants).

Le Président délègue à 10 Vice-Présidents les compétences de Tours Métropole Val de Loire.

Le conseil métropolitain se réunit en séance publique, au moins une fois par trimestre, dans la salle Jean Germain de l'Hôtel métropolitain, 60 avenue Marcel Dassault à Tours. Le conseil gère les dossiers relevant de ses domaines d'action et vote le budget.

Le bureau des Maires est composé des 22 maires des communes-membres de la métropole. Le bureau des Maires prépare les délibérations du conseil métropolitain et peut lui-même adopter des délibérations dans les limites qui lui sont fixées par le conseil.

La conférence métropolitaine réunit au moins deux fois par an le Président et les Maires des communes-membres afin de débattre de tout sujet d'intérêt métropolitain.

Les commissions : 8 commissions couvrent le champ des compétences de la métropole et préparent les projets qui seront ensuite soumis au conseil métropolitain.

22

**maires  
composent  
le bureau**

### NOMBRE DE DÉLÉGUÉS MÉTROPOLITAINS TITULAIRES PAR COMMUNE

Ballan-Miré	2	Notre-Dame-d'Oé	2
Berthenay	1	Parçay-Meslay	1
Chambray-lès-Tours	3	Rochecorbon	2
Chanceaux-sur-Choisille	2	Saint-Avertin	3
Druye	1	Saint-Cyr-sur-Loire	3
Fondettes	3	Saint-Étienne-de-Chigny	1
Joué-lès-Tours	5	Saint-Genouph	1
La Membrolle-sur-Choisille	2	Saint-Pierre-des-Corps	3
La Riche	3	Savonnières	2
Luynes	2	Tours	11
Mettray	1	Villandry	1

# LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

Le 22 mars 2017, Tour(s)plus est devenue Tours Métropole Val de Loire. Le Conseil métropolitain remplace le Conseil communautaire. Il est composé des mêmes 55 titulaires et 7 suppléants, issus des élections municipales de 2014.

COMMUNES	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
<b>Ballan-Miré</b>	Alexandre Chas / Nadine Nowak	
<b>Berthenay</b>	Jacques Le Tarnec	Françoise Saunier
<b>Chambray-lès-Tours</b>	Christian Gatard / Michèle Launay / Didier Vallée	
<b>Chanceaux sur Choisille</b>	Patrick Deletang / Gérard Daviet	
<b>Druye</b>	Corinne Chailleux	Noël Deblaise
<b>Fondettes</b>	Cédric de Oliveira / Dominique Sardou / Jean-Paul Launay	
<b>Joué-lès-Tours</b>	Frédéric Augis / Aude Goblet / Christian Brault / Sandrine Fouquet / Vincent Tison	
<b>La Membrolle-sur-Choisille</b>	Sébastien Marais / Martine Potel	
<b>La Riche</b>	Wilfried Schwartz / Rabia Haddjij- Bouakkaz / Nathalie Touret	
<b>Luyens</b>	Bertrand Ritouret / Danielle Ploquin	
<b>Mettray</b>	Philippe Clémot	Béatrice Jugel
<b>Notre-Dame-d'Oé</b>	Jean-Luc Galliot / Florence Drabik	
<b>Parçay-Meslay</b>	Bruno Fenet	Christine Fonteneau
<b>Rochecorbon</b>	Bernard Plat / Martine Garrigue	
<b>Saint-Avertin</b>	Alain Guillemin / Jean-Gérard Paumier / Françoise Desrousseaux	
<b>Saint-Cyr-sur-Loire</b>	Philippe Briand / Francine Lemarié / Michel Gillot	
<b>Saint-Étienne-de-Chigny</b>	Patrick Chalou	Brigitte Besquent
<b>Saint-Genouph</b>	Christian Avenet /	Monique Fretton
<b>Saint-Pierre-des-Corps</b>	Marie-France Beaufils / Jean-Marc Pichon / Martine Belnoue	
<b>Savonnières</b>	Bernard Lorigo / Nathalie Savaton	
<b>Tours</b>	Serge Babary / Sophie Auconie / Jacques Chevtchenko / Barbara Darnet-Malaquin / Thibault Coulon / Christine Beuzelin / Christophe Bouchet / Alexandra Schalk Petitot / Yves Massot / Emmanuel Denis / Cécile Jonathan	
<b>Villandry</b>	Jean-Marie Métails	Maria Lépine

# LE BUREAU

Le Bureau de Tours Métropole Val de Loire prépare les délibérations du Conseil et peut lui-même adopter des délibérations dans les limites qui lui sont fixées par le Conseil. Le Bureau métropolitain est composé des maires des 22 communes soit le Président, les 10 Vice-Présidents (dont les compétences sont élargies) et les 11 membres du bureau.



**Philippe Briand**  
Président de Tours  
Métropole Val de Loire.  
Maire de saint-Cyr-  
sur-Loire



**Serge Babary**  
1<sup>er</sup> Vice-Président de Tours  
Métropole Val de Loire  
délégué au développement  
économique, à la  
recherche, au tourisme, à  
l'enseignement supérieur,  
au soutien à la formation  
professionnelle et à la vie  
étudiante.  
Maire de Tours



**Frédéric Augis**  
2<sup>ème</sup> Vice-Président de Tours  
Métropole Val de Loire, délégué  
aux mobilités, aux infrastructures  
et aux voiries.  
Maire de Joué-lès-Tours



**Marie-France Beauflis**  
3<sup>ème</sup> Vice-Présidente de Tours  
Métropole Val de Loire, déléguée  
aux équipements sportifs.  
Maire de Saint-Pierre-des-Corps



**Alain Guillemin**  
4<sup>ème</sup> Vice-Président de Tours  
Métropole Val de Loire, délégué  
aux infrastructures et réseaux de  
télécommunication et aux systèmes  
d'information géographique (SIG).  
Maire de Saint-Avertin



**Christian Gatard**  
5<sup>ème</sup> Vice-Président de Tours  
Métropole Val de Loire,  
délégué à l'aménagement  
du territoire, à l'urbanisme et  
à l'habitat, rapporteur général  
du budget.  
Maire de Chambray-lès-Tours



**Wilfried Schwartz**  
6<sup>ème</sup> Vice-Président de Tours  
Métropole Val de Loire, délégué  
à la Politique de la Ville et aux  
politiques contractuelles.  
Maire de La Riche



**Cédric de Oliveira**  
7<sup>ème</sup> Vice-Président de Tours  
Métropole Val de Loire, délégué  
aux équipements culturels, socio-  
culturels, socio-éducatifs et à la  
communication.  
Maire de Fondettes



**Jean-Luc Galliot**  
8<sup>ème</sup> Vice-Président de Tours  
Métropole Val de Loire, délégué au  
développement durable, la collecte  
des déchets, la propreté urbaine,  
l'énergie et la valorisation du  
patrimoine naturel et paysager.  
Maire de Notre-Dame-d'Ôé



**Alexandre Chas**  
9<sup>ème</sup> Vice-Président de Tours  
Métropole Val de Loire, délégué  
aux Ressources humaines.  
Maire de Ballan-Miré



**Bertrand Ritouret**  
10<sup>ème</sup> Vice-Président de Tours  
Métropole Val de Loire délégué  
à l'assainissement, l'eau potable,  
les eaux pluviales, la fourrière  
animale.  
Maire de Luynes



**Patrick Deletang**  
Membre du bureau.  
Maire de Chanceaux-sur-Choisille



**Bernard Plat**  
Membre du bureau  
Maire de Rochecorbon



**Bernard Lorido**  
Membre du bureau  
Maire de Savonnières



**Sébastien Marais**  
Membre du bureau  
Maire de La Membrolle-sur-  
Choisille



**Bruno Fenet**  
Membre du bureau  
Maire de Parçay-Meslay



**Philippe Clémont**  
Membre du bureau  
Maire de Mettray



**Patrick Chalon**  
Membre du bureau  
Maire de Saint-Etienne-de-Chigny



**Jean-Marie Métails**  
Membre du bureau  
Maire de Villandry



**Christian Avenet**  
Membre du bureau  
Maire de Saint-Genouph



**Corinne Chailleux**  
Membre du bureau  
Maire de Druye



**Jacques Le Tarnec**  
Membre du bureau  
Maire de Berthenay

# LES COMPÉTENCES DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

Tours Métropole Val de Loire exerce en lieu et place des 22 communes-membres des compétences qui interviennent dans de nombreux domaines de la vie quotidienne. De nouveaux champs d'intervention se sont ajoutés aux compétences initiales, permettant au territoire de renforcer son attractivité et sa compétitivité.

En rouge, les compétences renforcées ou ajoutées par le passage en métropole

## COMPÉTENCES LIÉES AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Création, aménagement et gestion de l'ensemble des parcs d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire / soutien à la recherche, au développement des filières innovantes / soutien à l'enseignement supérieure et à la vie étudiante / **participation au pilotage des pôles de compétitivité** / accompagnement des porteurs de projets et des entrepreneurs, des startups et des entreprises du numérique, soutien au rayonnement de Mame, Cité de la création et de l'innovation dans l'écosystème French Tech-Loire Valley / soutien au commerce et à l'artisanat / Promotion du tourisme / création d'offices de tourisme / accueil et information des touristes / création / gestion et entretien d'équipements touristiques / communication sur la destination.

TIC : Développement d'un réseau très haut débit pour les entreprises (délégué à Tours Métropole Numérique) / développement de la fibre optique (FTTH) pour les habitants / mise en place du réseau Wifi public.

## COMPÉTENCES LIÉES AUX MOBILITÉS ET INFRASTRUCTURES

Organisation des mobilités pour les 22 communes (réseau bus- tram) / définition de la politique des transports en commun / promotion de la pratique du vélo (schéma cyclable métropolitain) et de la marche / mise en œuvre du Plan de Déplacements Urbains.

Création, aménagement et entretien de la voirie / gestion des parcs et aires de stationnement / signalisation / abris de voyageurs / participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares situées sur le territoire métropolitain.

## COMPÉTENCES LIÉES À L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE MÉTROPOLITAIN

Plan local d'urbanisme (PLU) et documents d'urbanisme en tenant lieu / Schéma de COhérence territoriale (SCOT) / **valorisation du patrimoine naturel et paysager / constitution de réserves foncières / entretien des espaces publics.**

## COMPÉTENCES LIÉES À L'HABITAT ET À LA POLITIQUE DE LA VILLE

Programme local de l'habitat / politique du logement / aides financières au logement social / actions en faveur du logement social et en faveur du logement des personnes défavorisées / amélioration du parc immobilier bâti / **réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre / aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.**

Pilotage et mise en place des programmes d'actions définis dans le Contrat de Ville / participation à la mise en place du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) qui vient renforcer la cohésion sociale et urbaine des principaux quartiers d'habitat social de la métropole / portage du Plan Local pour l'insertion et l'Emploi.

## COMPÉTENCES LIÉES AUX ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

Construction, aménagement et fonctionnements d'équipements culturels et sportifs d'intérêt métropolitain dans un but de maillage du territoire, de création de lieux de diffusion et d'expression de qualité, de développement des pratiques culturelles et sportives / **construction, aménagement et fonctionnement d'équipements socio-culturels et socio-éducatifs d'intérêt métropolitain**

## COMPÉTENCES LIÉES AUX SERVICES D'INTÉRÊT COLLECTIF

Assainissement / **préservation de la qualité de l'eau, production et distribution de l'eau potable** / collecte et traitement des déchets / propreté urbaine / fourrière animale / **création ou extension de cimetières et crématoriums / service d'incendie et de secours / abattoirs et abattoirs de marché d'intérêt national.**

## COMPÉTENCES LIÉES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores / protection et mise en valeur de l'environnement / **gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (2018)** / maîtrise de l'énergie et contribution à la transition énergétique / **création, entretien et gestion des réseaux de chaleur et réseaux de froid / création et entretien des infrastructures de charges des véhicules électriques / concession de la distribution d'électricité et de gaz.**



# LES RESSOURCES DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

## LES RESSOURCES FISCALES

- La Cotisation économique territoriale (CET) due par les entreprises qui comprend :
  - la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), dont le taux est voté par Tours Métropole Val de Loire (Taux 2017 : 23,37%)
  - la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) dont le montant est réparti par l'État.
- La TASCOM : Taxe sur les surfaces commerciales. Le taux d'imposition est fixé par l'État.
- L'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) : concerne les différentes technologies de production d'électricité (nucléaire, thermique à flamme, solaire, éolien, hydrolien, photovoltaïque, etc.), la téléphonie, le transport ou le stockage d'énergie, le matériel ferroviaire. Le taux d'imposition est fixé par l'État.
- Les Impositions «Ménages» composées de :
  - la Taxe d'habitation (8,91%)
  - la Taxe foncière sur les propriétés non bâties (taux 2017 : 2,18%)
  - la Taxe additionnelle à la taxe de foncier non bâti
- Les taxes attachées et affectées aux compétences de Tours Métropole Val de Loire :
  - La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) due par les usagers du service de la collecte et du traitement des déchets. Elle sert intégralement à financer le bon fonctionnement du service et les investissements nécessaires à son amélioration. Son taux est inchangé depuis plus de 10 ans et reste fixé en 2017 à 8,78%
  - La redevance assainissement : due par les usagers du service de l'assainissement, elle permet de financer le service. C'est une ressource affectée.
  - La taxe de séjour acquittée par les touristes auprès des hôteliers et des logeurs qui la reversent à la métropole. Le produit de cette taxe sert à renforcer l'attractivité et les services touristiques

- Le reversement SRU : suite à l'approbation du Programme local de l'habitat, la métropole perçoit en lieu et place de l'État, le prélèvement versé par les communes ne satisfaisant pas au nombre minimum de logements sociaux.

## LES DOTATIONS

- La dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'État.
- Les dotations de garanties de ressources constituées du fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) et de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP).
- Les allocations compensatrices L'État verse aux EPCI des allocations compensant en totalité ou en partie les pertes de recettes consécutives à certaines mesures d'exonération, de réduction des bases ou de plafonnement des taux, prises par le législateur en matière de fiscalité directe locale.

## LES AUTRES RESSOURCES

- Les produits : Ils sont constitués des produits des services dont la tarification aux usagers, les redevances et recettes du domaine ainsi que divers produits de gestion.
- Les subventions : elles sont issues principalement d'autres institutions publiques, notamment l'Europe, l'État, la Région Centre-Val de Loire et le Département d'Indre et Loire.
- L'emprunt : il permet d'organiser la solidarité entre les générations. Les investissements lourds et importants sont ainsi supportés de manière équitable entre ceux qui en bénéficient aujourd'hui et ceux qui en bénéficieront demain
- L'autofinancement : C'est en quelque sorte une ressource «interne», qui ne provient pas de l'extérieur mais des économies réalisées sur le fonctionnement de la métropole et qui peuvent ainsi être utilisées pour investir davantage.

# COMPTE ADMINISTRATIF 2016

## FONCTIONNEMENT

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

**195,3 M€**

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 195,3 M€ dont 188,7 M€ de recettes réelles et 6,6 M€ de recettes d'ordre.

#### Recettes réelles

Impôts et taxes dont compensations	127,8 M€
Dotation Globale de Fonctionnement	32,9 M€
Participations	4,3 M€
Recettes diverses	11,0 M€
Résultat de l'exercice antérieur	12,7 M€

**Recettes d'ordre 6,6 M€**

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

**173 M€**

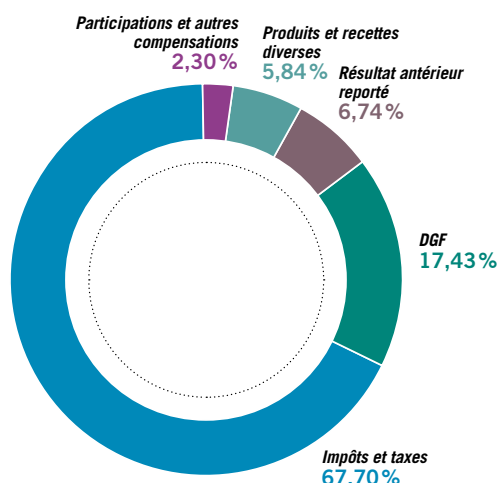
Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 173 M€ dont 150,9 M€ de dépenses réelles et 22,1 M€ de dépenses d'ordre.

#### Dépenses réelles

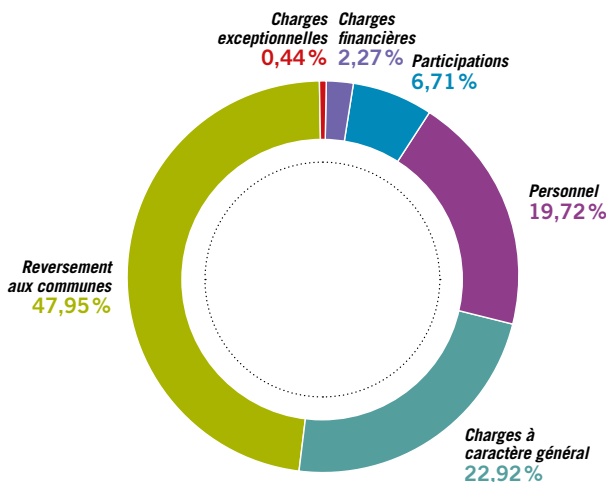
<b>Les versements aux Communes</b>	<b>72,4 M€</b>
constituées par :	
• L'allocation compensatrice de taxe professionnelle	63,5 M€
• La Dotation de Solidarité Communautaire	5,3 M€
• Les fonds de concours	3,4 M€
• Les autres versements de Fiscalité	0,2 M€
<b>Les charges à caractère général</b>	<b>34,6 M€</b>
dont 20,1 M€ au titre des Ordures Ménagères	
<b>Les dépenses de personnel</b>	<b>29,7 M€</b>
<b>Les participations (hors fonds de concours aux Communes) comprenant</b>	<b>10,1 M€</b>
• la rémunération des élus	0,7 M€
• les participations à des tiers au titre des compétences suivantes :	9,3 M€
- Développement économique	1,2 M€
- Culture	2,5 M€
- Enseignement supérieur	2,2 M€
- Sports	2,0 M€
- Politique de la Ville	0,5 M€
- Environnement & Développement durable	0,3 M€
- Habitat	0,3 M€
- Tourisme	0,05 M€
- Infrastructures	M€
<b>Les charges financières</b>	<b>3,4 M€</b>
<b>Les charges exceptionnelles</b>	<b>0,7 M€</b>

## BUDGET PRINCIPAL

### RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



### DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



#### Autofinancement

Le solde des recettes totales et des dépenses totales permet de dégager un autofinancement de 44,4 M€.

## INVESTISSEMENT

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 101,9 M€

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 101,9 M€ dont 93,1 M€ de dépenses réelles et 8,8 M€ de dépenses d'ordre.

#### Dépenses réelles

Celles-ci comprennent :

- Les investissements liés à l'exercice d'une compétence soit 77,6 M€, représentent 83,3 % des dépenses réelles, et se répartissent de la façon suivante :

1 Sports	19,2 M€
2 Infrastructures	13,2 M€
3 Aménagement, Développement durable & Énergie	10,9 M€
5 Rénovation urbaine	7,4 M€
6 Habitat	6,7 M€
7 Développement économique	6,5 M€
8 Tourisme	6,3 M€
9 Ordures Ménagères	5,0 M€
11 Culture	2,3 M€
Enseignement supérieur	0,1 M€
<b>Total</b>	<b>77,6 M€</b>

- Les autres dépenses d'un montant de 26,1 M€ représentant 25,58 % des dépenses réelles ayant pour objet :

4 Le remboursement du capital de la dette	10,1 M€
10 Le patrimoine et de l'équipement des services	3,0 M€
12 Les Fonds de Concours	1,4 M€
13 Les opérations financières	1,0 M€

Dont 1 M€ d'avance financière VEFA de l'auberge de jeunesse

**Dépenses d'ordre : 8,8 M€** (dont 2,3 M€ d'opérations patrimoniales).

### RECETTES D'INVESTISSEMENT 124,1 M€

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 124,1 M€ dont 99,7 M€ de recettes réelles et 24,4 M€ de recettes d'ordre (dont 2,3 M€ d'opérations patrimoniales).

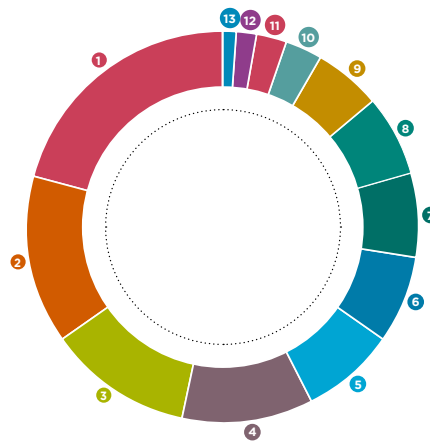
dont :

- Excédent de Fonctionnement capitalisé & solde reporté	38,4 M€
- FCTVA	5,2 M€
- Subventions	10,5 M€
- Aides déléguées à la Pierre	2,7 M€
- Emprunt	6,0 M€
- Autres recettes financières	1,6 M€

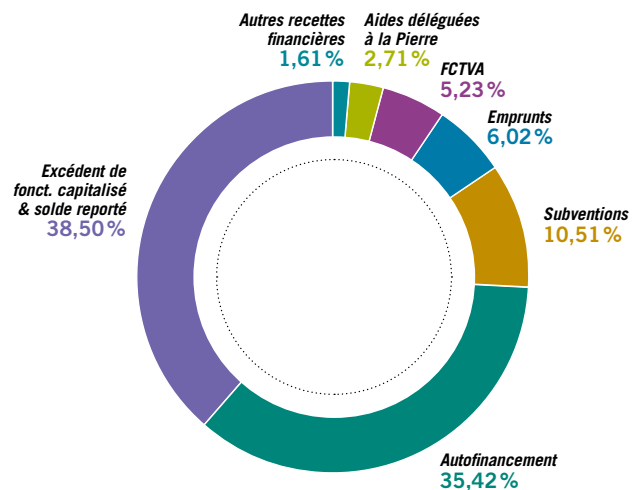
Le montant du capital restant dû au 31.12.2016 s'élève à 102,6 M€.

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement nécessite un besoin de financement de 35,3 M€. L'excédent de Fonctionnement étant de 44,4 M€, le résultat net de clôture s'élève à la somme de 9,1 M€.

#### DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



#### RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



# BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

## ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### FONCTIONNEMENT

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

**23,5 M€**

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 23,5 M€ dont 22,3 M€ de recettes réelles et 1,2 M€ de recettes d'ordre.

dont :

- Prestations de services	18,0 M€
dont 15,8 M€ au titre de la redevance d'assainissement.	
La redevance représente 70,7 % de l'ensemble des recettes réelles de fonctionnement.	
- Subventions d'exploitation	0,2 M€
- Résultat de l'exercice antérieur	3,9 M€
- Autres produits	0,2 M€

#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

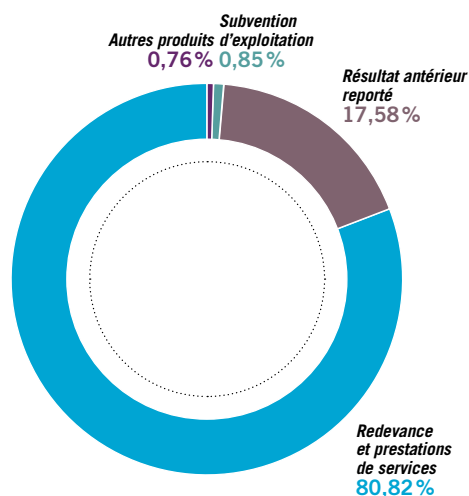
**15,9 M€**

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 15,9 M€ dont 9,3 M€ de dépenses réelles et 6,6 M€ de dépenses d'ordre.

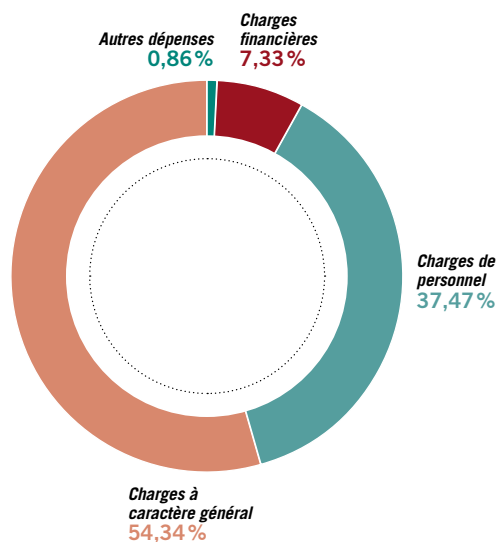
- Charges à caractères générales	5,0 M€
- Dépenses de personnel	3,5 M€
- Charges financières	0,7 M€
- Dépenses diverses	0,1 M€

Le solde des recettes totales et des dépenses réelles permet de dégager un autofinancement de 14,1 M€.

#### RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



#### DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



## INVESTISSEMENT

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 17,3 M€

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 17,3 M€ dont 16,1 M€ de dépenses réelles et 1,2 M€ de dépenses d'ordre.

dont :

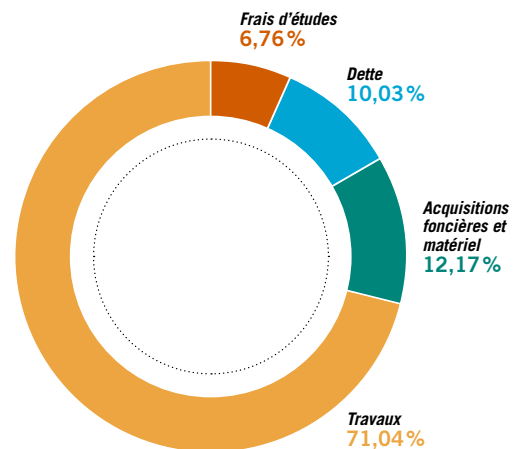
- Études 1,1 M€
- Acquisitions foncières et matériel 2,0 M€
- Travaux 11,4 M€

dont

- au titre des stations 3,5 M€
- au titre des réseaux 7,9 M€

Dettes 1,6 M€

### DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



### RECETTES D'INVESTISSEMENT 15,6 M€

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 15,6 M€ dont 9,0 M€ de recettes réelles et 6,6 M€ de recettes d'ordre.

Le financement des investissements se répartit de la façon suivante :

Solde antérieur reporté et Excédent de Fonctionnement

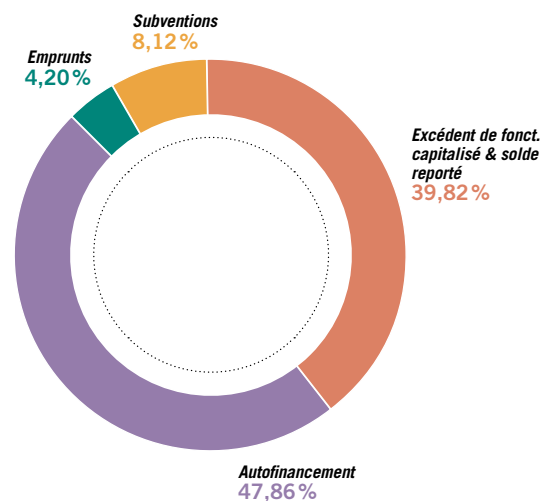
- capitalisé 6,9 M€
- Subventions 1,4 M€
- Avances Agence de l'Eau 0,7 M€

Il n'a pas été nécessaire de recourir à l'emprunt sur l'exercice.

Le montant du capital restant dû au 31.12.2016 s'élève à 17,8 M€.

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement nécessite un besoin de financement de 8,3 M€. L'excédent de Fonctionnement étant de 14,1 M€, le résultat net de clôture s'élève à la somme de 5,8 M€.

### RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

D'un montant initial de 624 624,76 €, le budget relatif au Service Public de l'Assainissement Non Collectif ne comprend qu'une section de fonctionnement dont la réalisation a été la suivante :

### LES DÉPENSES 201 379,97 €

- Charges à caractère général 126 111,34 €
- Dépenses de personnel 37 016,55 €
- Aides aux particuliers (Subventions Agence de l'Eau) 151 752,08 €

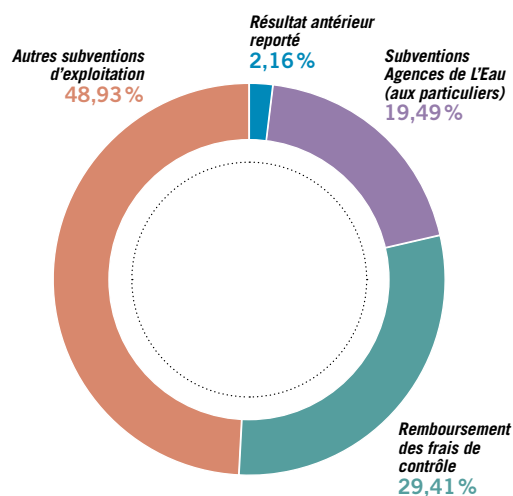
### LES RECETTES 216 074,22 €

- Excédent antérieur reporté 4 674,76 €
- Autres produits – remboursement contrôle 63 546,00 €
- Autres subventions d'exploitation 42 120,00 €
- Subventions Agences de l'Eau (remboursement) 105 733,46 €

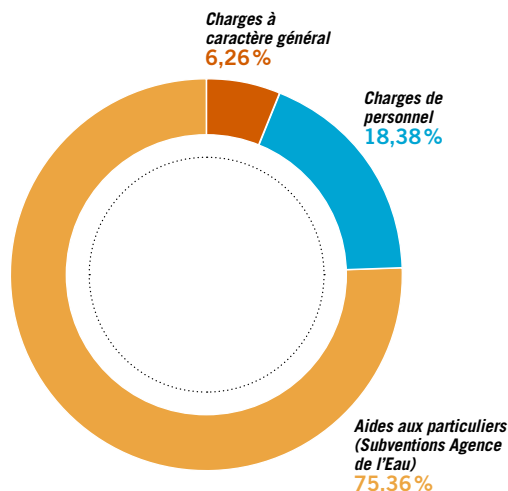
Le résultat définitif cumulé de Fonctionnement s'élève à 14 694,25 €.

Le résultat global (collectif et non collectif) net de clôture s'élève à la somme de 5 866 389,36 € (soit 5 851 695,11 € collectif et 14 694,25 € non collectif).

### RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



### DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT





# BUDGET ANNEXE TRANSPORT DE VOYAGEURS

## FONCTIONNEMENT

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

**102,5 M€**

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 102,5 M€ dont 96,9 M€ de recettes réelles et 5,6 M€ de recettes d'ordre.

dont :

- Produits de services reversés par les délégataires 23,5 M€
- 19,7 M€ au titre de la Billettique
- 1,9 M€ au titre des compensations sociales
- 1,3 M€ d'autres produits

Et

- 0,6 M€ issue du solde des recettes de l'exercice antérieur.

Le versement transport	58,8 M€
Dotations et subventions d'exploitation	2,6 M€
Autres produits	1,7 M€
Résultat de l'exercice antérieur	10,3 M€

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

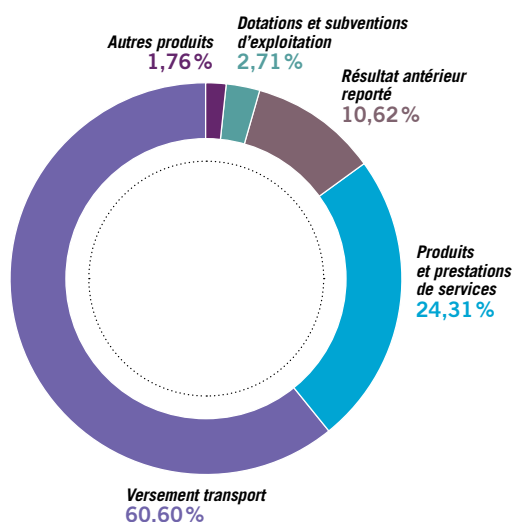
**92,9 M€**

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 92,9 M€ dont 77,5 M€ de dépenses réelles et 15,4 M€ de dépenses d'ordre.

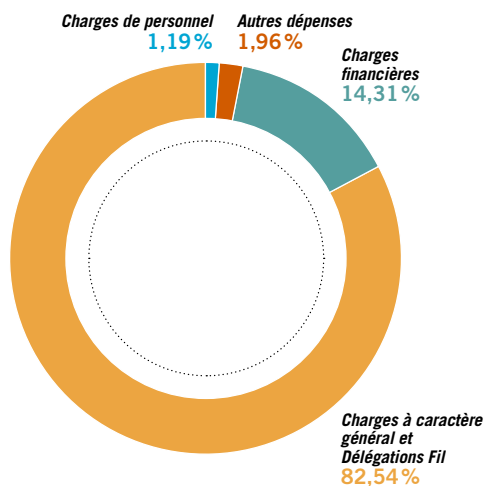
- Charges à caractères générales 64,0 M€  
Dont 63,1 M€ au titre des délégations de transport FIL BLEU (60,9 M€) et FIL BLANC (2,2 M€)
- Dépenses de personnel 0,9 M€
- Charges financières 11,1 M€
- Dépenses diverses 1,5 M€

Le solde des recettes totales et des dépenses totales permet de dégager un autofinancement de 24,9 M€.

### RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



### DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT





**INVESTISSEMENT**

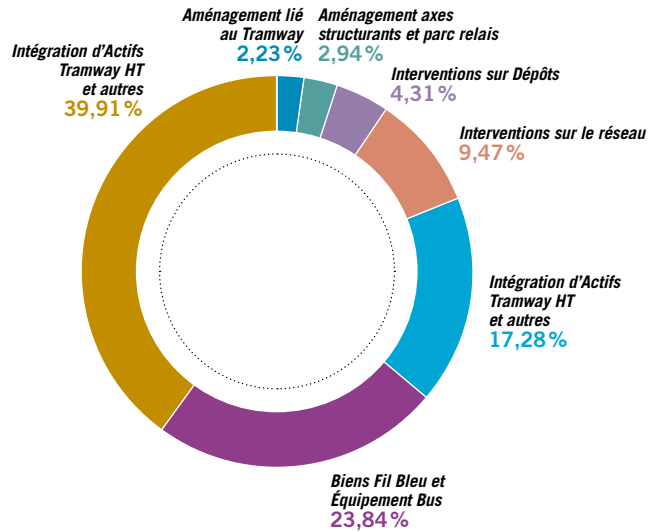
**DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 29,4 M€**

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 29,4 M€ dont 23,8 M€ de dépenses réelles et 5,6 M€ de dépenses d'ordre.

dont :

<b>Opérations</b>	14,3 M€
- 0,7 M€ au titre aménagements axes structurants et parcs relais	
- 2,3 M€ au titre des interventions sur le réseau	
- 0,007 M€ au titre des équipements	
- 5,7 M€ au titre des acquisitions de bus	
- 0,5 M€ au titre des aménagements liés au tramway	
- 4,1 M€ au titre des intégrations d'actifs de la construction de la 1 <sup>ère</sup> ligne de tramway	
- 0,1 M€ au titre des interventions sur les dépôts	
<b>Dettes</b>	9,5 M€

**DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT**



**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

**45,8 M€**

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 45,8 M€ dont 30,4 M€ de recettes réelles et 15,4 M€ de recettes d'ordre.

Le financement des investissements se répartit de la façon suivante :

- Solde antérieur reporté et excédent de fonctionnement capitalisé	10,0 M€
- Subventions	0,5 M€
- Intégrations d'actifs de la 1 <sup>ère</sup> ligne de tramway	4,5 M€

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement a nécessité un besoin de financement de 15,4 M€ sur un solde global de 24,9 M€.

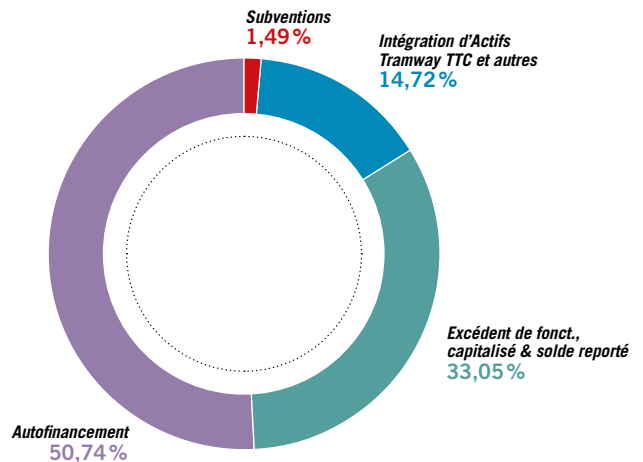
L'intégration d'actifs de la construction par maîtrise d'ouvrage déléguée de la 1<sup>ère</sup> ligne de Tramway se traduit budgétairement par une écriture en recettes d'Investissement prenant en compte le montant TTC et, en parallèle, une écriture en dépenses d'Investissement correspondant au montant HT de cette même somme. Cette opération génère ainsi une recette correspondant au montant de la TVA.

Il n'a pas été nécessaire de recourir à l'emprunt sur l'exercice.

Le montant du capital restant dû au 31.12.2016 s'élève à 274,2 M€

Ainsi, le résultat net de clôture s'élève à la somme de 10,4 M€ dont 9,5 M€ au titre du fonctionnement et 0,9 M€ au titre de l'investissement.

**RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT**



# RESSOURCES HUMAINES

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'FFECTIF RÉMUNÉRÉ FIGURANT AU TABLEAU DES EMPLOIS AU 31 DÉCEMBRE 2016



**Alexandre CHAS**  
Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire délégué aux Ressources humaines.  
Maire de Ballan-Miré.

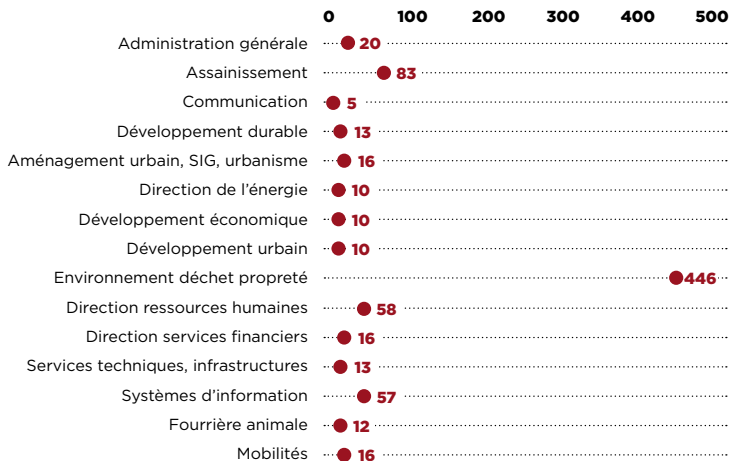
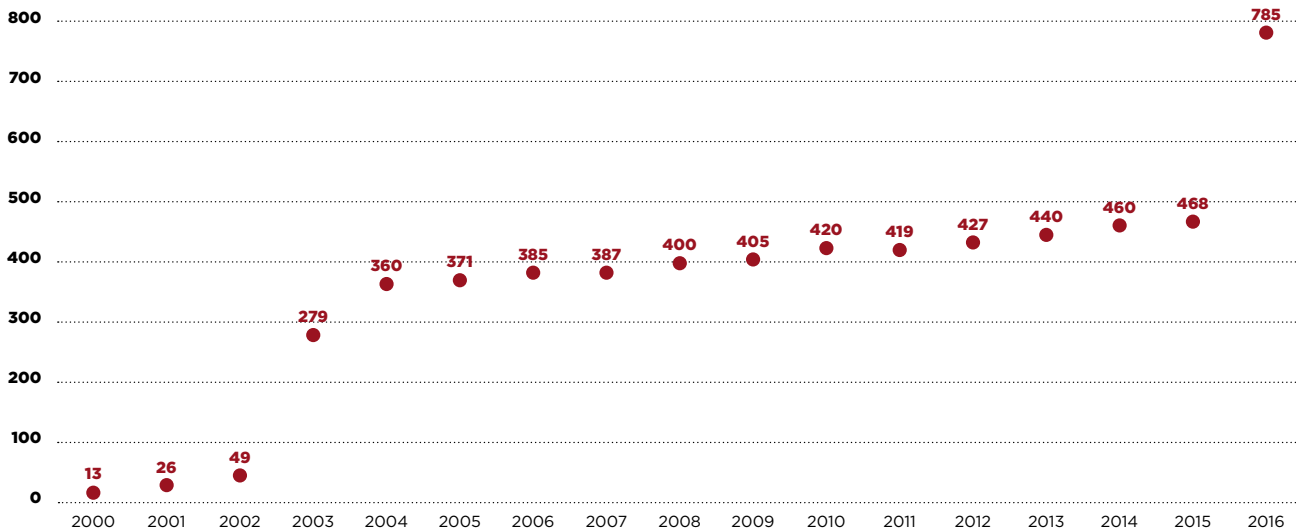
### Évolution de l'effectif depuis 2000

L'évolution des effectifs entre 2000 et 2016 est étroitement liée aux différents transferts de compétences intervenus au cours de cette période :

- 1<sup>er</sup> janvier 2002 : transfert du personnel des services du développement économique,
- 1<sup>er</sup> janvier 2003 : transfert du personnel des services de collecte des ordures ménagères,
- 1<sup>er</sup> janvier 2004 : transfert du personnel du service assainissement de la ville de Tours jusqu'alors mis à disposition.
- 1<sup>er</sup> janvier 2014 : transfert du personnel du SITCAT au titre de la compétence transport de voyageurs.

- 1<sup>er</sup> janvier 2016 : transfert de 303 postes des services suivants :
  - > La Direction des Systèmes d'Information ;
  - > La Direction des Ressources Humaines ;
  - > Le service d'Instruction des Autorisations du Droit des Sols ;
  - > Le service d'Éducation à l'Environnement ;
  - > La Direction de l'Énergie ;
  - > Le service des Systèmes d'Information Géographique ;
  - > La Direction de l'Aménagement Urbain ;
  - > Le service de la Propreté Urbaine ;
- 1<sup>er</sup> juillet 2016 : transfert du service fourrière animale (9 postes).

L'effectif rémunéré sur emploi permanent de « Tours Métropole Val de Loire » à la date du 31 décembre 2016, alors communauté d'agglomération, s'élève à **785 agents**.

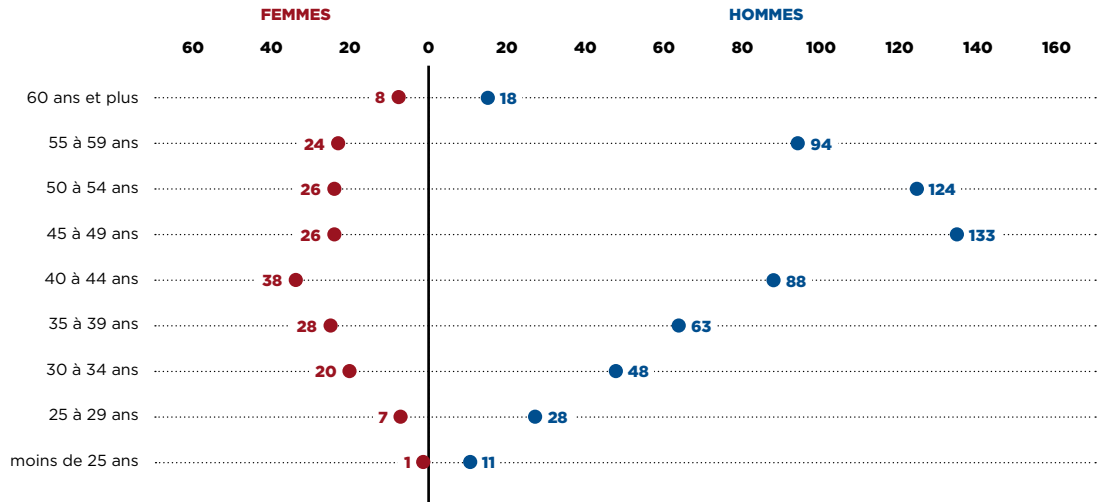


## RÉPARTITION DE L'FFECTIF PAR COMPÉTENCES AU 31 DÉCEMBRE 2016

La répartition des effectifs sur emploi permanent dans les différents services a évolué par rapport à l'année précédente avec le transfert de personnels intervenus au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

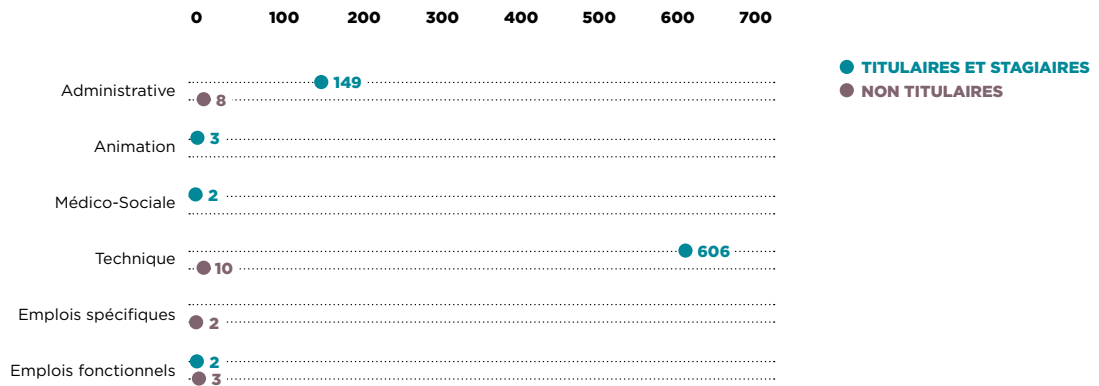
**PYRAMIDE DES ÂGES AU 31 DÉCEMBRE 2016**

L'âge moyen des effectifs s'établit au 31 décembre 2016 à 45 ans, comme en 2015.



**RÉPARTITION DE L'EFFECTIF SUR EMPLOI PERMANENT PAR FILIÈRES AU 31 DÉCEMBRE 2016**

L'effectif permanent appartient pour 78% à la filière technique.  
La part des agents titulaires et stagiaires s'établit à 97% de l'effectif total.





Ballan-Miré  
Berthenay  
Chambray-lès-Tours  
Chanceaux sur Choisille  
Druye  
Fondettes  
Joué-lès-Tours  
La Membrolle-sur-Choisille  
La Riche  
Luynes  
Mettray  
Notre-Dame-d'Oé  
Parçay-Meslay  
Rochechouart  
Savonnières  
Saint-Avertin  
Saint-Cyr-sur-Loire  
Saint-Étienne-de-Chigny  
Saint-Genouph  
Saint-Pierre-des-Corps  
Tours  
Villandry

[www.tours-metropole.fr](http://www.tours-metropole.fr)

Tours Métropole Val de Loire  
60 avenue Marcel Dassault  
CS 30651 / 37206 TOURS Cedex 3  
Tél. 02 47 80 11 11 / Fax 02 47 80 11 15

Conception et réalisation graphique : [www.efil.fr](http://www.efil.fr)  
Impression : Connivence  
Photo de couverture : © Léonard de Serres